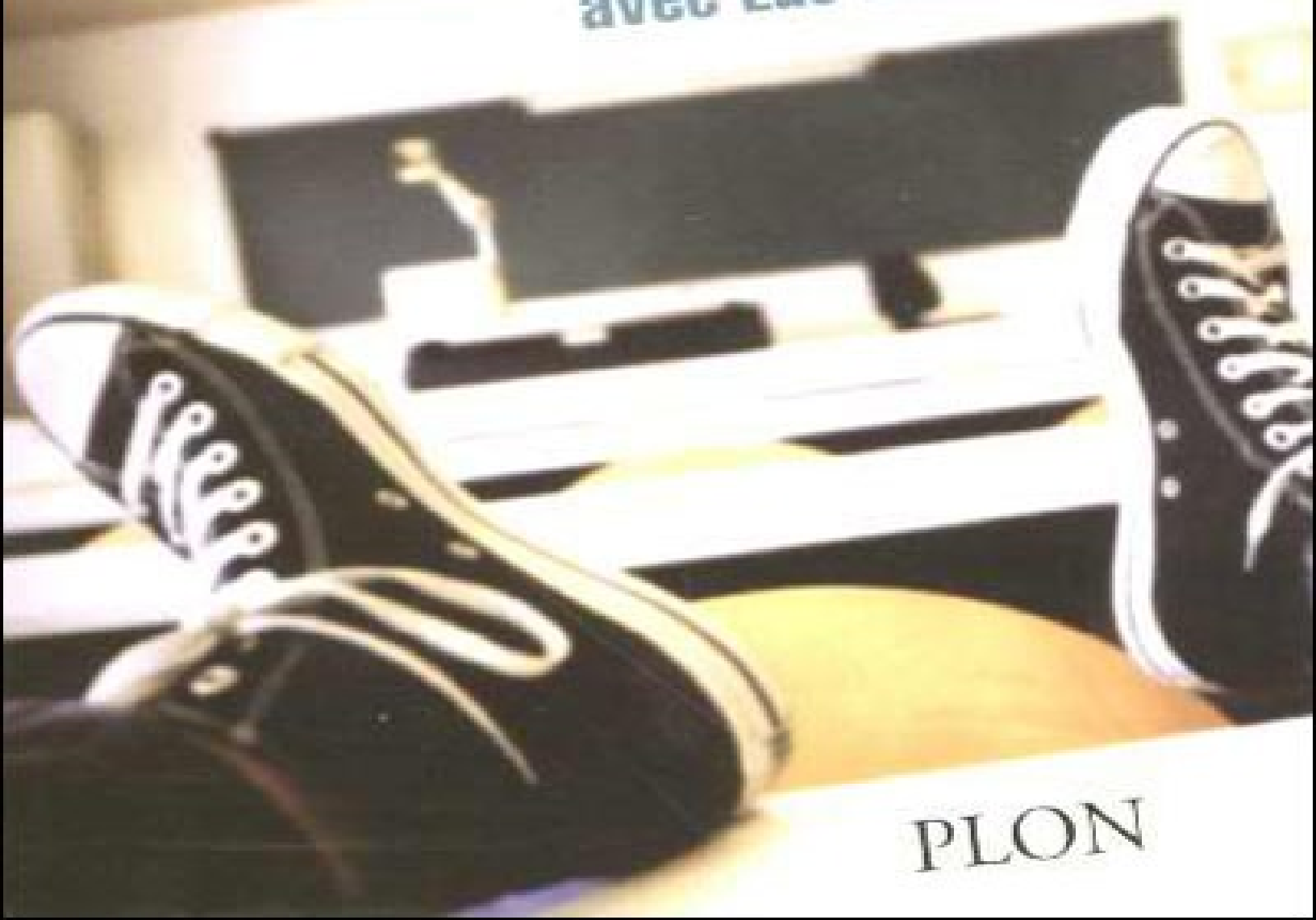


Provisseure à Vaulx-en-Velin

Chris Laroche

avec Luc Rosenzweig



PLON

Chris Laroche
avec Luc Rosenzweig

Provisseure à Vaulx-en-Velin



Plon

OceanofPDF.com

© Plon, 2005
ISBN 2.259 19999.2

OceanofPDF.com

Aux élèves du lycée Robert-Doisneau

OceanofPDF.com

Prologue.

Itinéraire de Lyon à Vaulx-en-Velin

On ne naît pas proviseure, on le devient.

Pas depuis très longtemps d'ailleurs : jusqu'au début des années soixante-dix, l'usage voulait que l'on réservât ce titre, uniquement masculin, au chef d'un établissement de garçons. Dans les lycées « de jeunes filles », comme on disait à l'époque, c'était « madame la Directrice » qui veillait au bon fonctionnement des enseignements, et à la moralité des élèves que lui confiaient leurs parents. Des changements autrement plus importants que la banalisation du titre de « proviseur » ont affecté le système éducatif : la mixité s'est généralisée dans l'enseignement secondaire et celui-ci s'est ouvert à des secteurs de la population qui en étaient jusque-là exclus.

On « devient » proviseure, donc, mais les vocations de chef d'établissement sont rarement précoces. On imagine mal un enfant proclamer devant le cercle de famille perplexe : « Quand je serai grand, je serai proviseur ! »

Aucun chef d'établissement sans doute n'avait jamais imaginé dans sa jeunesse le trajet qui a fait basculer son existence vers ces étranges fonctions.

La tradition française veut que les proviseur(e)s des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels, les principaux et principales de collèges soient issus pour la plupart du corps enseignant.

Ayant parfois derrière eux de longues années de présence devant les élèves, ils ont, à un moment de leur carrière, fait un choix, celui de quitter leur classe. Franchir ce pas, passer de l'autre côté du miroir, c'est le résultat d'une démarche dont les motivations conscientes ou inconscientes sont propres à chaque individu qui l'entreprend.

L'itinéraire personnel qui m'a menée au métier de proviseure que j'exerce aujourd'hui ne saurait donc être considéré comme représentatif, et encore moins exemplaire, de la corporation.

D'abord maîtresse auxiliaire, puis adjointe d'enseignement, puis professeure certifiée dans divers établissements de l'agglomération lyonnaise, j'ai enseigné les lettres classiques pendant trente ans.

En 1995, élevant seule trois filles qui allaient entreprendre des études supérieures, j'ai décidé de préparer le concours de l'agrégation.

Mes motivations étaient très claires : un meilleur salaire, et travailler moins (quinte heures de cours hebdomadaires pour les agrégés au lieu des dix-huit imposées aux titulaires du CAPES). Après une année « monacale », au cours de laquelle j'ai mené de front préparation du concours, service complet d'enseignement et responsabilités familiales, j'ai réussi le concours.

L'année suivante j'ai accepté d'effectuer, en sus de mon service, quelques vacations à l'Université Lyon-II, comme chargée de cours de littérature française pour les étudiants en DEUG. J'ai beaucoup aimé cet enseignement, mais je n'avais pas de projet de recherche.

Un jour, par hasard, dans la salle des professeurs du lycée Saint-Exupéry de Lyon, où j'enseignais, une collègue CPE (conseillère principale d'éducation) m'explique les récents aménagements dans le mode de recrutement et dans la formation des personnels de direction.

On laisse aux candidats, me dit-elle, à l'issue d'un stage de six mois, la possibilité de retourner dans leur poste antérieur si le nouveau métier ne leur plaît pas.

Aller voir ailleurs sans brûler ses vaisseaux, répondre à l'appel du changement sans prendre des risques irresponsables dans ma situation familiale, c'est une occasion qui me convient parfaitement et qu'il ne faut surtout pas laisser passer.

Enseignante, je n'avais perçu que des aspects partiels de l'activité des divers « patrons » des collèges et lycées où j'avais exercé.

Pourtant, quand j'ai abordé le stage de formation, après avoir, en novembre 1996, réussi le concours de personnel de direction, je me suis vite passionnée : on nous initiait à des aspects de l'éducation qui étaient pour moi une terra incognita : droit, sociologie, économie, ressources humaines. On nous donnait l'opportunité de découvrir « en situation » des institutions comme un commissariat de police, une administration municipale, autres acteurs de cette réalité urbaine dont j'allais, moi aussi, bientôt devenir partie prenante. Ces rencontres balayèrent de mon esprit bien des préjugés

et idées toutes faites sur ces métiers et sur les hommes et les femmes qui les exercent.

Nous devons également effectuer un stage de trois semaines en entreprise : pour moi ce fut Carbone Industrie, une entreprise de technologie de pointe installée à Villeurbanne.

Mon stage au collège des Quatre-Vents, à L'Arbresle, me permit aussi de découvrir les particularités de ce gros établissement situé dans une zone semi-rurale du département du Rhône. J'ai eu la chance d'y travailler auprès d'un principal passionné, Claude Sublet, qui insufflait à cet établissement son inépuisable énergie.

Je me suis donc à mon tour passionnée pour cette formation et j'ai très consciemment choisi de poursuivre ce parcours.

Un bon rang au concours m'a permis d'obtenir, comme première affectation, un poste de proviseure adjointe dans un grand lycée situé en zone urbaine. C'est ainsi qu'en septembre 1997 j'ai rejoint le lycée Jean-Paul-Sartre de Bron, un lycée de 1 230 élèves, comportant des sections générales et technologiques, un « gros bahut ». J'y ai appris à mettre « les mains dans le cambouis » d'une organisation complexe où il faut ajuster emplois du temps, occupation des salles, gestion du personnel...

En venant à Bron je renouais aussi avec le tropisme qui m'avait, à plusieurs reprises au cours de ma carrière, amenée dans l'est de l'agglomération lyonnaise, cette ceinture de cités qui va de Rillieux au nord à Vénissieux au sud, en passant par Décines et Vaulx-en-Velin.

Les difficultés économiques en ont affecté le développement urbain, et Vaulx-en-Velin n'est pas la seule commune à souffrir d'un « déficit de représentation » dans les médias. Mais au-delà des clichés négatifs sur les « banlieues », et sans minimiser la réalité des problèmes sociaux, je connaissais aussi la vitalité des « acteurs de terrain », comme on dit, qui l'investissent dans ces zones urbaines, en particulier dans le système éducatif.

C'est donc en toute connaissance de cause que, au bout de trois ans, pour la rentrée 2000, j'ai posé ma candidature au poste de proviseure du lycée Robert-Doisneau, qui avait ouvert ses portes en 1995.

1.

Du « quartier » à la rue Saint-Guillaume

Vendredi 16 juillet 2004 : de grands quotidiens nationaux — *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro* — font un compte rendu détaillé des tensions entre le chef de l'État et son ministre des finances. L'accroissement du chiffre de vente de ces journaux, ce jour-là, à Vaulx-en-Velin (Rhône) n'est pourtant pas lié à ce conflit entre Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, mais à la présence, en page intérieure, d'articles et de photos relatifs à trois jeunes habitants de cette ville : Inès Bouacida, Benjamin Badia et Najmeddine Jaouadi.

Depuis dix ans, cette cité de 40 000 habitants de l'agglomération lyonnaise n'a guère eu les honneurs de la grande presse. Au début des années 1990, on parlait de voitures brûlées, de commerces saccagés, de policiers blessés lors d'émeutes urbaines opposant des jeunes des « quartiers » aux forces de l'ordre.

Aujourd'hui, on salue l'entrée à l'institut d'études politiques de la rue Saint-Guillaume à Paris (Sciences-po) de trois jeunes Vaudais, comme on désigne les habitants de Vaulx-en-Velin. La belle affaire ! dira-t-on. On compte plusieurs centaines d'étudiants admis chaque année dans de grandes écoles aussi prestigieuses, sinon plus, que Sciences-po, qui ne sont l'objet d'aucune attention médiatique.

Mais voilà, Inès, Benjamin et Najmeddine viennent de Vaulx-en-Velin, ils ont étudié dans les collèges « ZEP » de Vaulx puis au lycée Robert-Doisneau, établissement situé au centre de cette commune dont dix années de calme relatif n'ont pas encore réussi à effacer la mauvaise réputation.

Je suis, depuis septembre 2000, la proviseure de ce lycée, et je ne sais pas si je dois me réjouir de la brusque notoriété de l'établissement où je travaille ou bien déplorer que l'on considère toujours comme une performance exceptionnelle l'accession de « jeunes des banlieues » à des études supérieures d'excellence. Ainsi, en cette année 2004, les résultats du baccalauréat ont produit à Doisneau une moisson de mentions (une « Très bien », cinq « Bien » et vingt-quatre « Assez bien ») qui ne doivent rien à des procédures spécifiques, et l'entrée en classe préparatoire scientifique

d'Alice Meine, qui a décroché la mention « Très bien », n'a pas intéressé les médias.

Certes, le succès de nos trois lauréats n'aurait sans doute pas pu être enregistré sans l'audacieuse procédure de recrutement d'élèves issus des quartiers défavorisés mise en place, depuis 2001, par Sciences-po Paris sur l'initiative de son directeur, Richard Descoings. Certains collègues, dirigeant d'importants lycées de grandes villes pourvus de classes préparatoires performantes, n'ont d'ailleurs pas manqué de me le faire remarquer, me rappelant ainsi à une nécessaire et salutaire modestie. Mais nous ne boudons pas notre plaisir, ni la fierté d'avoir contribué, avec toute l'équipe éducative du lycée, au succès scolaire de jeunes gens et de jeunes filles dont l'origine sociale modeste présageait mal, en termes statistiques, de leur capacité à tirer leur épingle du jeu.

Longues et coûteuses, les études supérieures en grandes écoles sont le plus souvent tout simplement inaccessibles à nos élèves pour des raisons financières, quelles que soient leurs qualités. Et c'est un grand mérite du dispositif mis en place par Sciences-po Paris : les bourses accordées aux lauréats leur permettent d'accéder à des études prestigieuses à la mesure de leurs capacités personnelles, et d'en finir avec l'autocensure que s'infligent les lycéens originaires de milieux défavorisés.

Cependant, l'entrée du lycée dans le partenariat avec Sciences-po Paris n'avait de sens que si la dynamique de cette expérience se développait. Et c'est ce qui s'est passé quand les lycées Jacques-Brel et Marcel-Sembat, de Vénissieux, sont à leur tour entrés dans ce dispositif, à la rentrée scolaire suivante. Les trois lycées de l'Est lyonnais ont beaucoup de points communs ; avec Denise Adalid et Bernard Riban, mes collègues proviseurs, et les équipes de direction, nous avons donc pris l'habitude de partager nos réflexions et nos expériences. Nous rencontrons les mêmes difficultés à aider nos élèves et à promouvoir leurs mérites.

Aussi, en octobre 2004, quand Najmeddine, Inès et Benjamin sont revenus à Doisneau pour raconter aux lycéens de cette année scolaire commençante leur entrée à Sciences-po, ils sont également allés rendre visite à ceux de Jacques-Brel et de Marcel-Sembat pour leur faire partager l'espoir que leur exemple a suscité chez les Vaudais. À Vénissieux et à Vaulx-en-Velin, autant qu'en Seine-Saint-Denis, il fallait montrer qu'on peut surmonter les handicaps sociaux, confirmer la valeur et le courage de nos jeunes élèves, et leur donner des perspectives concrètes de réussite.

L'impact de la réussite de Benjamin, Inès et Najmeddine a vraiment développé une dynamique : davantage de candidatures cette année pour des orientations post-baccalauréat ambitieuses, demandes d'information de la part des élèves de seconde et de première. Beaucoup se disent : « Après tout, pourquoi pas moi ? » Il ne s'agit pas de faire entrer tout le monde à Sciences-po, mais de donner à tous davantage d'ambition, de confiance et de volonté de réussite.

Et pour continuer à ouvrir pour nos élèves le champ de leurs possibilités d'orientation, nos trois lycées ont aussi travaillé avec les Instituts nationaux des sciences appliquées, l'équipe de l'INSA de Lyon en particulier. Ces instituts sont devenus depuis leur création, au début des années 1960, des écoles prestigieuses de formation d'ingénieurs. Notre travail a débouché sur un partenariat qui va permettre en juin 2005 à onze élèves de ces trois lycées d'y être admis. Les responsables des INSA se sont aperçus des défauts de leur système de recrutement : alors que la moulinette informatique du traitement des dossiers leur amenait les meilleurs éléments des meilleurs lycées, des étudiants hors normes, bien que brillants et capables, n'avaient aucune chance d'être admis puisque le moindre accroc dans leur parcours scolaire les éliminait.

Il s'agit pour les INSA de renouer avec leurs origines : ils avaient été créés pour élargir socialement le recrutement des ingénieurs, monopolisé par les grandes écoles élitistes traditionnelles (Polytechnique, Centrale, etc.).

L'initiative de Richard Descoings a fait incontestablement bouger tout le glacis des formations d'excellence post-baccalauréat. Les critiques formulées à son encontre au nom de l'incompatibilité de son initiative avec l'idéal élitiste républicain oublient de prendre en compte cet effet d'entraînement. Lorsque l'on aperçoit une brèche dans le mur imaginaire qui vous sépare des formations d'excellence, on commence aussi à se dire que ce projet n'est pas irréalisable.

D'autres expériences se développent : ici une classe prépa « spéciale lycéens de ZEP », là une formation renforcée lancée par une grande école de commerce, l'ESSEC, dans quelques lycées de zone défavorisée. Leur objectif est de préparer des élèves de ces établissements à réussir les concours classiques. On en vient alors à sélectionner dès la classe de seconde des jeunes dont on pense que, soumis à un forçage éducatif, ils pourront se mesurer aux meilleurs élèves des lycées les plus prestigieux.

Bien souvent on tente de leur faire copier des modèles culturels, et surtout, en les séparant de la masse des autres élèves, on se prive de mettre en œuvre une dynamique collective d'ambition et de promotion. On se souvient comment les « hussards noirs de la République » repéraient les meilleurs éléments et les poussaient à se distinguer de la masse.

La voie que nous avons choisie avec nos partenaires de l'enseignement supérieur se veut moins élitiste. Il ne s'agit pas de mettre sous serre quelques belles fleurs issues d'un sol aride, mais de donner le même terreau à tout le monde.

Je me réjouis donc de l'« effet Sciences-po », mais je n'oublie pas pour autant que la poursuite d'études après le baccalauréat de la majorité de nos élèves est parfois problématique, et que les diplômes obtenus ne garantissent pas toujours, loin de là, une insertion professionnelle satisfaisante. Je me déssole quand je vois revenir au lycée tel ancien élève titulaire d'un DUT d'informatique, au chômage, qui me raconte les galères des petits boulots et la difficulté des recherches d'embauche quand on s'appelle Mohamed.

À l'inverse de l'initiative de Richard Descoings, que son caractère exceptionnel, limité à un nombre réduit d'étudiants, n'a pas empêché d'être fortement médiatisée, la discrimination négative des jeunes issus de l'immigration touche beaucoup de monde, et on en parle beaucoup moins. Ces jeunes diplômés issus de l'immigration sont les premiers touchés par le chômage.

D'autres n'arrivent jamais jusqu'au lycée. Leur environnement a sans doute contribué à leur échec. Oisiveté et délinquance, soumission et dépendance, voire dérive vers l'intégrisme religieux, sont souvent les filles de la misère et de la précarité.

Ces jeunes diront alors qu'ils « rouillent » au pied des immeubles, un mot-valise qui fait entrer en collision le mot arabe *roula* (« frère », au sens large), et le verbe français qui désigne le fait, pour une pièce de métal exposée à tous vents, de se détériorer inexorablement. Triste mais pertinente métaphore. Azouz Begag, sociologue, récemment promu ministre de la République, est un enfant du pays. Il a grandi dans les bidonvilles de l'Est lyonnais. Il a inversé positivement la métaphore en parlant de « dérouilleurs » pour désigner les enfants des quartiers qui, comme lui, ont réussi à gravir les barreaux de l'échelle sociale.

On lira donc ici l'histoire d'un lycée résolument « antirouille », produit d'une alchimie où chacun des membres de la communauté éducative a sa part, si infime soit-elle. Un lycée qui, d'ailleurs, est loin d'être inoxydable, exposé comme il est quotidiennement aux rumeurs du monde, aux soubresauts liés aux grands débats nationaux et internationaux : laïcité, terrorisme, conflits du Proche et du Moyen-Orient.

Et l'on verra ainsi que le fossé qui sépare le « quartier » de la rue Saint-Guillaume n'est pas infranchissable.

OceanofPDF.com

2.

Vaulx-en-Velin, ma ville

À la fin août de l'an 2000, j'ai donc quitté mon appartement de fonction de Bron pour rejoindre celui qui m'était attribué au lycée Robert-Doisneau de Vaulx-en-Velin. Les deux villes sont contiguës, situées toutes les deux au-delà du « boulevard de ceinture », la voie rapide périphérique qui sépare la ville de Lyon de l'univers des cités.

Dans l'esprit de beaucoup de vieux Lyonnais, franchir ce boulevard c'est quitter un monde policé pour des territoires dangereux. En deçà du boulevard, c'est la capitale de la soie, sa légendaire discrétion, sa convivialité et son art du bien-vivre, derrière lesquels se dissimulent les passions, les amours et les haines d'une bourgeoisie plus industrielle que rentière. Au-delà, c'est Rillieux, Vaulx-en-Velin, Décines, Bron, Vénissieux, Saint-Priest.... Ces villes de l'Est lyonnais, jadis dauphinoises, rurales et maraîchères, ont connu le destin commun des banlieues surgies dans le sillage des « Trente Glorieuses » : tours et barres pour loger les diverses vagues d'immigration, centres commerciaux géants, puis une lente dégradation de l'habitat et du tissu urbain liée à la paupérisation de populations touchées de plein fouet par le chômage et l'exclusion sociale.

En passant de Bron à Vaulx-en-Velin, je descendais d'un cran dans l'échelle des valeurs imaginaires trop souvent affectée à ces communes par ceux qui les traversent à toute allure pour rejoindre les stations de ski des Alpes.

Bron a conservé beaucoup plus de mixité sociale : d'importants secteurs pavillonnaires y côtoient les cités de Parilly. On y vient des beaux quartiers pratiquer l'aviation légère sur l'aéroport qui fut longtemps le seul de l'agglomération lyonnaise.

Il en va différemment à Vaulx-en-Velin, et le moins que l'on puisse dire, c'est que cette ville de 40 000 habitants, la quatrième de l'agglomération lyonnaise par l'importance de sa population, a un sérieux problème d'image. On la voit apparaître en 1990 dans les journaux télévisés à l'occasion de violents affrontements opposant des groupes de jeunes, majoritairement issus de l'immigration, aux forces de l'ordre. Vaulx-en-

Velin devient alors synonyme de voitures brûlées, de vitrines brisées, de magasins saccagés.

C'est en 1995, en pleine vague de terrorisme en France, que la « légende noire » de Vaulx-en-Velin connaîtra son apogée, avec l'affaire Khaled Kelkal. Pendant tout l'été, la photo de ce jeune Algérien de vingt-deux ans, décrété ennemi public numéro un et présenté comme le principal organisateur des attentats islamistes en France, est affichée dans tous les commissariats de police du pays et diffusée à la télévision. Il sera abattu le 6 octobre 1995 à Vaugneray, dans les monts du Lyonnais, par les forces de police. Le lendemain, le journal *Le Monde* publiait l'intégralité d'un entretien avec Khaled Kelkal réalisé quelques années plus tôt par un sociologue allemand venu étudier *in situ* les populations de jeunes issus de l'immigration dans les banlieues françaises. Né en 1973 en Algérie, Khaled Kelkal est arrivé en France à l'âge de trois ans, quand sa famille s'est installée à Vaulx-en-Velin. Il a un parcours scolaire sans histoire jusqu'à son entrée, en seconde, dans un lycée de Lyon pour préparer un baccalauréat technologique. Après des difficultés d'adaptation dans cet établissement, il glissera progressivement dans la petite délinquance d'abord, puis dans la mouvance des soutiens, en France, aux terroristes du Front islamique du salut algérien (FIS).

Avec l'affaire Kelkal, Vaulx-en-Velin ajoute alors, à sa mauvaise réputation de foyer endémique de délinquance et de violences urbaines, le parfum sulfureux d'une cité repaire de poseurs de bombes...

Ainsi, fin novembre 1995, *Le Figaro Magazine* publie une longue enquête sur la ville, titrée « Comment une cité a viré au ghetto ». Pour cet hebdomadaire, le constat est accablant : « Depuis 1990 Vaulx-en-Velin a cessé de se situer en banlieue, elle se suffit à elle-même. Devenue capitale sans périphérie ni État, elle a adopté ses propres règles, ses frontières, ses codes de conduite, son patois. Sont exclus d'office les policiers, les politiques et les journalistes. »

N'appartenant à aucun de ces corps de métiers, j'avais décidé de travailler et de vivre là, bien résolue à faire un sort à tous les préjugés qui pesaient sur cette ville à l'exécrable réputation. Nombreux sont les enseignants affectés dans les zones dites « sensibles » qui préfèrent vivre hors des localités où habitent leurs élèves.

Certains membres des personnels de direction disposant d'un logement de fonction n'y passent que le temps strictement exigé par l'administration,

fuyant dès que possible vers des cieux à leurs yeux plus cléments. Mais dans les établissements scolaires de l'Est lyonnais la majorité des proviseur(e) s résident dans le logement mis à leur disposition. Pas seulement pour des raisons financières (elles existent, certes), mais d'abord parce que l'environnement n'est ni particulièrement désagréable, ni dangereux.

En écrivant cela, j'ai tout de même une pensée pour quelques collègues moins bien lotis que moi, qui résident dans des logements mal insonorisés, mal conçus. C'est notamment le cas dans ces collèges construits à la chaîne dans les années 1960-1970, qui attendent toujours leur réhabilitation. À côté d'eux, je suis une privilégiée : l'appartement est vaste et lumineux, comme l'ensemble du lycée d'ailleurs.

Je commençai donc, dès le jour de mon emménagement, à vivre en « Vaudaise ». Je suis partie à la découverte de « ma » ville et, peu à peu, je me suis approprié cet espace dont on imagine mal, de l'extérieur, la richesse et la complexité.

J'ai fait d'abord connaissance avec la cabine téléphonique située sur le parking en face du lycée, ce jour de fin août 2000 où les déménageurs apportent mes meubles ; ils ont vidé une partie du chargement du camion sur la chaussée à côté de la cabine en attendant le monte-charge qui a du retard. Nous pique-niquons au milieu des caisses. Je peux observer les allées et venues des passants qui s'y arrêtent.

Il fait chaud ce jour-là, ceux qui téléphonent laissent les portes ouvertes, les mots résonnent. Pendant le court moment de cette pause de midi j'entends parler le vietnamien, l'arabe, le turc, le portugais.

Cette cabine me sera très vite familière : l'appartement que j'occupe est situé au-dessus, dans la nuit montent souvent les échos parfois véhéments de conversations dans des langues que je ne comprends pas.

Appels à des correspondants lointains en décalage horaire, les sentiments, les émotions tendres ou violentes passent dans les intonations : la cabine téléphonique est reliée au monde entier, Vaulx-en-Velin est la terre d'accueil d'une population dont les origines sont beaucoup plus mélangées que celle des quartiers plus bourgeois que j'ai connus auparavant. N'étant ni une touriste, ni une sociologue en mission, j'allais devoir confronter mes perceptions, mes convictions, mes habitudes, avec celles, notablement différentes, des gens dont j'allais partager la vie quotidienne.

Il m'a fallu venir vivre ici pour comprendre, par exemple, que je fais partie du même monde, que cela me plaise ou non, que ces hommes barbus en robe ou tunique, que je vois, tôt le matin ou tard le soir, arpenter à grandes foulées les trottoirs à l'heure de la prière.

Quand j'ai aperçu un matin, dans la file d'attente devant moi à la poste, entre sa robe et sa chaussure, la cheville nue et dégagée d'un jeune homme très barbu, j'ai souri intérieurement en pensant aux hommes du XIX^e siècle qui défilaient de convoitise parce qu'ils avaient entrevu une cheville entre la bottine et la robe au hasard d'une marche d'escalier... Plus sérieusement, c'est en côtoyant, chez le marchand de journaux ou dans la foule des clients du supermarché, ces hommes et ces femmes dont la tenue vestimentaire ne correspond pas à mes habitudes que j'ai appris à réfléchir un peu mieux que je ne pouvais le faire quand j'habitais des quartiers plus « protégés »...

On apprend vite ici à faire beaucoup plus attention aux gens que l'on côtoie dans la rue, parce que toute la population de Vaulx-en-Velin est contrainte d'inventer chaque jour une façon de vivre ensemble. À chacun d'entre nous d'occuper toute la place qui lui revient et de ne pas abandonner le terrain aux pressions communautaires. Sans agressivité aucune, mais simplement, sans peur et sans complexe.

Cela commence à la porte du bureau de poste : ce monsieur à la cheville tentatrice semble me considérer comme un être humain de seconde zone, mais il va bien falloir qu'il accepte mon regard et mon sourire, et s'il trouve ma tête nue impudique, le fait que je sois une femme ne lui donne pas le droit de m'ignorer au point de me passer devant dans la file d'attente. Lui aussi doit tenir compte qu'après tout nous sommes en France et que les femmes doivent y être traitées comme des citoyennes jouissant des mêmes droits et soumises aux mêmes devoirs que la gent masculine.

Les lieux d'échanges, de rencontres des différents modes de vie sont d'abord les commerces. Il faut beaucoup de temps et de volonté, il faut mêler beaucoup d'activités, de circulation, d'échanges pour faire naître de la ville.

Mais les boutiques s'ouvrent les unes après les autres. Dans la rue Émile-Zola, sur la façade nord du lycée, les espaces prévus pour elles étaient encore gris et déserts à l'automne 2000 et leurs grilles restaient fermées sur le vide. Et puis peu à peu, une épicerie, un pressing, une brasserie sont venus rejoindre la Maison de la Presse, la banque, la pharmacie ; les vitrines se colorent, les trottoirs s'animent, la vie s'installe, on ouvre un restaurant

italien, une agence immobilière... L'été et l'automne 2004 voient sortir de terre de nouveaux immeubles d'habitation, tout près du lycée et du centre. Le terrain vague se transforme en jardin municipal.

L'association des commerçants du centre-ville a pris le nom de « Centre Vie » : tout un programme.

Ce printemps-là, les commerçants ont lancé une braderie. Musique, fanfare, podium, jeux et même défilé de mode. La jeune créatrice débute, elle cherchait des mannequins bénévoles. Des élèves du lycée vont présenter ses modèles.

Garçons et filles, ils y prennent visiblement tous beaucoup de plaisir. Il faut bien le dire, c'est aussi un plaisir de les regarder. Et cette mise en valeur de la beauté des corps fait sens au cœur d'un quartier où d'autres ne cherchent qu'à enfermer le corps, celui de la femme en particulier.

Pendant leur défilé une famille nombreuse passe dans la rue au pied du podium, son chemin ne lui permet pas de l'éviter. La mère, toute voilée de noir, visage masqué, sauf les yeux, pousse un peu plus vite la poussette du petit dernier, et tire sur le bras de sa petite fille, déjà voilée elle aussi.

Pourtant, le père ne marque pas la même précipitation fuyante. Il laisse sa femme et ses enfants le distancer, ralentit en passant sous le podium et prend tout le temps de contempler le spectacle... Sans doute tente-t-il de résister aux sirènes émancipatrices de cette société occidentale dans laquelle il vit et qu'il craint pourtant.

Mon acclimatation à ma nouvelle ville n'a pas toujours été aussi placide. C'est là que j'ai fait pour la première fois connaissance avec un pitbull, cette race de chiens de combat maintenant prohibée. L'un de ces molosses a couru vers mon chien un soir, dans la rue derrière le lycée, au bord du terrain vague qui n'était pas encore un jardin municipal, et je n'ai pas aimé du tout. J'ai un chien très pacifique, plutôt sociable, qui a tendance à faire la fête à tout être vivant qui l'approche.

Ce soir-là, quand cette 205 s'arrête, je ne vois pas d'abord que son conducteur a laissé descendre son pitbull sans laisse, et bien sûr sans muselière.

Je ne me rends vraiment compte du problème que lorsque mon chien se précipite vers lui pour jouer (!). Je tire sur sa laisse pour le ramener près de moi, pensant que le propriétaire du pitbull va rappeler son animal. Mais celui-ci est déjà collé contre ma jambe droite et mon chien contre ma jambe

gauche. Ça a l'air de leur plaire, ils s'amuse bien, et moi je suis au bord de l'évanouissement pendant que le maître du pitbull, rouleur de mécaniques « bien de chez nous », me crie avec beaucoup d'assurance, mais de loin :

« N'ayez pas peur, il m'obéit ! »

Ce n'est pas exactement le cas : la bête ne répond à aucun des ordres de son maître. Celui-ci se vexe un peu et finit par fourrager dans son coffre pour trouver un bout de corde et venir récupérer son chien. Je constate avec inquiétude qu'il n'est pas tout à fait décontracté pendant cette opération un peu délicate.

Je respire à nouveau une fois le pitbull enfermé dans la 205. Son maître me tourne le dos et démarre sur les chapeaux de roue, pas content, me criant par la vitre ouverte :

« Il allait juste courir un peu ! »

Le grand terrain derrière le lycée est encore en friche, à l'abandon, peu après mon arrivée, à l'automne 2000. Il accueille quelques enfants qui jouent, et surtout beaucoup d'étourneaux dans le très vieux frêne malade qui se dresse au bord du pré, en attendant les travaux prévus d'aménagement d'un parc urbain.

Un matin de la fin de ce mois d'août 2000, des dizaines de caravanes de nomades s'y installent. Les femmes viennent accrocher linge et couvertures sur le grillage de la cour du lycée, les gosses s'amuse avec l'eau de la borne d'incendie et les plus grands partent mendier dans les rues de Vaulx ou plus loin. Un autre univers de précarité et de besoin est venu se poser sur le territoire de la commune la plus pauvre de l'agglomération lyonnaise, celle qui compte le plus grand nombre de chômeurs et de RMistes. Après plusieurs jours de discussions et de médiation organisés par la municipalité, ils partiront et s'en iront tenter leur chance quelques kilomètres plus loin.

Le contact ne se fait pas très facilement avec la population. La méfiance vis-à-vis des nomades, des manouches, des romanichels, est aussi répandue dans les cités qu'elle l'est dans nos campagnes, même si j'ai toujours vu dans les rues de Vaulx les gens les plus modestes donner l'aumône à ces mains tendues dans la rue.

Le contact sera encore plus difficile quand, un an plus tard, des réfugiés tsiganes venus de Roumanie vont s'installer dans des conditions matérielles abominables sur les friches industrielles du sud de la commune, vers

l'hippodrome. Ils sont englués dans la boue, le froid, le dénuement. Toutes les organisations caritatives et humanitaires se mobilisent pour tenter de les aider un peu et trouver des solutions. Eux aussi partiront, vers d'autres lieux tout aussi sordides, pour éviter d'être expulsés vers leur pays d'origine qui les opprime et les rejette.

Quelques êtres plus perdus et solitaires se fixent cependant. Un « SDF » qui a plutôt ses habitudes dans le quartier du Mas-du-Taureau se met à dormir pendant plusieurs nuits en septembre 2003 dans les broussailles du terrain vague derrière le lycée. Il prononce quelques harangues de loin en gesticulant beaucoup quand il a pu trouver à boire. J'ai un peu peur de l'approcher. Je me contente de vérifier qu'il a bien été repéré par les services sociaux.

Pendant plusieurs jours aussi un homme campe dans sa vieille voiture derrière le lycée. Il part tôt le matin, mais il y dort toutes les nuits. Un matin de froid et de pluie, je lui apporte un Thermos de café et quelques provisions. Pendant plusieurs semaines, je ne le vois plus.

Et puis, un matin, il repasse au lycée m'offrir une immense tarte aux pommes, il a trouvé un petit boulot.

Toutes les villes, même les plus pauvres, ont une histoire.

Les communes de la périphérie lyonnaise, les riches de l'Ouest comme les pauvres de l'Est, ont grandi ensemble, à partir des années 1960. Quand on a construit, plus ou moins loin des centres des grandes villes, ce que l'on nomme encore aujourd'hui les « grands ensembles », on a permis à des populations de se loger rapidement, comme dans le quartier de la Duchère, un quartier « sensible » dans l'ouest de Lyon, où l'on a pu notamment héberger à la fin des années 1960 de nombreux rapatriés d'Algérie.

On sait aussi comment ce type d'urbanisme a depuis été abandonné quand on en a constaté les limites, voire les nuisances ; ainsi, à Vénissieux, après avoir bâti la ZUP (zone à urbaniser par priorité) des Minguettes, à la réputation aussi sulfureuse que celle de Vaulx-en-Velin, on vient de commencer, en 2003, à démolir certains des immeubles les plus inhumains et les plus dégradés.

À Vaulx-en-Velin également le développement urbain est passé par des phases d'implantation de « grands ensembles », qui ont grossi rapidement sa population. La commune comptait 12 000 habitants au début des années

1960, et sa vie était essentiellement organisée autour du centre du vieux village.

Dans *Le Gone de Chaâba*, Azouz Begag a décrit comment, dans ces années-là, de l'autre côté du boulevard de ceinture de Lyon et derrière le canal de Jonage, les petits enfants d'immigrés poussaient comme ils le pouvaient au milieu des bidonvilles. Le vieux bourg est devenu le quartier du « Village », au nord du nouveau centre-ville.

La première construction importante de zone d'habitations est l'ensemble de La Grappinière, au nord-est de Vaulx-en-Velin, achevé en 1964. La ZUP a ensuite été bâtie au cours des années 1970 : les immeubles de logements et la construction des écoles et des collèges ont considérablement modifié le paysage de Vaulx et la dimension de la ville qui, en deux décennies, a vu doubler puis tripler le nombre de ses habitants.

Mais c'est une population aux revenus souvent très modestes, et les couches moyennes qui ont habité les immeubles neufs au début ne se fixent pas encore durablement dans la commune, où ne restent que les habitants les plus démunis. C'est tout un processus d'agrégation et de ségrégation qu'il faudra beaucoup de temps et de détermination pour enrayer.

Ce revirement commence à s'opérer au début des années 1990, mais à cette époque les éléments qui constituent l'agglomération vaudaise sont encore disparates, les différents quartiers communiquent mal entre eux, les jeunes issus de l'immigration sont trop souvent déjà confrontés à la précarité et à l'exclusion : les « événements » de 1990 au Mas-du-Taureau en sont en partie l'expression violente.

3.

Un lycée nommé Désir

Souvent, quand je dis que je suis proviseure à Vaulx-en-Velin, on me demande : « Ce n'est pas trop dur ? Ils ne doivent pas être faciles, hein ? »

Mes interlocuteurs restent toujours un peu sceptiques quand je leur explique que la réalité est à la fois moins dramatique et beaucoup plus compliquée.

Cet après-midi de rentrée de septembre, l'amphithéâtre du lycée Robert-Doisneau est rempli d'un public d'étudiants. Sur l'estrade sont installés une dizaine de lycéennes et lycéens de terminale, dans un joyeux métissage de toutes les couleurs de peau. En face d'eux, dans l'amphithéâtre, les visages des étudiants sont presque tous beaucoup plus... pâles.

C'est le début du mois d'octobre 2003. Les deux grandes écoles implantées à Vaulx-en-Velin, l'École nationale d'architecture et l'École nationale des travaux publics et de l'équipement (ENTPE), accueillent comme chaque année une nouvelle promotion d'étudiants originaires de toute la France, et appartenant plutôt aux couches sociales dites « moyennes » ou « favorisées ».

Les élèves du lycée vont prendre en charge pendant quelques heures par petits groupes ces étudiants nouvellement arrivés à Vaulx-en-Velin pour les emmener à pied découvrir les quartiers de la commune où ils vivent.

La plus grande partie des lycéens vaudais sont nés à Vaulx ou dans l'agglomération lyonnaise mais, par leurs origines familiales, ils représentent ici de multiples régions de tous les continents de la planète : les parents de Vo sont venus du Vietnam. Le père de Jean vit en Centrafrique mais sa mère, antillaise, est installée depuis trois ans à Vaulx. La mère de Nathalie est serbe. Les grands-parents paternels de Michel sont portugais mais sa mère est polonaise. La mère d'Hervé est italienne et son père est breton. Les parents de Marie sont congolais, ceux de Mohamed sont algériens, Myriam vit chez une tante et ses parents sont restés en Tunisie, Fouzia est algérienne comme ses parents, sa mère est restée au bled. La

famille d'Anne est vaudaise depuis trois générations par ses ancêtres paternels italiens, mais sa mère est la fille d'un Juif allemand qui a fui l'Allemagne nazie pour s'installer à Lyon. Les parents d'Aïcha sont marocains, Jean-François est lyonnais comme toute sa famille, Zohra vient d'arriver d'Algérie, etc.

Ils sont citoyens français pour 90 pour cent d'entre eux, mais plus de la moitié de leurs parents sont de nationalité étrangère.

En outre, la majorité d'entre eux appartiennent à ce que l'on nomme pudiquement des « milieux économiquement défavorisés ».

Cette opération de rencontres et de visites s'inscrit dans le cadre du séminaire de rentrée des deux grandes écoles. Il s'agit de permettre aux nouveaux étudiants de découvrir l'environnement dans lequel ils vont passer trois ou quatre ans de leur vie. Beaucoup d'entre eux arrivent à Vaulx avec des représentations très négatives de la commune, dont ils ne connaissent que l'image véhiculée par les médias.

Pour l'instant, étudiants et lycéens sont face à face dans l'amphi, pendant que, avec des responsables des deux écoles, nous leur expliquons le programme de leur après-midi en leur présentant rapidement la situation du lycée dans Vaulx-en-Velin.

En octobre 2001, quand cette opération a été réalisée pour la première fois, c'est avec un peu d'appréhension que j'ai regardé s'éloigner ces groupes de jeunes mêlés.

Je ne vivais alors à Vaulx-en-Velin que depuis un an, je connaissais encore mal le territoire de la commune, d'ailleurs j'aurais volontiers profité moi-même d'une de ces visites guidées si je n'avais pas craint d'en gêner la spontanéité et d'empêcher la communication entre lycéens et étudiants.

Je pensais aux immeubles lépreux de l'avenue d'Orcha, au quartier du Pré-de-l'Herpe, à certains coins de La Grappinière ou du Mas-du-Taureau, où la précarité et la détresse sociale crèvent les yeux, où cohabitent chômage et frustrations. Je savais que toutes les rencontres ne seraient peut-être pas très paisibles et, je peux le dire à présent, tout en faisant totalement confiance au sens des responsabilités des élèves du lycée, je m'inquiétais un peu de ce que le hasard pourrait amener... Mais il n'y a jamais eu de problème.

En octobre 2003, pour la troisième fois les groupes vont s'éparpiller dans Vaulx-en-Velin : j'attends avec impatience le retour au lycée vers 17 heures.

En découvrant la ville, étudiants et lycéens font connaissance entre eux et chacun peut vérifier que les rues de la cité ne sont pas des coupe-gorge.

L'un des étudiants explique :

« Ce sont plutôt mes parents qui avaient peur de me voir vivre à Vaulx-en-Velin. Moi j'avais huit ans en 1990, les événements du Mas-du-Taureau, c'était vague. »

Une étudiante : « J'avais surtout peur de me perdre en banlieue. »

Une élève lui répond : « Mais on n'est pas une banlieue ! C'est pas parce qu'on est de l'autre côté du boulevard de ceinture... »

Une autre témoigne : « Je suis née ici, c'est ma ville, je m'y suis toujours sentie bien. »

« Banlieue » est un mot plutôt péjoratif : on ne l'emploie jamais pour désigner les communes résidentielles de l'ouest de l'agglomération lyonnaise, Charbonnières-les-Bains, Écully, Dardilly... Conscientes de cela, les deux grandes écoles de Vaulx ont vite remplacé la première appellation de leur séminaire de rentrée, « Un campus en banlieue », par « Un campus à Vaulx-en-Velin ».

Je leur présente alors l'histoire du lycée Robert-Doisneau, ce lycée dont personne, dans les hautes sphères, ne voulait vraiment, sauf le maire (divers gauche, ex-communiste) de la ville, Maurice Charrier. Les opposants à son implantation ne manquaient pas d'arguments. Ainsi, on allait, selon eux, créer « un lycée-ghetto », enfoncer encore plus les jeunes qui allaient le fréquenter dans l'échec scolaire et l'exclusion. Dans l'enquête du *Figaro Magazine* de novembre 1995, deux mois après l'ouverture du lycée, une directrice d'école primaire expliquait que les jeunes vaudais avaient tout à gagner en s'éloignant de Vaulx pour aller faire leurs études ailleurs à partir de la classe de seconde :

« Quand les enfants devaient aller à Lyon pour continuer leurs études, ils découvraient la grande ville, une autre mentalité, d'autres milieux... On est tout simplement en train de les emprisonner à Vaulx... »

Le pessimisme relatif à la possibilité, pour une commune telle que Vaulx-en-Velin, d'accueillir dans de bonnes conditions un lycée d'enseignement général était largement partagé, au rectorat comme à la région et au ministère, qui auraient à en assurer le financement et la tutelle. En 1990, Michel Rocard, alors Premier ministre, déclarait à l'Assemblée nationale :

« La question de l'implantation d'un lycée supplémentaire à Vaulx-en-Velin a déjà été étudiée. Aussi bien les autorités académiques que la

collectivité régionale se sont plutôt prononcées en défaveur de cette hypothèse (un lycée de 600 élèves), la capacité des lycées voisins n'étant pas saturée. De plus, cette hypothèse ne répond pas à la taille minimale des lycées prévus dans le

OceanofPDF.com

schéma régional, qui est de 1 200 à 1 600 élèves, taille qu'il ne serait pas possible d'atteindre, même si on envisage un recrutement plus large. »

Aujourd'hui, Michel Rocard est député européen, le lycée Robert-Doisneau va accueillir 660 élèves à la rentrée scolaire 2005, et il ne semble pas que son existence ait beaucoup mis à mal le « schéma régional » évoqué par l'ex-Premier ministre. La « longue marche » de Maurice Charrier et de ses soutiens locaux pour imposer « son » lycée aux sceptiques de tout poil devait durer une bonne dizaine d'années, jusqu'à la mise en chantier.

Et pourtant, cet établissement existait « virtuellement » sur tous les plans d'urbanisme de la ville depuis... 1971 !

Aujourd'hui, Maurice Charrier estime que « le débat autour de ce lycée traduisait la crise de notre société et son absence de reconnaissance des gens modestes ».

Quand commencent les travaux, en 1994, le paysage du nouveau centre-ville est encore en friche : autour de l'hôtel de ville, du commissariat de police, du planétarium, des deux grandes écoles, du centre culturel, de grands espaces vides alternent avec des bâtiments préfabriqués, des chantiers en cours, un centre commercial en pleine restructuration.

Les architectes avaient une mission bien précise. Pour ses commanditaires, le lycée doit « jouer un rôle structurant du site, un rôle de repère et de prestige de l'institution scolaire ». Pas de « lycée caserne », donc, mais « une architecture profonde, vraie, inscrite dans son temps », indiquait encore, non sans emphase, le cahier des charges. Ainsi, grâce à la relative aisance de la région Rhône-Alpes, maître d'œuvre du projet, on ne lésina ni sur le bois de qualité, ni sur le verre, ni sur la pierre. De l'avis général, celui de ses usagers comme des visiteurs occasionnels, c'est une réussite.

La face nord donne sur la rue Émile-Zola, mais le rez-de-chaussée du bâtiment est occupé par des commerces. Il n'y a pas de communication intérieure, bien sûr, mais au-dessus de la Maison de la Presse s'ouvrent les fenêtres d'un laboratoire d'électrotechnique. Les salles de cours du secteur technologique donnent juste au-dessus du pressing, et l'internat qui héberge les élèves des sections sportives s'élève sur trois étages au-dessus du salon de coiffure. Chaque jour, les habitants de Vaulx-en-Velin voient le lycée et son activité en allant acheter leur journal ou boire un café à la terrasse de la brasserie d'en face.

L'ouverture de l'établissement, en 1995, fit quelques heureux hors de Vaulx : les enseignants et parents d'élèves des lycées qui, à Lyon, Villeurbanne, Décines ou Bron, étaient chargés, dans le cadre de la carte scolaire, d'accueillir en seconde les élèves issus des quatre collèges de la ville, tous classés en ZEP. On appréhendait d'autant plus de recevoir les « hordes vaudaises » que les meilleurs élèves de ces collèges, fins connaisseurs du système et des moyens de contourner la carte scolaire, avaient obtenu une affectation dans un des prestigieux établissements du centre de Lyon, comme les lycées du Parc, Ampère ou Edouard-Herriot. Il suffisait, à ces « bons élèves » pour la plupart issus des classes moyennes, de choisir une option linguistique non enseignée dans le secteur, comme le portugais ou le chinois.

Proviseure adjointe du lycée Jean-Paul-Sartre de Bron de 1997 à 2000 j'ai, moi aussi, partagé cette crainte de voir la « bonne qualité » de l'établissement mise en danger par l'accueil, en première, d'élèves de Doisneau dans des sections n'existant pas à Vaulx. Les propos de salles des professeurs les concernant n'étaient pas tendres : ils allaient, pensait-on, faire « baisser le niveau », créer des problèmes de discipline et surtout, porter atteinte, dans les populations alentour, à la réputation de sérieux et de bonne tenue du lycée Jean-Paul-Sartre. On rappelait alors la lutte des parents d'élèves de la commune résidentielle de Saint-Laurent-de-Mure qui s'étaient opposés avec succès au changement d'affectation vers un lycée de Lyon des jeunes jusque-là scolarisés à Bron. Le prétexte du temps de transport cachait en fait la raison principale de leur refus : l'établissement lyonnais proposé était à leurs yeux moins prestigieux que celui de Bron. Ah ! si on leur avait offert le lycée du Parc, pourtant plus éloigné, la révolte parentale eût sans doute été moins radicale...

À Doisneau, donc, revenait la mission d'accueillir les enfants de « Pierre-Valdo », « Henri-Barbusse », « Jacques-Duclos », « Noirettes » — les collèges de Vaulx —, auxquels, pour faire bon poids, venaient s'ajouter ceux de « Jean-Vilar ». Ce dernier collège est situé à Villeurbanne mais « en deçà du boulevard de ceinture », dans ce quartier Saint-Jean, au bord du canal, où les friches industrielles voisinent avec les terrains vagues et les tours grises d'un habitat social délaissé.

Un jour de novembre où je m'escrimais à expliquer, dans le cadre de la formation des professeurs stagiaires de l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) de Lyon, qu'il n'y avait pas une fatalité de l'échec

scolaire pour les jeunes issus de ces milieux, une jeune fille a pris la parole pour dire, un peu émue :

« Je suis vaudaise, j'ai fait mes études au collège Henri-Barbusse, puis au lycée Robert-Doisneau, où j'ai réussi le bac dans la première promotion présentée en 1998 et je suis aujourd'hui élève professeur... »

Quelques hirondelles ne font pas le printemps, certes, et on ne manquera pas de m'objecter qu'il y a plus de jeunes Vaudais « connus des services de police » que de mentions « Très bien » au bac. J'entends si souvent ce genre de réflexions acerbes... C'est oublier d'abord qu'il y a beaucoup plus de jeunes Vaudais bacheliers que délinquants. On aurait tort aussi de ne pas voir que l'ascenseur social se remet peu à peu en marche dans des zones où on le croyait définitivement bloqué au sous-sol des HLM.

Néanmoins, le lycée reste sous surveillance, on ne lui passe rien. Comme ce jour d'août 2002 où le grand quotidien lyonnais *Le Progrès* titrait « Des résultats catastrophiques au baccalauréat » au vu des performances, largement en dessous de la moyenne nationale, réalisées à cette session par les élèves de Doisneau. Comme si l'on pouvait mesurer le travail d'un établissement de ce type à la seule lecture des froides statistiques rassemblées par le ministère !

Les services académiques ont pu établir à présent que les lycées de Lyon et de l'Est lyonnais n'ont pas été fragilisés par l'ouverture du lycée Robert-Doisneau. Par son existence à Vaulx-en-Velin, le lycée a en fait permis à davantage de jeunes Vaudais d'accéder à un baccalauréat général.

La mise au pilori du lycée, dans la presse, pour cause de mauvaise cuvée de bac, est aussi excessive que sa portée au pinacle, en juillet 2004, lorsque trois de ses élèves furent admis à Sciences-po Paris, dans le cadre des procédures spéciales de concours d'entrée pour les élèves issus des quartiers défavorisés. De mon passé de prof de lettres classiques, j'ai retenu que le Capitole, où la République romaine intronisait ses consuls, était proche de la roche Tarpéienne, d'où ceux d'entre eux qui avaient failli étaient précipités.

Cela explique aussi pourquoi les responsables académiques, politiques et économiques sont demeurés longtemps sinon hostiles, du moins fort réservés sur la « rentabilité éducative » de cet établissement. Et la mauvaise réputation qui colle encore à la peau de Vaulx rejaillit aussi, par bouffées, sur le lycée Robert-Doisneau.

En janvier 2003, huit ans après son ouverture, nous accueillons un petit groupe de chefs d'entreprises dans le cadre d'une opération, organisée par le rectorat, de sensibilisation des milieux économiques régionaux aux réalités et aux évolutions du système éducatif.

« Mais il est tout neuf, ce lycée ! » s'étonnent nos hôtes qui s'attendaient vraisemblablement à se retrouver dans des locaux dévastés par huit promotions de sauvageonnes et de sauvageons indomptables. Pas de tags sur les murs, ni de graffitis sur les tables : étonnant, non ? Les vitres sont propres, les sols luisants, et pourtant aucun toilettage particulier n'a été effectué avant la visite patronale. La gestionnaire, Paule Fante, responsable à ce titre des équipes d'entretien, et présente depuis l'ouverture de Doisneau, met un point d'honneur à maintenir les lieux dans l'état où elle les a trouvés en arrivant. Mais les visiteurs ne sont qu'à moitié convaincus de la peu excitante normalité d'un établissement, où il devrait, selon toute probabilité, se passer des choses répréhensibles, voire abominables.

Devant un groupe d'élèves interloqués, un chef d'entreprise lance : « Et alors, ces tournantes dont on parle beaucoup, ça existe ici ? »

Rompant un silence pesant, Mustapha, élève de terminale, se lance : « Monsieur, je ne me sens pas concerné par ce que vous dites, mais pour ma part, si vous voulez savoir ce que j'en pense, je peux vous le dire, c'est ignoble ! »

Comme d'autres quartiers sensibles, et même certains plus huppés, quelques affaires judiciaires récentes l'ont montré, Vaulx-en-Velin n'est certainement pas épargné par ces viols collectifs sordides. L'intervention de Mustapha ne niait aucunement qu'il puisse se passer, à Vaulx, ce genre d'abomination.

Mais il signifiait à son interpellation que, justement, les valeurs qui étaient cultivées à Doisneau participaient de cette défense de la dignité de tous, femmes et hommes, quelles que soient leurs origines ou leur situation économique et sociale.

On verra plus loin qu'il n'est pas évident de maintenir dans un lycée mixte le respect mutuel indispensable entre garçons et filles, dans un contexte où l'emprise des schémas culturels importés de sociétés réticentes à émanciper les femmes est encore très forte.

Quelques heures plus tard, après avoir suivi des cours du fond de la classe et rencontré les membres du conseil de la vie lycéenne et les élèves élus au

conseil d'administration, nos chefs d'entreprises repartent avec des idées notablement différentes de celles qu'ils avaient en arrivant.

« J'ai trouvé là autant de sérieux que dans une classe prépa du lycée du Parc ! », constate même l'un d'entre eux, aussi naïvement enthousiaste en sortant qu'il était méfiant en entrant.

Nos visiteurs ont également fini par comprendre que c'est aussi à ses élèves que le lycée doit de rester en si bon état.

Or, en octobre 2000, quelques semaines après ma première rentrée scolaire à Doisneau, des dégradations sérieuses apparaissent : toilettes bouchées, inscriptions sur les murs d'un W-C, porte-serviette arraché. On n'avait jamais vu cela auparavant, affirment les « anciens ». Le conseiller principal d'éducation, les surveillants, les professeurs, les agents d'entretien, tout le monde essaie de surprendre en flagrant délit les auteurs de ces dégâts. En vain. Nos soupçons se portent alors sur un groupe d'élèves de seconde qui semblent ignorer le règlement intérieur et refuser les règles de la vie commune au lycée. Mais aucune preuve ne permet de les confondre.

Il faut dire qu'en cette rentrée 2000, l'ouverture de deux classes de seconde supplémentaires, nécessaire pour accueillir tous les arrivants des collèges, a pour conséquence que la moitié des élèves sont des nouveaux, ce qui crée un certain déséquilibre. L'influence stabilisatrice des élèves de première et terminale, en général plus calmes, plus mûrs et déjà habitués au fonctionnement de l'établissement, se sent moins. L'agitation de ces nouveaux élèves arrivant des collèges est assez débridée. Alors je choisis de réunir tous les élèves des dix classes de seconde dans la plus grande salle disponible, en deux séances successives, cinq classes à la fois. J'ai demandé aux délégués de classe et aux élèves élus au conseil d'administration de participer à ces assemblées. J'expose rapidement la situation et je leur laisse la parole. Anissa, Marouane, William et leurs camarades sont au lycée depuis deux ou trois ans.

Devant eux, cent cinquante têtes boudeuses, un peu sur la défensive.

Anissa intervient avec énergie :

« Ce lycée, c'est nos parents qui l'ont voulu ! Voilà ! Alors ça suffit les dégâts. Chez vous, vous ne crachez pas par terre, vous n'écrivez pas sur les murs, non ? On ne touche pas à ce lycée, il est pour nous, il est à nous. C'est pas possible d'être aussi idiot ! »

J'observe les réactions des élèves de seconde pendant les interventions de leurs aînés : je ne suis pas sûre que cette réunion suffise et je reste inquiète. À tort. La méthode a été efficace et les dégradations ont cessé. Les élèves responsables n'ont pas été démasqués, mais ils ont apparemment été sensibles aux admonestations de leurs camarades.

En 2004, j'ai donc pu dire encore aux nouveaux élèves de seconde en les accueillant dans l'amphithéâtre à la rentrée :

« Vous arrivez dans un établissement qui est resté en parfait état parce que tous les élèves qui vous ont précédés ont compris qu'on l'avait construit pour eux. À votre tour profitez de ce magnifique outil de travail en le respectant autant qu'eux. »

Mais rien n'est jamais acquis : deux mois plus tard, le 22 novembre 2004, les élèves du conseil de la vie lycéenne constatent l'apparition de graffitis sur des tables et des chaises, se plaignent de l'état dans lequel certains laissent la salle d'étude (papiers par terre, désordre) : ils trouvent cette évolution inquiétante, décident qu'il faut agir.

Et le jeudi 16 décembre, les élus du CVL et du CA expliquent à leur tour, à tous les élèves de seconde réunis dans l'amphithéâtre, que le lycée leur appartient et qu'en le respectant ils respecteront aussi le travail des personnels d'entretien.

« Chez vous, vous n'écrivez pas sur les chaises ? »

« Ma mère est femme de ménage, je pense à elle quand je vois quelqu'un jeter des papiers par terre. »

Juin 2005 : les élèves du CVL constatent avec satisfaction que leur intervention a été efficace, et les personnels de service le reconnaissent aussi. Mais ils participeront à l'accueil des nouveaux élèves de seconde à la rentrée scolaire : la culture commune du lycée est une construction permanente.

4.

Un voile...

Après le vote de la loi sur la laïcité, beaucoup attendaient la rentrée scolaire 2004 avec inquiétude : à quelles confrontations, à quelles démonstrations militantes allions-nous assister ?

Je ne savais pas moi-même ce qui pouvait se produire à Doisneau, j'avais simplement assez confiance dans les contacts pris en juin avec les nouveaux élèves et leurs familles au moment des inscriptions, et surtout dans le travail mené depuis plusieurs années.

Lors de la prérentrée, nous avons évoqué cette question avec les personnels, mais que pouvions-nous envisager d'autre que ce que nous avions toujours pratiqué jusque-là ? Exigence et dialogue. Travail d'explication pour convaincre et obtenir le consensus de tous dans l'application des règles de vie au lycée, et de la loi.

Le 2 septembre, les nouveaux élèves de seconde sont accueillis devant le lycée par les caméras de France 3 : mais les deux ou trois élèves qui arrivent voilées enlèvent et rangent sagement leur foulard devant les caméras aux aguets, et cela avant même d'atteindre le portail du lycée. Pas de fait divers à raconter, rien qu'une rentrée paisible.

Un enseignant confie au micro qu'on lui tend : « Moi, c'est mon emploi du temps qui m'inquiète. »

Une élève répond franchement, en rangeant son foulard dans son sac : « Ça ne vaut pas le coup d'avoir des ennuis. »

Un peu plus tard dans la matinée, le recteur d'académie, l'inspecteur d'académie, le maire et le président de la région Rhône-Alpes rencontreront dans l'amphithéâtre des lycéens impressionnés et plutôt fiers, et rendront hommage au travail des équipes pédagogiques en évoquant, bien sûr, la réussite de trois Vaudais à Sciences-po...

Mais si la loi sur le port de signes religieux ostensibles n'a pas changé grand-chose à la vie au lycée, c'est sans doute parce qu'un travail de plusieurs années a permis de développer la culture et le consensus nécessaires au respect de la neutralité de l'établissement.

C'est à l'issue de ma première année au lycée que j'ai eu à traiter le problème dit « du voile islamique au lycée », qui recouvre en fait une problématique beaucoup plus vaste, celle de l'adaptation d'une religion, l'islam, aux normes, lois et traditions laïques en vigueur depuis plus d'un siècle dans nos établissements scolaires.

Nous sommes le jeudi 28 juin 2001. Les élèves qui vont entrer en seconde à la rentrée de septembre apportent au lycée leurs dossiers d'inscription.

Beaucoup d'animation dans le hall, de visages nouveaux...

Le conseiller principal d'éducation qui accueille une famille dans son bureau me fait signe au passage : une femme est assise devant lui, en longue robe recouverte d'un voile, tout en noir, à côté d'un homme barbu en longue tunique blanche.

De nouveaux parents, probablement. Je cherche l'élève en m'approchant d'eux, mais la robe et le long voile laissent apparaître un tout jeune visage : ce n'est pas une mère d'élève, c'est une collégienne.

Je pense : « Nous allons avoir un problème... » Aussi étonnant que cela puisse paraître dans un

établissement dont une grande part des élèves sont de culture musulmane, Doisneau n'a pas jusque-là été confronté à l'exigence de parents désirant que leur fille assiste voilée aux cours.

Je me présente et le salue : « Bonjour, monsieur. » Il ignore la main que je lui tends. L'homme et la jeune fille restent silencieux.

« Monsieur, si vous souhaitez que cette jeune fille entre au lycée, il faut que nous nous parlions.

— C'est sa tenue, n'est-ce pas ?

— Oui, il faut que nous nous parlions. »

Je l'appellerai Monsieur R.

Monsieur R, donc, accepte le rendez-vous fixé pour l'un des jours suivants.

Mais le lendemain, il dépose à l'accueil du lycée une petite brochure verte, avec un message oral :

« Dites à madame Laroche de lire ce livre et d'y réfléchir. »

Auteur : Dr Abdallah. Titre : *Le Foulard islamique et la République française, mode d'emploi*. Le livre est imprimé en France, aux éditions Intégrité. L'ouvrage est préfacé par un certain Francis Lamand, « avocat international, ancien professeur à la Faculté de Loi coranique de l'Université de Koweït ». Plus tard, à l'occasion de diverses interventions de l'auteur dans la presse, j'apprendrai que ce personnage, aujourd'hui abondamment médiatisé, est ce médecin strasbourgeois qui se fait appeler Abdallah Milcent depuis qu'il s'est converti à l'islam.

Je lis. Soigneusement. L'un des chapitres est consacré au « cas exemplaire » du lycée de Vendôme au cours de l'année scolaire 1993-1994.

En septembre 1993, au lycée Ronsard de Vendôme, deux jeunes filles, l'une en seconde, l'autre en terminale, refusent d'enlever en cours leur foulard islamique.

Filles d'immigrés turcs, elles sont soutenues par des militants, comme l'explique dans son livre le Dr Abdallah :

« Ces jeunes filles s'adressent à l'association islamique locale qui gère une salle de prière. Celle-ci se déclare rapidement incompétente et transmet le dossier à la Tendance nationale de l'union islamique en France (TNUIF) de Paris, qui regroupe de nombreuses associations d'immigrés d'origine turque. La TNUIF est membre de la Fédération nationale des musulmans de

France (FNMF) ; celle-ci délègue son secrétaire général, Youssef B. qui, au fil des années, a acquis une certaine habitude de ces affaires délicates. »

Le 4 octobre 1993, le conseil d'administration du lycée Ronsard de Vendôme a refusé d'obliger les professeurs à accepter en cours les tenues vestimentaires couvrant la tête.

Le 3 mai 1994, le tribunal administratif d'Orléans a annulé cette décision du conseil d'administration du lycée. Les élèves ont pu retourner en cours voilées.

À la fin de l'ouvrage du Dr Abdallah, on trouve en annexe des lettres-types à envoyer le cas échéant au préfet, au recteur...

Je reçois bien le message de Monsieur R. : l'inscription de sa fille pourrait devenir une nouvelle « affaire délicate ». Me voilà prévenue...

Mais je n'ai pas le choix. Selon les textes en vigueur, la loi coranique n'a pas plus sa place au lycée qu'aucune autre loi religieuse et je vais essayer de l'expliquer une fois encore, bien décidée à convaincre, mais ce sera peut-être plus difficile cette fois-ci.

Nous nous revoyons donc. Ce que je dis à Monsieur R. ? La vérité : que je le respecte, mais que je ne le comprends pas et que je souhaite qu'il m'explique sa démarche. Nous parlons longuement.

Monsieur R. me dit doucement : « Si je vais au tribunal, je gagne. »

— Je sais, monsieur. Parlons d'abord, s'il vous plaît. »

Aujourd'hui je pourrais lui dire :

« Monsieur, si nous ne parvenons pas à une conciliation, nous irons au conseil de discipline. »

Mais je sais que je lui dirais d'abord comme je l'ai fait alors : « Parlons d'abord, s'il vous plaît, ce que vous dites m'intéresse. »

Donc nous nous parlons.

Quand je cite Soheib Bencheikh, mufti de Marseille (j'ai lu *Marianne et le Prophète, L'Islam dans la France laïque*) qui préconise aux musulmans de France un respect scrupuleux de la laïcité et des lois de la République, Monsieur R. me répond qu'il connaît l'islam mieux que tous les autres responsables religieux et qu'il sait le Coran par cœur.

Il est déterminé :

« Certains lâchent, moi je ne veux pas lâcher.

— Pourquoi n’inscrivez-vous pas votre fille dans une école religieuse ?

— J’y ai pensé, mais c’est trop loin, trop compliqué... »

Je prends du temps pour l’écouter et il m’écoute.

Cet homme me déconcerte, j’admire sa patience, son obstination, et sa sincérité. Nous parlons de ses convictions religieuses, de ses valeurs, j’évoque l’histoire de France, la séparation de l’Église et de l’État, la laïcité.

Je ne manque pas de tenir au courant mes supérieurs hiérarchiques (recteur, inspecteur d’académie) de la situation. Ils m’assurent évidemment de leur soutien moral, mais ajoutent : « Souvenez-vous qu’en cas de conflit, la justice vous donnera tort. » Là aussi je reçois bien le message : « Faites au mieux, et si possible pas de vagues. »

Ils alertent Hanifa Cherifi, chargée de mission auprès du ministre de l’Éducation nationale, médiatrice auprès des établissements d’enseignement pour les problèmes liés au port du voile.

Elle me téléphone : le contact est chaleureux. Elle aussi me met en garde contre une attitude trop rigide, qui ouvrirait d’emblée un conflit.

« Parlez, écoutez, mettez en confiance. Cherchez un accord à l’amiable. C’est peut être possible. » Elle me prévient : « Essayez d’éviter la médiatisation. »

Je suis bien d’accord. J’ai toujours pensé, peut-être rapidement : « Moins on en parle, mieux ça vaut. » Elle et moi faisons l’hypothèse que le phénomène se serait moins répandu si on n’en avait pas fait de gros titres dans la presse.

Mais il ne lui sera pas nécessaire d’intervenir au lycée. Je sais d’ailleurs que s’il faut en arriver là, c’est que j’aurai échoué. Je souhaite parvenir à une solution respectueuse, intelligente, et rigoureuse en faisant le pari de la communication. Cela suppose que l’on prenne son temps et que l’on consacre à ces cas épineux une attention qu’un chef d’établissement ne peut accorder à toutes les familles. Mais l’enjeu en vaut la chandelle.

Monsieur R. et moi nous revoyons donc plusieurs fois jusqu’à la veille même de la rentrée.

Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas nous convaincre l’un l’autre, mais ce que dit Monsieur R m’intéresse, et ce que je lui dis l’intéresse aussi.

Il me parle de la pudeur de sa fille... qui se tait à ses côtés.

Moi je pense à ce que j’ai lu dans l’ouvrage du Dr Abdallah :

« Le port du foulard procède d'une injonction coranique fondée sur l'enseignement du Prophète de l'Islam, et inspirée par l'obligation sacrée de la pudeur. »

Il insiste :

« Ma fille ne peut pas montrer ses cheveux.

— Le lycée est une communauté fragile, monsieur R Ne détruisez pas notre travail. Ici nous avons construit ensemble des règles précises, écrites et non écrites.

— Ma fille aussi obéit à des règles.

— Mais ici les règles sont comprises et acceptées par tous ; si elles sont respectées sans que nous ayons besoin de recourir à des sanctions pour les imposer, c'est parce qu'elles ont du sens. Les garçons enlèvent par courtoisie leur casquette à l'entrée du lycée ; l'usage des téléphones portables est interdit, parce que le lycée n'est pas la rue ou le quartier, et que chacun en y arrivant le matin laisse à la porte sa vie privée.

Les jeunes filles qui portent un voile à l'extérieur l'enlèvent à l'entrée du lycée parce que c'est un lieu de neutralité, où les croyances ne peuvent pas s'afficher de façon ostentatoire. »

Et je répète, inlassablement :

« Le lycée est un lieu ouvert au public mais ce n'est pas un lieu public, son accès est réglementé. Franchir le seuil, c'est en accepter les règles. Notre règlement intérieur décrit le fonctionnement de l'établissement, rappelle les droits et les devoirs de chacun, dans le respect des personnes et des biens. Chacun respecte la neutralité et la discrétion.

« Nous sommes très fiers au lycée de cette capacité collective à cultiver du respect et de la civilité.

« Monsieur R., quand vous signerez le règlement intérieur, vous accepterez de participer à cet effort collectif. »

J'espère rassurer Monsieur R., sans être sûre d'y parvenir.

Auprès de lui sa fille se tait toujours respectueusement.

Je suis un peu gênée par cette passivité, cette démonstration de soumission devant le père.

Auprès de moi mes collaborateurs, proviseur adjoint, conseiller d'éducation, se taisent avec une ostentation malicieuse, respectueux de la parole de leur chef... une femme !

Monsieur R. est peut-être un peu déstabilisé, mais nous finissons par tomber d'accord sur l'importance des études de sa fille. La voie vers une

solution est ouverte, car nous avons maintenant quelque chose d'essentiel en commun.

La veille de la rentrée scolaire, Monsieur R. accepte de signer le règlement intérieur, et en admet ainsi explicitement les termes : « Interdiction des signes ostentatoires de convictions notamment religieuses, qui constituent eux-mêmes des éléments de prosélytisme ou de discrimination. » (C'était la formulation du règlement intérieur à l'époque avant sa modification en application de la loi sur la laïcité.)

Sa fille assistera à tous les cours, elle ne gardera sur ses cheveux qu'un tissu très serré. J'ai demandé que rien ne flotte et que rien ne masque le cou. Elle enlève donc son voile à l'entrée du lycée.

Pendant trois ans elle n'a jamais transgressé les règles que nous avons fixées ensemble, et à la fin de la terminale elle a quitté le lycée après avoir passé avec succès son bac S.

Comme par hasard, dans les semaines qui suivent la rentrée 2001, je reçois plusieurs appels téléphoniques pour des demandes d'inscriptions de jeunes filles :

« Il paraît qu'à Doisneau on peut porter le voile... »

Je reçois même une jeune fille voilée (tout en beige et blanc, dans son cas) :

« Je veux quitter mon lycée et m'inscrire chez vous, il paraît que vous autorisez le voile. »

— On vous aura mal informée : ce lycée n'est pas un établissement privé, et on n'y porte pas le voile. »

Et j'en profite bien sûr pour expliquer à nouveau pourquoi ce n'est pas accepté.

Je devine à travers toutes ces demandes le poids de plus en plus important pris par les tenants de l'islamisme radical dans les quartiers, et toutes les rumeurs de la cité qui observe, commente. Les services de police de Vaulx constatent d'ailleurs que les « barbus » disposent de moyens financiers considérables, à l'origine souvent floue. Ils investissent dans des pizzerias, mais aussi des « ludothèques », dont le statut juridique ne permet pas aux services éducatifs et sociaux de vérifier quels jeux y pratiquent les enfants qui les fréquentent. Cette poussée fondamentaliste se traduit également par la présence de plus en plus fréquente des femmes

musulmanes voilées dans les rues de la ville, dans les supermarchés, les lieux publics.

Si j'avais cédé sur le cas de la fille de Monsieur R., ce qui était tout à fait possible dans le cadre législatif d'alors, cela aurait signifié un recul symbolique de la laïcité républicaine devant la pression intégriste.

Les lycéennes musulmanes sont donc confrontées à des exigences contradictoires : celle de la règle laïque, maintenant devenue loi de la République qui proscriit le voile, et celles du quartier, où les « barbus » cherchent à donner le ton et à jouer les censeurs, même s'ils ne constituent pas, loin de là, la majorité de la population musulmane. Alors, elles se « débrouillent ».

Sabrina porte un grand triangle noir qui masque la totalité de la tête et du torse. Quand elle le retire, quelques mètres avant le portail, la chevelure est libre, la coiffure est coquette, soignée.

Malika arrive les épaules et le cou découverts mais son chignon est toujours enserré dans une mousseline noire qui moule sa coiffure.

Anissa cache son cou et ses cheveux dans un voile clair, elle le déroule comme les bandelettes d'une momie avant d'entrer dans le lycée.

Quelques-unes portent un petit bandana de coton noir, rouge ou blanc, mais elles acceptent de le plier en bandeau sans le laisser se déployer sur l'ensemble de la chevelure.

La grande majorité des filles ne porte rien sur les cheveux, mais il y a aussi beaucoup de chevelures colorées, de tresses mêlées de rubans, de barrettes...

Il y a toujours un ou plusieurs adultes, membres du personnel, présent(s) à la porte aux heures d'entrée et de sortie du lycée. Cette présence est, bien sûr, dissuasive, mais elle vise plus d'éventuelles intrusions que les comportements des élèves du lycée, et sur les centaines d'élèves qui franchissent le portail chaque matin, quelques rares garçons arrivent jusqu'au lycée en portant une casquette. Un ou deux seulement oublient de la retirer au portail, et jamais aucun ne refuse de le faire dès qu'on le lui demande poliment.

C'est un plaisir de voir arriver les élèves le matin, de les saluer, de répondre aux « bonjour » et aux sourires. Nous guettons les regards : ils disent fatigue, énergie, angoisse, distraction, selon les jours... J'observe la fébrilité de la dernière cigarette consommée sur le parking.

Il ne faut pas oublier d'encourager d'un sourire la ponctualité des redoublants qui ont gâché leurs résultats l'année précédente par leurs retards. Il faut apprendre à reconnaître les nouveaux visages des élèves de seconde, à repérer les signes de mal-être, de dérive. Et puis, ne laisser passer aucun manquement. S'il en survient un, le « traiter à chaud ».

Le plus souvent, c'est facile :

« Excuse-moi, mais tu ne peux pas entrer avec cette cannette de soda à la main. »

Cela, on peut le dire devant tout le monde.

Il est plus délicat de faire remarquer publiquement à une jeune fille que son foulard descend ce matin un peu plus bas que d'habitude sur le front.

Celle-là, je la prends à part :

« Qu'est-ce qui t'arrive ? Je ne comprends pas : tu changes ta coiffure, tu ne t'en rends peut-être pas compte, tu envoies un signal, c'est moins discret, fais attention. »

Le plus souvent la réponse est rapide :

« Excusez-moi. J'ai oublié. D'accord, je ferai attention. »

Parfois il y a autre chose qu'il faut repérer :

« C'est la première fois que je te vois avec un bandana. Tu connais les règles du lycée ? C'est pour cacher tes cheveux ?

— Madame, c'est mon père. Il dit que maintenant que je suis mariée, je dois être pudique.

— Mais ce n'est pas ton père qui décide du règlement au lycée. Et quand tu es venue me voir avec ton mari tu avais les cheveux découverts. Si ce n'est pas ton choix, ôte ce foulard et dis à ton père de venir en parler avec moi s'il le souhaite. »

Cette fois j'ai visé juste : le foulard disparaît, et je ne verrai jamais le père.

Mais j'aurais pu aussi évaluer plus mal la situation. Affaire de tact... et de chance. Ainsi j'ai pu dire un jour en riant à une élève dont le foulard a « glissé » sur le front :

« Attention, on voit ton nez ! »

Je savais que je pouvais me le permettre, à partir de la relation que j'avais auparavant instaurée avec elle. Il faut aussi trouver le ton juste, qu'elle comprenne que la plaisanterie gentille est aussi un rappel ferme. C'est passé. Elle rit. Le front se dégage à nouveau.

Mais au-delà du lycée, je me souviens être restée impuissante dans le cas de cette jeune étudiante qui m'avait été envoyée par un ami directeur d'études dans une grande école de la région.

« Tu peux m'aider ? Je ne sais plus comment m'y prendre... », m'avouet-il au téléphone.

Quand elle entre dans mon bureau, je pense à ces religieuses si nombreuses autrefois dans nos rues, avec leurs robes longues et leur voile ne laissant pas dépasser un cheveu.

Elle veut porter son foulard en cours.

Elle me précise :

— Je me suis convertie à l'islam l'année dernière. Mes parents sont catholiques. Leur pratique religieuse n'a plus de sens pour moi. J'ai trouvé ma voie.

— C'est votre droit le plus strict. Et pourquoi portez-vous ce foulard ?

— J'ai besoin de me protéger du regard des hommes.

— Vous n'avez jamais pensé que c'est peut-être le contraire, que c'est votre tenue qui agresse les autres ; en vous habillant ainsi, vous leur dites que le corps de la femme doit être caché, vous affichez ce message comme sur une pancarte.

Elle s'emporte un peu :

« Vous n'avez pas le droit de me dire ça ! »

Et elle mêle tout : ses convictions politiques toutes fraîches, sa révolte militante, son engagement pro-palestinien, son rejet du milieu bourgeois dont elle est originaire. Petite « novice » tout en passion, enflammée, entière, elle est en guerre. Pas moi.

« Respectez les lieux d'enseignement, ce ne sont pas des lieux de prêche. Et si vous estimez que vos convictions sont les seules valables, vous condamnez vos interlocuteurs à l'avance. »

Je lui explique ensuite comment ces problèmes sont abordés au lycée. Je lui raconte les discussions que nous avons avec les élèves. Elle s'est enfermée dans une forteresse où il est bien difficile de la rejoindre.

Elle n'est pas élève du lycée : je ne peux rien de plus que cet entretien sur son chemin. Si elle entre dans la fonction publique, comme ses études peuvent l'y conduire, il faudra sans doute qu'elle fasse des choix.

En matière de voile islamique au lycée, il n'existe pas, à mon avis, de stratégie miracle, pas de discours tout prêt, et cela avec ou sans loi d'interdiction, car celle qui vient d'être votée précise bien que l'exclusion

doit être le dernier recours, et fait obligation de pratiquer la concertation et l'explication avant la coercition. Hormis les situations où l'on se trouve devant une provocation consciente et concertée, appuyée par des groupes militants, il faut bien voir que chaque « affaire de voile » révèle un cas particulier, qui doit être traité comme tel.

Avant l'adoption de cette loi, tribunes et prises de position se sont multipliées dans la presse. Je les ai lues avec intérêt, et souvent il m'est arrivé d'être d'accord avec les arguments développés par leurs auteurs mais en désaccord avec leurs conclusions, ou vice versa.

« La jeune fille voilée joue le rôle de bouc émissaire face aux problèmes que rencontre l'institution et son exclusion est la pire des solutions » (E. Balibar, S. Bouamama, F. Gaspard..., *Libération*, 20 mai 2003). D'accord, mais ils disent oui au foulard à l'école laïque alors que moi, je dis non au foulard.

« Le foulard à l'école, étouffoir de l'altérité » (E. Roudinesco, *Libération*, 27 mai 2003). D'accord aussi, mais comment Mme Roudinesco transforme-t-elle ses analyses théoriques en arguments concrets dans une discussion avec une élève, un parent ? Quels mots trouverait-elle à la porte du lycée pour convaincre et non repousser ?

C'est pourtant là que tout se joue : pour convaincre l'autre, il ne faut pas vouloir le vaincre, nous ne sommes pas en guerre, je le répète.

Moi aussi je crois aux « valeurs communes qui font vivre ensemble les individus et les peuples » (R. Sanchez et J.-C. Santana, *Le Monde*, 22 mai 2003).

Mais je ne prétends pas « mener un combat pour les défendre », je me dis simplement qu'il est important de les faire vivre au jour le jour.

La laïcité n'est pas un dogme à appliquer mécaniquement, il est préférable de lui donner de la chair et de la vie, plutôt que de chercher à la préserver par des interdictions. Les interdits ont toujours donné envie d'être contestés. Alors comment faire pour « donner envie » d'accepter la laïcité et d'adhérer à des valeurs communes, surtout quand on s'adresse à de jeunes adolescents et de jeunes adultes qui cheminent difficilement, entre des pressions multiples, dans la construction de leur identité ? Certainement pas par la coercition.

Cette laïcité n'est pas seulement confrontée au problème posé par les jeunes filles voilées. L'islam s'invite aussi dans la vie du lycée à l'occasion

des grands moments de la pratique de cette religion, comme l'Aïd el-Kebir et le Ramadan.

Ainsi, en 2002, les professeurs de français ont proposé la date pour une épreuve commune à toutes les classes de première (« bac blanc »). Elle a été annoncée très longtemps à l'avance, dans l'ensemble du calendrier des devoirs communs proposés aux élèves par les enseignants dans la plupart des disciplines, et personne n'a repéré le problème.

Quelques jours avant seulement, dans la première semaine de février, le proviseur adjoint m'informe : quelques élèves ont demandé à repousser la date de ce devoir pour raisons religieuses.

Je réagis d'abord comme lui : nous avons déjà déplacé la date des réunions prévues avec les parents d'élèves en décembre, le soir du premier Aïd, et nous avons autorisé, bien sûr, les absences pour « fête religieuse » le jour de la fin du Ramadan. Cette fois-ci, cela ressemble à une demande excessive qui fleure la provocation intégriste... Je commence par dire non. Nous sommes d'accord. Mais des professeurs viennent aussi me demander de repousser la date. Et, surtout, une demi-journée (et quelques renseignements pris) plus tard, je me rends compte qu'il s'agit de l'Aïd el-Kebir, une fête aussi importante pour un musulman, même moyennement pratiquant, que Noël pour un chrétien ou Yom Kippour pour un Juif. J'ai fait une très grossière erreur, et je suis dans l'embarras.

Les enseignants insistent : la majorité des professeurs de français pense qu'il faut changer la date du « bac blanc ». Quelques-uns seulement hésitent, et font valoir la nécessité de « maintenir le caractère laïc » de l'enseignement.

J'annonce que la décision sera prise au sein de l'équipe de direction.

Mais cette équipe est partagée : je n'arrive pas à convaincre des collaborateurs plus intransigeants que moi :

« Nous ne pouvons pas céder, c'est une question de principe. »

« Nous ouvrons la porte au communautarisme. »

« Nous devons rester très fermes, sans donner dans la démagogie. »

Je ne suis pas d'accord et, si j'accepte alors, à regret, de maintenir la date, c'est sous conditions, et je conclus :

« Il ne s'agit pas de la défense du principe de laïcité, mais d'une erreur de prévision qu'il ne faudra pas reproduire. Nous allons passer dans les classes expliquer aux élèves que nous nous sommes trompés, mais que le « bac blanc » est trop compliqué à organiser pour être déplacé au dernier moment,

et que nous leur demandons de bien vouloir faire l'effort de venir composer le matin.

« Nous ne pouvons pas nous permettre de maintenir le devoir sans explications, au risque de braquer les élèves et de provoquer un important absentéisme. »

L'annonce de cette décision me vaut des réactions très vives des enseignants qui ne comprennent pas que j'aie maintenu la date.

J'assume comme je peux cette décision, avec un grand malaise. Le vendredi 7 février, avec le proviseur adjoint, nous passons dans les classes concernées. Je m'engage auprès des élèves : « Nous tirerons la leçon de ce "bug" malencontreux, cela ne se reproduira pas. »

Quelques élèves de première viennent me trouver au bureau. Ils tentent, une dernière fois, de me faire changer d'avis. Il n'en est pas question bien sûr, mais je trouve important de prendre le temps d'écouter et de discuter, d'autant plus que leur attitude est tout à fait courtoise. Ils ne cherchent aucune épreuve de force, on peut donc avancer dans la réflexion.

« Vous êtes sûre, madame ? Vous ne pouvez vraiment pas changer ? » J'écoute et j'explique à nouveau. Ils repartent calmement, sans insister.

Une délégation d'élèves de terminale demande également à me voir : ils ne sont pas concernés, mais ils sont « grands frères » d'autres élèves de première :

« Madame, vous ne comprenez pas, vous leur dites de venir le matin pour le bac blanc et de s'absenter pour la fête religieuse l'après-midi, mais pour nous le matin, c'est la prière ! Les filles, ça va, mais pour les garçons, vous vous rendez compte... »

Je maintiens mes positions, en exprimant mes regrets.

Je reçois aussi des appels téléphoniques, toujours courtois, mais anonymes. Je n'ai pas l'habitude de discuter avec des correspondants anonymes.

Le mardi matin, au début de l'épreuve, je passe à nouveau dans les classes de première, en déclarant simplement :

« Je tiens à remercier les élèves de confession musulmane qui ont fait l'effort d'être présents ce matin. Travaillez bien. »

Quelques élèves seulement manquent à l'appel.

Le « bac blanc » peut se dérouler correctement.

Ceux qui voulaient le maintenir par principe considèrent que c'est la démonstration qu'ils avaient raison et concluent : « Cela prouve que nous

aurions pu être plus exigeants ! »

Ce n'est pas du tout mon avis, en outre, je me suis engagée publiquement pour l'avenir. En cela,

OceanofPDF.com

mon objectif est atteint : ce qui fut une erreur ne doit pas se reproduire. Il nous est facile de consulter le calendrier des principales fêtes religieuses publié chaque année au *Bulletin officiel*, et d'éviter de placer des devoirs communs à ces dates. (Le rappel en sera fait à la prérentrée de septembre aux enseignants.)

Et personne dans cette affaire n'a été blessé gravement dans ses convictions profondes, religieuses ou laïques.

Dans un même esprit, le jeûne du Ramadan, pas plus qu'aucune autre pratique religieuse, ne doit perturber la vie de l'établissement, et c'est une nouvelle occasion de marquer clairement les limites entre la vie privée et la vie au lycée.

La proportion exacte des élèves concernés par le jeûne est difficile à évaluer : le restaurant scolaire est moins fréquenté, mais il est impossible bien sûr de savoir ce qu'il en est des externes.

Il n'est pas question, non plus, de laisser rythmer la fin de la journée par un signe quelconque de rupture du jeûne. Le lycée ne vit à l'heure d'aucune religion.

Et il n'est pas toujours facile pour un enseignant, seul devant sa classe, de résister à la pression de certains élèves.

« M'sieur, on est fatigués ! on a faim ! »

« M'dame, Aïcha se sent pas bien, je peux raccompagner à l'infirmerie ? »

Les convictions religieuses ne sont parfois qu'un mauvais prétexte pour tenter de quitter le lycée plus tôt, ou pour transformer le cours en goûter. Cela s'est vu. Il faut rappeler alors par écrit la règle commune. La circulaire est affichée à destination des élèves, et distribuée aux enseignants.

Mais une circulaire ne suffit pas à résoudre un problème, et si ces indications sont suivies, c'est que les enseignants, à leur tour, prennent devant leurs élèves leurs responsabilités d'éducateurs et de citoyens. Rien ne peut se faire sans eux.

Au-delà des cours, d'autres comportements cependant témoignent de la pratique du Ramadan. Ainsi, rien ne s'oppose, bien sûr, à ce que les élèves restent plus souvent et plus longtemps que d'habitude dans le forum ou la cafétéria à l'heure du repas. Mais c'est parfois ambigu : certains affichent leur fierté d'être capables de pratiquer ce jeûne, ce qui constitue une

pression sur ceux qui ne le pratiquent pas et qui n'ont pas à être culpabilisés pour leur non-observance.

Il faut prendre là encore le temps de la présence et de la parole, si l'on veut éviter les tensions.

« Tu jeûnes ? je respecte ta conviction, mais fais-toi discret. Et respecte les autres. »

Ce qui n'empêche pas de partager la douceur amicale des gâteaux de l'Aïd qu'on nous apporte à la fin du Ramadan...

Et quand le cuisinier propose le menu du traditionnel « repas de Noël », comme il y en a dans tous les services de restauration de toutes les écoles et de tous les lycées et collèges, les élèves, toutes confessions confondues, partagent ce menu de fête, se précipitent sur les papillotes, la volaille et la bûche et ne se posent apparemment pas beaucoup de questions sur leur valeur de symbole païen ou judéo-chrétien...

C'est comme cela que, bon an mal an, nous arrivons à concilier les convictions religieuses des élèves avec les exigences de la laïcité.

Malheureusement, ces efforts sont parfois perturbés par les échos de discours d'idéologues fondamentalistes auxquels les médias offrent des micros quelquefois bien complaisants.

Ainsi, au mois d'août 2003, je retrouve le rédacteur de l'ouvrage *Le Foulard islamique et la République française, mode d'emploi*, participant à un débat sur France Culture. Le Dr Abdallah a d'étranges formules : il s'agit selon lui, pour les musulmans, de « s'approprier l'espace français, l'intégrer, l'analyser, voir ce qu'on peut y apporter de plus », il regrette aussi que l'on n'enseigne plus la « morale républicaine » à l'école.

Il affirme : « L'idéal républicain, c'est le mien, mais certaines organisations essaient d'interdire l'expression des convictions religieuses dans l'espace public. »

Dans ce même débat, Barbara Leclerc, coauteure du livre *Les Territoires perdus de la République*, lui rappelle quelques réalités :

« Une majorité de parents d'élèves musulmans veulent vivre leur islam tranquillement. Dans les affaires médiatisées ils sont pris en otages par une poignée d'activistes religieux. L'école publique n'est pas contre les religions, mais la laïcité a d'abord été inscrite dans l'espace scolaire avant de s'étendre à l'ensemble de la société française. Toutes les religions ont le droit d'exprimer leur vision de l'immanence, mais l'islam radical se pose comme monopole de la transcendance. »

Le Dr Abdallah ne débat pas : il n'est pas là pour une confrontation d'idées, mais pour polémiquer et dramatiser : « Dire aux musulmans “Vous n'êtes pas Français”, je croyais que ça n'existait plus ! » « Vous voulez humilier l'islam ! » etc.

Au nom du respect formel d'une laïcité abstraite, il revendique une sorte de droit d'ingérence religieuse et morale dans l'école républicaine. C'est bien sûr dans les zones urbaines les plus touchées par la précarité économique et l'incertitude de l'avenir que ce genre de discours a le plus d'impact. Et j'imagine son effet sur des sensibilités meurtries, sur des identités blessées, sur les sentiments de frustration partagés par beaucoup de jeunes dans les quartiers les plus délaissés.

Ce discours rejoint celui, plus élaboré, d'un Tariq Ramadan, autre idole des milieux intégristes. Celui-ci ne rejette pas la modernité, à l'instar des tenants d'un islam plus fruste, mais vise à s'en approprier les armes, la haute technologie et les moyens modernes de communication, pour faire avancer « la cause » dans les pays où les musulmans ne sont pas majoritaires. L'acceptation verbale de la laïcité n'empêche pas, par ailleurs, ce même Tariq Ramadan de « dérapier », en préconisant, au cours d'un échange télévisé avec Nicolas Sarkozy, un « moratoire » sur les lapidations de femmes adultères encore pratiquées dans certains pays musulmans...

Et devant de tels discours, je me dis parfois qu'il serait plus efficace de combattre ce qu'il y a dans la tête de certains, plutôt que de se focaliser sur ce qui couvre celle de quelques filles.

5.

Histoires de filles et de garçons...

Appliquer, avec discernement mais sans faiblesse, les lois et règlements qui permettent à nos établissements d'enseignement de faire vivre une laïcité ouverte et émancipatrice est essentiel. Mais ce serait faire preuve d'un aveuglement irresponsable que d'estimer que seuls des textes, si bons fussent-ils, suffiraient à transformer une réalité complexe. Ainsi, la jeune lycéenne musulmane qui passe tête nue, le matin, sous le regard réprobateur de ses voisins intégristes qui ont, eux, contraint leur fille à abandonner ses études pour se consacrer au ménage, peut se dire que, après tout, elle gagnerait en tranquillité à porter un voile. Et que cela lui épargnerait le soir, quand elle rentre, les regards soit libidineux, soit méprisants du groupe de garçons qui « rouillent » au quartier en attendant un improbable petit boulot. Celles qui choisissent cette voie doivent être aidées, et non clouées au pilori.

La perpétuation, en France, de modes de vie traditionnels, concernant notamment la place de la femme dans la famille et dans la société, n'est pas pour nous, enseignants et éducateurs, une question abstraite ou un sujet de colloque universitaire. C'est tous les jours, ou presque, que ces tensions entre notre modernité occidentale et des coutumes ancestrales, souvent importées d'ailleurs, nous lancent un défi. Du reste, les violences intra-familiales et la dévalorisation des filles ne sont pas, loin de là, le monopole des immigrés d'origine maghrébine. Ces comportements imprègnent tous les milieux de vie, en particulier quand la misère, l'épuisement physique et moral consécutif à l'exercice de métiers pénibles et peu considérés, la déstructuration des personnalités liée à de longues périodes de chômage, sont monnaie courante.

Entre le nécessaire respect de l'autre, de ses traditions et de sa civilisation, et le refus de comportements heurtant violemment le socle des valeurs communes en France républicaine, la voie est étroite.

Les exemples rapportés ici sont des événements qui se sont déroulés dans le lycée, et dont l'ampleur et la gravité ont nécessité mon intervention en tant que « patronne » des lieux. Mais je ne suis pas là, bien sûr, chaque fois

qu'une jeune fille est insultée, ou qu'une pression est exercée sur tel(le) ou tel(le) pour qu'il (elle) se conforme aux lois de l'islam, version intégriste. J'incarne, et c'est parfois assez difficile à assumer, le discours de l'institution, qui ne doit prêter dans ce domaine à aucune équivoque. J'essaie cependant de rappeler ces règles fondamentales sans me réfugier systématiquement sous le parapluie de la Loi, en essayant de convaincre plutôt que de contraindre. Je ne prétends pas, bien sûr, avoir découvert la méthode infaillible qui rendra les jeunes gens de toutes origines polis et respectueux envers les jeunes filles de leur environnement. Ni la recette miracle qui résoudra les contradictions de ces dernières, de celles notamment qui refusent un avenir ressemblant par trop à celui de leurs mères, sans pour autant chercher à rompre radicalement avec leur culture, leur famille et leur milieu.

Le résultat de « gestes » éducatifs accomplis, à chaud, dans le cadre de la vie scolaire n'est pas aussi facile à évaluer que, par exemple, les acquis des élèves en français ou en mathématiques. Mais j'ai la conviction qu'ils contribuent à faire du lycée Robert-Doisneau un de ces « trains qui arrivent à l'heure » dans une normalité que les médias ignorent.

Un frère violent...

Rachid a vingt ans et il ne travaille pas. Depuis longtemps, il s'est brouillé avec le système scolaire, et trempe dans des trafics obscurs. Il règne sur les femmes de sa famille : sa mère fait des ménages, des petits boulots, ses sœurs essaient de poursuivre leurs études. Ce matin-là, vers dix heures, il aperçoit dans le bus sa plus jeune sœur Rawya. Il comprend vite qu'elle devrait être en cours et qu'elle fait l'école buissonnière. Commencée dans le bus, la scène se poursuit violemment dans la cour du lycée : il l'y a ramenée de force, en la tirant par les cheveux.

Au lycée, Rawya est en seconde mais ne parvient pas à travailler. Très perturbée, elle est suivie par toute l'équipe éducative et médico-sociale. On connaît bien ses conditions de vie et la violence de son frère, mais elle refuse absolument de s'en plaindre, et les signalements en justice se sont heurtés à un front uni de toute la famille, y compris Rawya elle-même : « Tout va bien », affirme-t-elle.

Mais ce matin-là, son frère a été publiquement violent avec elle, et il est entré dans le lycée sans autorisation : le proviseur adjoint appelle la police et j'alerte la famille.

Le commissariat est proche et quatre gardiens de la paix interviennent très rapidement, mais Rachid s'est déjà enfui avant leur arrivée. Quant à Rawya, après s'être battue avec son frère, elle hurle maintenant et veut absolument quitter les lieux. Elle est affolée, furieuse de savoir que j'ai prévenu sa mère. L'infirmière n'arrive pas à la calmer.

« Laissez-moi tranquille, c'est mon frère, il a le droit de me battre ! »

À la vue des policiers, elle nous échappe et saute par-dessus les grillages du lycée. La mère arrive, n'écoute pas ce que je lui dis de sa fille, mais hurle :

« Mon fils ! Où il est, mon fils ? »

Les policiers s'assoient auprès d'elle autour d'une table, dans une salle au calme.

« Madame, personne ne vous veut de mal, reprenez-vous. »

Hurlements...

« Expliquez-nous ce qui vous arrive.

— Mon fils ! Dites-moi où il est !

— Madame, c'est votre fille qui est élève dans cet établissement, votre fils n'avait rien à y faire. Est-ce que cela lui arrive souvent d'être ainsi violent avec sa sœur ? »

Hurlements à nouveau :

« Jamais mon fils n'a rien fait de mal !

— Nous allons le convoquer au commissariat pour qu'il vienne s'expliquer, madame. »

Patiemment, les policiers parviennent à la calmer et à lui faire comprendre ce qui est reproché à Rachid.

Elle finit par se rassurer, mais maudit Rawya, demande qu'on l'en débarrasse...

Pour elle, c'est sa fille qui a mis son fils en difficulté.

« Le déshonneur est sur ma famille ! »

Ce déshonneur, dans son esprit, c'est l'insubordination de sa fille et non pas la violence de son fils...

Rachid n'est plus apparu aux abords du lycée, il a sans doute été entendu au commissariat par la suite, mais l'affaire s'est perdue dans les sables, en tout cas nous n'en avons plus rien su.

Rawya, elle, ne s'en est pas sortie, du moins pour l'instant. Elle a abandonné ses études, elle s'est mise en échec dans tous les stages de

formation et les petits boulots que nous l'avons aidée à trouver : elle a tout essayé sans jamais réussir à aller jusqu'au bout.

Hébergée maintenant dans un foyer, instable, révoltée, elle se débat comme elle peut, sans parvenir à cicatriser des blessures qu'elle porte en elle.

Un père brutal

Nathalie est violente, dure avec elle-même comme avec les autres.

Depuis le début de sa classe de seconde, elle ne fait pas grand-chose en cours, et multiplie les incidents disciplinaires.

Il a fallu convoquer les parents. Ils viennent un samedi matin, parce que les journées de travail du père sont trop longues (il additionne des « petits boulots » pour nourrir sa famille). Ce père est aussi dur que sa fille, aussi dur que la vie épuisante qu'il mène. Sa femme se tait à ses côtés. Nathalie se recroqueville quand il la regarde. Elle attend les coups. Il n'y en aura pas devant moi, bien sûr, mais au moment où j'annonce la sanction (deux jours d'exclusion pour insolence envers un professeur) il saisit l'oreille de Nathalie et tire violemment pour l'obliger à se lever. J'interviens : « Monsieur, je vous en prie, je ne peux pas vous laisser brutaliser votre fille ! » Il s'arrête, sans doute parce que je suis la proviseure, mais il me dit avec une rage contenue : « À la maison, elle va voir ! Elle sait ce qui l'attend ! » Nathalie est pétrifiée, mais elle n'est même pas apeurée, on la sent enfermée dans une armure, endurcie, habituée, violente déjà de la violence qu'elle va recevoir.

À l'extérieur du lycée, je sais que même les garçons redoutent ce petit bout de femme déjà un peu chef de bande.

Dans mon bureau, seule avec moi, elle a pleuré quand j'ai évoqué ses capacités intellectuelles, ses possibilités de réussite.

Nathalie choisit un BEP à la fin de sa seconde pour être indépendante plus vite. J'ai de ses nouvelles l'année suivante : brillants débuts scolaires, et puis à nouveau indiscipline, et échec.

Je sais ce qui l'attend : petits boulots comme son père parce qu'il faut survivre, et peut-être la tentation de la « débrouille » hors de la légalité.

Je revois sa silhouette déterminée au fond de la cour du lycée, je pense à ses yeux de petite guerrière quand je la croise dans la rue avec sa bande, à son regard fatigué quand je la vois ramener le petit frère de l'école, et je me souviens de son regard désespéré devant la main levée de son père.

C'est pourtant avec ce père-là qu'il aurait fallu pouvoir travailler, continuer à parler pour construire quelque chose avec sa fille. Le temps manque.

Un copain cogneur

C'est l'histoire d'un flirt qui dérape.

Ça commence en salle d'étude, il la remarque et elle le remarque. Ils se parlent un petit peu. Pas trop, parce que, peut-être, ni l'un ni l'autre n'en ont l'habitude.

Il est midi, elle est dans la cour du lycée avec une copine. Il passe par hasard, il est seul. Les yeux se croisent. C'est peut-être elle qui l'interpelle : « C'est quoi ce regard ? » Et lui de saisir l'occasion offerte : « Viens, faut qu'on se parle.. »

Juliette et Roméo s'éloignent dans la cour, un peu loin des regards et surtout des oreilles des autres. Ce qu'ils se disent ne regarde qu'eux.

Mais Juliette s'appelle Maria, et son Roméo s'appelle Aziz. Pas facile pour ces deux-là de s'approcher par-delà leurs cultures d'origine, pas facile de se débarrasser des préjugés familiaux hérités des deux côtés, même quand on est né tous deux dans la même commune il y a seize ou dix-sept ans et qu'on partage la même nationalité française.

Pour Aziz, une fille qui parle facilement à un garçon, c'est peut-être une fille attirante, en tout cas c'est une « fille facile ». Pour Maria, un garçon d'origine maghrébine, c'est peut-être un garçon attirant, mais il est sûrement un peu dangereux.

Il lui parle crûment (« T'as une bouche de suceuse »), sans doute parce qu'il pense que c'est comme ça qu'il faut faire, parce que c'est comme ça que parlent les copains, parce que c'est trop compliqué d'imaginer autre chose pour communiquer avec une fille, parce que les émotions font peur, etc.

Maria est sans doute choquée, et peut-être aussi un peu flattée, sans doute attirée et effrayée par autant de maladresse et de grossièreté. Elle est peut-être plus libre que lui en apparence, mais tout aussi prisonnière des règles de ce jeu où les garçons comme les filles ont tellement peur... et tellement envie...

C'est plus tard, quand chacun des deux se parle en tête à tête, que je peux reconstituer le déroulement de ce dérapage qui avait commencé par une attirance mutuelle.

Le piège se referme lors de l'arrivée d'un copain : impossible pour Maria de laisser croire à d'autres qu'on peut lui faire des avances si crues. Elle se rebiffe violemment, et agresse Aziz :

« Et ta sœur, tu lui parles comme ça ? Connard !... »

Et lui aussi est piégé, il devient fou de rage parce qu'il ne peut pas se laisser humilier, comme ça, par une fille, devant un autre garçon, devant d'autres garçons, parce que leur querelle attire les autres élèves de la cour, la copine de Maria, etc. Tout un attroupement qui vient profiter du spectacle et qui fait d'eux des marionnettes d'un théâtre déjà écrit. Il pense qu'il a crié quelque chose comme : « C'est pas possible ! Je vais la frapper ! » Elle, elle ne sait plus, mais ils se battent, et elle se défend bien, tombe à terre, mais se relève, et lui, il est déchaîné, hors de lui, il ne se contrôle plus, il la tire par les cheveux, la frappe à la tête.

L'horreur, c'est que d'abord personne n'intervient, que personne ne va chercher un adulte, que certainement beaucoup rigolent au début, que certains vont vaguement lui dire : « Arrête, c'est une fille. » Mais beaucoup pensent que, justement, une fille qui se rebiffe n'a que ce qu'elle mérite.

L'horreur, enfin, c'est que Maria elle-même n'appelle pas au secours. Heureusement pour elle, un autre élève de seconde qui arrive réagit enfin dès qu'il voit ce qui se passe, intervient et les sépare. Un peu plus posé, un peu plus courageux que les autres. Et puis il pense : « Vraiment, non, on tape pas sur une fille. » C'est cette intervention qui va tirer Maria de ce mauvais pas. La bagarre s'arrête et tout le monde part en cours à la sonnerie de deux heures.

Si l'histoire est finalement connue, c'est que la jeune fille va d'abord soigner son visage tuméfié chez une tante, voisine du lycée. Et c'est cette tante qui prévient ensuite la mère de Maria.

Maria, de son côté, essaie d'aller en cours à 14 heures, sans rien dire au professeur, mais comme elle ne tient pas le coup, psychologiquement aussi bien que physiquement, elle demande à aller à l'infirmerie en dissimulant sa joue abîmée. L'infirmière me signale sa présence au moment où sa mère me téléphone. Je lui dis que je l'attends et j'appelle immédiatement la famille d'Aziz.

La mère d'Aziz arrive, effondrée, inquiète parce que son fils qui a quitté le lycée n'est pas encore rentré chez lui. Mais en fin de journée, c'est elle qui le ramène au lycée dès qu'elle le revoit. La mère de Maria, bouleversée,

est bien sûr très préoccupée de l'état de sa fille. La visite médicale confirme d'ailleurs le premier constat de l'infirmière et la gravité du choc reçu.

Ces deux femmes, qui se rencontrent dans des circonstances si difficiles, si douloureuses, parviennent pourtant à parler calmement de ce qui s'est passé. La mère de Maria est remarquable de courage, de dignité, et d'intelligence. Elle vient seule parce qu'elle a compris que son mari ne serait peut-être pas capable de se contenir comme elle le fait. Elle écoute la mère d'Aziz lui dire ses regrets. Son comportement va permettre de mettre en place les procédures nécessaires, dans le calme.

Il faut évidemment donner à cette affaire les suites judiciaires et disciplinaires qui s'imposent : Aziz doit rendre compte de sa violence. Ê y aura donc dépôt de plainte en justice d'une part, comparution devant le conseil de discipline du lycée d'autre part. Ce dernier décidera, quelques jours plus tard, son exclusion définitive de l'établissement.

Mais les faits ont aussi ébranlé la vie du lycée. Tout le monde en parle, même s'il est difficile de trouver des témoins. Dans les couloirs, à la cantine, les commentaires se résument souvent à une condamnation sans appel du comportement de Maria : « Elle l'a cherché ! »

Il faut convoquer très vite la conférence des délégués de classes : toutes les sections du lycée y sont représentées et c'est un moyen de communiquer rapidement avec les élèves.

Le lendemain matin, j'essaie de dominer ma propre émotion quand je prends la parole devant l'amphithéâtre plein. Des professeurs ont rejoint les élèves. Même si la convocation n'en parlait pas, tout le monde sait pourquoi la conférence se réunit.

« Il s'est passé quelque chose de très grave au lycée, une chose insupportable. Une élève a été battue par un garçon, devant d'autres élèves, sans que personne ne vienne chercher de l'aide et ne prévienne les adultes. »

Je continue ainsi mon discours dans un grand silence, je perçois la gravité et la tension de certains. Aucune remarque à haute voix, aucune demande de parole. J'insiste :

« Aucune fille ne doit se sentir en danger au lycée. »

Une seule élève ose s'indigner ; elle se tourne vers les autres :

« Ça ne vous fait donc rien qu'une fille se fasse cogner comme ça ? »

Mais c'est une autre fille qui la rabroue pour la faire taire :

« Ta gueule ! »

Plusieurs élèves s'inquiètent du sort d'Aziz :

« Madame, il va être viré du lycée, Aziz ? »

Ils ont du mal à comprendre qu'on puisse convoquer un conseil de discipline pour « une petite bagarre ».

« Ça pouvait se régler entre élèves. »

« Et si on porte plainte contre lui, en plus il va être sanctionné au lycée ? »

Je persiste :

« Rien ne peut justifier le passage à la violence physique. Fille ou garçon, tout élève doit se sentir en sécurité au lycée. C'est le conseil de discipline que je convoque qui en décidera après débat, mais je lui demanderai d'exclure Aziz du lycée. »

Mes explications ne suffisent pas face à une culture et à des habitudes d'« omerta » imprégnées de la loi du plus fort, où la violence contre les filles est banalisée.

Ce qu'ils entendent au lycée est pour beaucoup d'entre eux — et pas seulement les garçons —, contradictoire avec ce qu'ils entendent et disent à l'extérieur du lycée, « au quartier », entre eux, chez eux.

Après une conférence des délégués, les élèves doivent toujours rendre compte dans leurs classes du contenu de la réunion pour informer leurs camarades. Cette fois-ci, les professeurs constatent donc les difficultés et les hésitations de certains délégués qui ont manifestement du mal à accepter les sanctions envisagées.

Nous avons du pain sur la planche... Le travail d'explication, d'éducation, va être long et laborieux.

Les réactions dans certains groupes sont inquiétantes. Le professeur de philosophie d'une classe de terminale, effaré, me rapporte les formules violentes, primaires qu'il a entendues : « Elles vont prendre le pouvoir, M'sieur, si ça continue ! »

Le professeur poursuit :

« Ce que j'ai à leur dire en tant qu'homme et en tant que philosophe leur est insupportable, ils se sentent agressés. »

L'autorité de cet enseignant n'est pourtant pas en cause : il est respecté et apprécié dans ses classes, de plus il se trouve que ses talents de karatéka sont connus de ses élèves, et cela les impressionne beaucoup.

En l'occurrence il ne s'agit donc certainement pas d'un problème de discipline, de chahut ou d'insubordination, mais de l'expression d'une

réelle et sincère indignation. Ils ne comprennent pas ce qui se passe, ils sont déstabilisés. C'est une classe de terminale en génie électrotechnique. Et cette année-là, malheureusement, elle ne compte que des garçons.

Le professeur de philosophie et moi convenons d'une intervention à deux voix dans cette classe. Nous avons choisi de lire aux élèves un très court extrait d'un roman de Robert Merle, *Les Hommes protégés*, dans lequel il imagine une catastrophe sanitaire. C'est une fiction humoristique et une fable : un virus ne s'attaque qu'aux hommes et dépeuple la société, les femmes doivent prendre de fait la place des hommes, exercer le pouvoir, et le pouvoir au féminin se révèle aussi pervers que le pouvoir au masculin.

Nous avons choisi un passage dans lequel le héros, Ralph, doit vivre une situation plutôt subie d'habitude par des filles et des femmes dans notre société : la drague dans la rue.

Ralph raconte :

« Je n'avais pas prévu qu'à mi-chemin, j'aurais à passer devant une bonne vingtaine d'ouvrières du Bâtiment qui font la pause casse-croûte assises sur le trottoir. Quand je les vois, c'est trop tard, il faut passer. Ce que j'essaie de faire les yeux baissés, feignant l'indifférence... Du plus loin qu'elles m'aperçoivent, les ouvrières me fixent et me détaillent avec des yeux comme des soucoupes, et dès que je suis à distance audible, elles m'interpellent. C'est un déchaînement inouï. Il y a quelque chose de méprisant et de sadique dans ce déshabillage, une sorte de viol verbal dont la violence m'atterre. Je feins la surdité, je passe, je n'ose presser le pas, je ne voudrais pas les provoquer en ayant l'air de fuir. »

Dans un groupe d'élèves, les réactions sont très violentes, c'est une explosion d'indignation.

Les interventions fusent sans attendre de réponse. À nouveau, on évoque le spectre d'une « prise de pouvoir » par les filles.

« Regardez-les, elles s'habillent comme nous, toujours en survêtement, c'est pas des filles ! »

« Et puis c'est pas vrai qu'elles veulent être indépendantes, demandez aux filles de la terminale L, vous verrez, elles veulent toutes se marier. C'est à l'homme de travailler et de faire vivre sa famille. »

« Tout ça, c'est parce qu'on a donné le droit de vote aux femmes ! » etc.

Nous les écoutons avec une attention qu'ils ne peuvent pas nous rendre. Ils ne veulent pas entendre.

Bien sûr, il faut faire la part de la provocation, de l'excitation, mais nous percevons combien ils ont besoin d'images rassurantes des rôles masculin et féminin. En tout cas, ces élèves laissent surgir des angoisses profondes et un désarroi réel. Comment se construire une identité originale quand il est si difficile d'échapper à la pression du groupe, de la bande ?

L'un d'entre eux parle de la campagne « Ni putes ni soumises ! », lancée par des jeunes femmes des cités après la mort de Souad, une jeune fille brûlée vive par son ex-copain. Il proteste : « On dirait que tous les jeunes de banlieue sont des violeurs en puissance ! Mais qui on est, à la fin ? » Il demande qu'on respecte ces jeunes.

Et il a raison, il a droit au respect. Mais j'ai du mal à lui faire comprendre que ce qu'il dit des filles dénie leurs droits et leur liberté. Pourtant je sais parfaitement qu'il y a loin des paroles véhémentes qui surgissent dans ce débat à la réelle violence antifemmes qui se développe ici ou ailleurs. Les garçons qui s'expriment devant nous sont capables de parole, donc d'évolution. Il faut leur laisser du temps : on ne peut pas penser qu'ils puissent changer radicalement de discours du jour au lendemain.

On peut seulement sans relâche se saisir de toutes les occasions de la vie et du travail au lycée pour parler avec eux et leur montrer d'autres perspectives.

Notre responsabilité est grande, comme on nous le fait assez souvent remarquer dans les débats publics, et nos moyens d'intervention sont limités. Comment éviter que ces garçons, et les filles qui les approuvent, reproduisent et perpétuent des conduites qui leur paraissent normales au « quartier » ? Une sanction comme celle qui a été infligée à Aziz constitue, pour la collectivité lycéenne, une sorte de « feu rouge » montrant jusqu'où on ne doit pas aller trop loin. Mais l'apprentissage et la pratique du respect de l'autre, de sa personne, de son identité sexuelle ou culturelle, sont un travail de Sisyphe. Il ne peut aboutir à un minimum de résultats que si l'ensemble du personnel éducatif et de service de l'établissement est d'accord avec cet objectif, et apporte sa contribution.

Ainsi, le bureau des aides-éducateurs a été un des lieux importants de rencontre et de parole dans le lycée.

Aides-éducateurs : c'est le nom donné aux emplois-jeunes créés en 1998 par le gouvernement Jospin. Une mesure très décriée au départ, mais tous les établissements qui ont pu bénéficier de postes d'emplois-jeunes ont vite

apprécié l'utilité de ces personnels. Cinq d'entre eux étaient encore affectés au lycée à la rentrée 2000. Mais ils ont réussi des concours, terminé leur contrat. Il n'en restait que trois à la rentrée 2003. Ces trois derniers nous ont quittés pendant l'année scolaire 2003-2004.

L'un d'entre eux assurait essentiellement un service d'assistance et de gestion des réseaux d'informatique pédagogiques. Les deux autres offraient aux élèves du soutien, de l'accompagnement scolaire, les aidaient dans leurs projets.

Ils avaient pris une place essentielle dans la vie lycéenne : dans les discussions entre les élèves et eux la parole était beaucoup plus libre que dans une relation pédagogique classique. Ils faisaient bien sûr, comme tout adulte de l'établissement, respecter les règles de vie du lycée, mais leur bureau était un lieu où confidences et réflexions spontanées pouvaient exister, où l'on pouvait se retrouver entre élèves de sections différentes.

Djamel (études supérieures de mathématiques et pratique intensive du football) était calme, posé, disponible. Halim (formation commerciale) était, lui aussi, pourvu de ces qualités. Les élèves leur faisaient confiance, la porte ouverte du bureau laissait voir les groupes mêlés de filles et de garçons discutant, travaillant.

De tels liens diffèrent de ce qui se vit au quartier, dans la rue, ou dans l'immeuble. Les codes non écrits de comportement changent, on peut travailler ou plaisanter ensemble sans jouer le rôle que l'on se croit obligé d'incarner hors du lycée. Les élèves avaient, avec ces aides-éducateurs, d'autres modèles d'identification, moins lointains et apparemment inaccessibles que ne le sont, dans leur esprit, la plupart de leurs professeurs. Et nettement préférables à ces caïds des cités qui parquent au pied des immeubles en coupé BMW.

6.

Non à la « culture quartier » !

Dans certains coins du hall d'entrée, de la cour, vers la cafétéria des élèves, quelques garçons se rassemblent par groupes de cinq ou six, en ligne, dos au mur. Ils « rouillent » comme « au quartier », observateurs mais passifs, rassurés d'être entre eux.

C'est trop souvent ainsi que la vie du quartier se continue au lycée : les garçons y amènent leur besoin du groupe, du territoire habituel, leurs difficultés à approcher les filles, dont ils détaillent cependant de loin avec des regards intéressés la tenue et la silhouette, leurs difficultés à investir d'autres espaces du lycée, leur peur peut-être de perdre un peu d'identité, d'être obligés de changer. Et régulièrement, le quartier fait des tentatives pour investir le lycée, pour grignoter des espaces physiques ou symboliques, se les approprier et y faire régner sa loi.

La scène se passe pendant la récréation de 16 heures, un vendredi après-midi. Le week-end approche, les copains ou copines qui ne sont pas élèves du lycée viennent attendre à la grille, on prépare des plans de sortie pour la soirée ou le lendemain.

J'aperçois soudain, au milieu de la cour, une élève de terminale violemment tirée par le bras par un garçon à peu près du même âge mais que je ne reconnais pas. Il cherche à l'amener vers la rue, elle essaie de rester dans la cour. Cela ressemble à un jeu, à un défoulement d'adolescents se mettant en condition physique et mentale pour un week-end de détente. Mais quelque chose dans le regard et dans le geste du garçon est bien trop violent pour que ce ne soit qu'un simple jeu.

Je m'approche :

« On se calme. Qu'est-ce qui se passe, Nassima ? Et toi, dans quelle classe es-tu ? » Pas de réponse du garçon qui m'ignore.

« Mais, madame, c'est mon frère !

— Alors il n'a rien à faire dans le lycée, tu le sais bien. »

Le garçon tire toujours le bras de Nassima, et il faut que je la prenne moi aussi fermement par le bras pour qu'il lâche prise.

Il supporte mal mon intervention :

« Vous êtes pas ma mère, vous n'avez pas d'ordre à me donner !

— Je suis la proviseure du lycée et je te prie de te calmer et de sortir. »

J'ai tout lieu de penser que ce n'est pas son frère, mais j'en discuterai avec elle plus tard, plus calmement. Pour l'instant j'essaie de faire quitter le lycée à ce garçon révolté devant l'autorité qu'une femme cherche à lui imposer.

« L'accès au lycée est réglementé, je peux porter plainte contre toi pour intrusion. »

C'est Nassima qui prend peur :

« Arrête ! Je vais sortir. »

Il s'éloigne en maugréant, furieux contre moi.

Elle le rejoint dans la rue et leur discussion reprend plus loin sur le trottoir, apparemment très vive, mais sans violence physique.

En fin de journée, Nassima revient me trouver au lycée :

« Excusez-moi, madame, je ne voulais pas faire d'incident, je lui dirai de ne pas revenir.

— Nassima, ce n'est pas ton frère, n'est-ce pas ?

— Non, madame, c'est mon cousin...

— Je n'en suis pas sûre non plus, Nassima, mais ce qui m'ennuie, c'est que tu penses qu'il suffit de dire "C'est mon frère" pour te justifier. Ça n'excuse pas l'intrusion dans le lycée, ça n'excuse pas non plus la violence physique. Je ne sais pas ce qu'il y a entre vous et cela ne me regarde pas, mais personne n'a le droit de te contraindre physiquement comme cela.

— Mais, madame, c'est quelqu'un de ma famille... »

Je soupire de lassitude.

C'est à partir d'incidents comme celui-ci que j'ai pris l'habitude de parler de « culture quartier », terme qui me semble le plus approprié pour désigner ce mélange de machisme, de conformisme, de soumission de l'individu au groupe, d'omerta, de loi du plus fort. Ce sont ces comportements que les filles de « Ni putes ni soumises » se sont donné pour tâche de dénoncer et de faire reculer.

Un chef d'établissement, tenu par sa fonction au devoir de réserve, ne peut naturellement pas, quel qu'en soit son désir, s'engager publiquement dans des actions militantes de ce type. Il peut, en revanche prendre sa part

dans la lutte contre cette « culture quartier » en ne laissant sans réponse aucune de ses manifestations à l'intérieur du lycée. Avec l'espoir que cela fasse tache d'huile en dehors, où d'autres acteurs de la collectivité — éducateurs, policiers, magistrats, assistantes sociales, en nombre notoirement insuffisant —, sont amenés à intervenir.

On doit également parfois, faire face à des sommets de mauvaise foi, à des prétextes fallacieux, à des tentatives de déstabilisation-culpabilisation, utilisés par ceux-là mêmes qui oppriment, au nom d'une prétendue défense de leurs droits.

Ainsi, à la fin de sa classe de seconde, Nejma a obtenu un passage en première, mais dans une filière qui n'est pas proposée au lycée. En ce cas les élèves sont affectés par l'inspecteur d'académie dans les lycées qui offrent ces formations... Tout devrait se passer sans problème. Pourtant son père me téléphone, assez agressif :

« Vous en voulez à ma fille ! Pas question qu'elle aille au lycée X, je veux qu'elle soit affectée au lycée Y.

— Mais, monsieur, Nejma n'est pas la seule dans son cas, et le lycée X n'est pas si loin de chez vous. »

Il ne veut pas en démordre et, de plus, il a le front de m'accuser, dans cette affaire, de discrimination raciste !

Nejma vient me trouver en pleurant le lendemain :

« Madame, papa ne veut pas que je prenne le métro, il dit que je vais rencontrer trop de gens. Il veut un lycée où je puisse aller avec un bus et une ligne directe, sinon il veut me garder à la maison. »

Et pourtant Nejma ne porte pas le voile.

Je ne parviens pas à convaincre le père, la discussion est faussée, parce qu'il ne veut pas m'avouer ses vraies raisons. On ne peut pas céder et refaire la distribution des affectations des élèves. Il est courant qu'un élève change de lycée pour intégrer une filière différente. Nejma n'est pas une exception et n'a pas été injustement traitée. Mais son parcours scolaire fait peut à sa famille s'il doit l'éloigner un peu et lui permettre d'échapper au contrôle permanent de son emploi du temps. Son père inscrira Nejma dans un lycée privé.

La « méthode quartier » pour traiter les conflits personnels, enquêter sur des vols ou faire valoir ses droits lorsque l'on estime qu'ils ont été lésés vient également heurter de front les pratiques dites « normales » dans ce

domaine : enquêtes et sanctions internes pour les cas les moins graves, plaintes en justice pour les autres.

Cela peut se limiter à un appel anonyme.

« Dans la classe de X., Untel a volé un portable, mais je ne peux pas vous dire mon nom, mon enfant risquerait des représailles.

— Madame (ou “Monsieur” selon le cas) je ne prends pas votre appel en compte, je ne tiens jamais compte des appels anonymes. »

Mais cela arrive aussi dans mon bureau. Un père vient dénoncer une camarade de sa fille, qui selon lui l’a prise en grippe et l’insulte :

« Je viens vous voir, mais je ne veux pas qu’on cite mon nom, c’est dans l’intérêt de ma fille.

— L’intérêt de votre fille, monsieur, c’est que les faits dont vous me parlez soient réprimés. Faites-nous confiance, mais il faut que votre enfant trouve le courage de nous dire de qui elle a peur. »

Pour convaincre, il faut d’abord pouvoir rassurer.

C’est dans ces moments-là que l’on peut enfoncer un coin dans cette fameuse loi du silence, pour aboutir à des comportements plus civiques.

Les conseillers d’éducation, les surveillants sont souvent les premiers confidents de la plainte d’un élève qui précise, inquiet :

« Il ne faut pas qu’on sache que je vous en ai parlé. »

Et notre discours est toujours le même :

« On ne te demande pas d’être un délateur, et puis nous pouvons intervenir sans te nommer, mais il faut combattre la loi du silence. »

Ces comportements de lâcheté sont les mieux partagés du monde. On les rencontre dans tous les milieux, dans toutes les classes sociales. Mais ils enferment encore plus les élèves dans l’omerta et la loi du groupe, et contribuent bien sûr à donner un sentiment d’impunité aux petits caïds des quartiers. Ces attitudes contribuent à l’exaspération de ceux qui sont victimes d’agressions verbales répétées, ou de petits vols incessants. Et l’on a tendance, souvent, à vouloir réparer soi-même, au plus vite, le préjudice subi.

Ce père est furieux : son fils est rentré sans son téléphone portable tout neuf, et affirme qu’on le lui a volé au lycée.

Le père a foncé à Doisneau et, à présent, il tempête dans mon bureau :

« Comment, mon fils s’est fait voler son portable et vous ne faites rien ? Je sais très bien qui c’est, laissez-moi faire, vous allez voir. »

Au milieu de ses imprécations, j'arrive, non sans mal, à glisser quelques phrases susceptibles de le calmer et de le ramener à une vision plus sereine de cette malencontreuse affaire.

« Monsieur, vous pouvez aller porter plainte au commissariat si vous le souhaitez, mais méfiez-vous des impressions de votre enfant. Soyez plus prudent, il n'y a aucune preuve de la culpabilité d'aucun élève.

[...] Non, monsieur, je ne vous laisserai pas interroger ses camarades. C'est notre travail et pas le vôtre.

[...] Non, monsieur, je ne protège pas les délinquants.

[...] Je vous demande de respecter la loi, et le règlement intérieur de l'établissement, que vous avez signé.

[...] Monsieur, je comprends votre contrariété, mais je vais vous demander de quitter mon bureau si vous me parlez ainsi.

[...] Mais je vous respecte, monsieur, et je vous demande de me respecter également.

[...] Non, monsieur, il n'est pas question de vous rembourser le portable de votre fils, qui d'ailleurs n'en avait pas vraiment besoin pour venir au lycée. »

Ce genre de dialogue est épuisant. Il témoigne de la pression exercée sur le lycée par cette « culture quartier », où la méfiance vis-à-vis de l'autorité, quelle qu'elle soit, se double d'une propension à « régler ses comptes » dans un contexte où la loi du plus fort fait office de code pénal. Raison de plus pour ne jamais céder devant ces comportements.

Un autre jour, une femme indignée se présente à mon bureau, en se plaignant qu'une élève, Soraya, l'a grossièrement insultée devant le lycée. J'apprends au passage que la famille de la plaignante et celle de Soraya se connaissent et sont, disons, « en froid ».

« Madame Durand, vous venez me dire que cette élève vous a insultée dans la rue devant le lycée. Ce qui se passe entre sa famille et vous a lieu au quartier, pas au lycée. Si c'est ce que vous me dites, il faut porter plainte. Mais je ne peux ni intervenir ni le faire à votre place. »

Quelques jours plus tard, elle se plaint à nouveau d'insultes proférées par Soraya à la porte de l'établissement. Cette fois-ci, c'en est trop, je convoque l'élève et lui passe un sérieux savon. Je rappelle Mme Durand :

« Je viens d'avoir un entretien avec Soraya : je crois qu'elle va faire un effort. Ah ? Vous avez retiré votre plainte, vous ne voulez plus qu'on en

parle ? Vous avez peur de son oncle ? Bien. Au revoir, madame. »

Lorsque l'on vit à Vaulx quotidiennement, certains jours l'accumulation des contrariétés liées aux actes de petite délinquance ou d'incivilité ébranle sérieusement notre conviction que cette ville ne mérite pas la mauvaise réputation qui lui est faite.

Ce soir-là, je quitte à pied le parking souterrain du lycée. Depuis quelque temps le portail ne se ferme plus complètement. Il n'a pas encore été réparé. Du fond du garage j'aperçois, dans l'ouverture, trois silhouettes. Des jeunes en maraude ? Je continue à avancer vers la sortie.

Les trois jeunes entreprennent de forcer l'ouverture du portail et commencent à pénétrer dans le garage. Je les interpelle en essayant de prendre le ton de voix le plus assuré possible :

« Où allez-vous ? »

Ce n'est sans doute pas l'intonation qui les effraie, mais le fait que l'un d'eux me reconnaisse au moment même où je le reconnais aussi :

« Merde ! C'est Laroche ! c'est ma proviseure ! »

J'ai juste le temps de crier : « Khaled ! » pour lui montrer que je l'ai reconnu, mais ils sont déjà loin, ils ont pris leurs jambes à leur cou et détalent dans la rue déserte derrière le lycée.

Ce n'est pas dramatique, je sais que je n'ai pas été en danger, mais je suis triste : Khaled est un élève de seconde, son parcours scolaire est chaotique et nous pensions être en train de réussir à le ramener vers un projet de formation professionnelle. Je viens de le voir dans sa vie libre sur le quartier : de quel poids nos efforts pèsent-ils en face de ces tentations ?

Devant les copains, on ne peut pas refuser l'occasion d'un portail à moitié ouvert.

En fuyant à toutes jambes loin de mon garage, il a bien compris qu'il a été reconnu. Le lundi matin il n'en mène pas large en arrivant devant le lycée.

« Bonjour, Khaled, va m'attendre devant mon bureau, je te rejoins. »

L'entretien est d'abord très bref :

« Je ne veux pas te mettre en retard en cours, mais il faut que nous parlions de ce qui s'est passé hier au garage.

— Je n'ai rien fait de mal, madame, on voulait juste un coin pour se mettre au chaud.

— Tu te moques de moi. Reviens me voir à midi après tes cours, nous prendrons le temps d'en parler calmement. Et je veux savoir qui sont tes copains. »

À midi j'insiste :

« Tu as de la chance que je me sois trouvée là : nous ne saurons jamais ce que vous auriez fait dans ce garage si vous n'aviez pas été empêchés. Avec qui traînais-tu, Khaled ? Est-ce que tu te rends compte que tu entrais dans une propriété privée ?

— Mais, madame, la porte était ouverte !

— Tu sais bien que non, qu'il fallait la forcer pour pouvoir entrer, vous avez saisi une occasion de marauder. Si ce sont des "copains", comme tu dis, ils accepteront de me rencontrer. Je veux savoir qui ils sont, ce qu'ils font, et parler avec eux. »

Khaled me les amène. L'un le soir même, l'autre le lendemain. Ils se présentent, je peux vérifier leurs déclarations. Copains d'enfance de Khaled, ils ont des parcours différents. Patrick est en centre d'apprentissage, Ivan prépare un CAP en lycée professionnel. Nous prenons le temps qu'il faut pour que les excuses qu'ils me présentent soient sincères.

« Vous alliez peut-être voler quelque chose, n'est-ce pas ? Vous ne pouvez pas m'assurer que vous n'auriez pas saisi l'occasion. Il va falloir faire des choix de vie, tous les trois, faites attention, vous méritez mieux. »

Depuis, Khaled a réussi son redoublement de seconde, il est passé en première, il continue sa route et se trouve sur le bon chemin. Son histoire, quelque peu édifiante, j'en conviens, se termine bien parce que je l'ai reconnu. Un maraudage « réussi » en aurait peut-être induit d'autres, jusqu'à ce que...

En revanche, comment reconnaître ceux qui se dissimulent sous un casque intégral, et vous « pourrissent » littéralement le plaisir d'arpenter les rues de « sa ville », de prendre l'air, de décompresser après une journée de travail stressante ?

Comme ce soir où je me trouve devant le portail ; les derniers élèves viennent de partir, je vois s'approcher un scooter. Le passager porte un casque intégral, mais le conducteur est tête nue. C'est donc à lui que je m'adresse quand il pousse son scooter contre le portail en éclairant l'intérieur de la cour avec son phare :

« Les cours sont terminés, vous cherchez quelqu'un ? »

Pas de réponse, mais un concert de pétarades du moteur et quelques coups de roue dans le portail.

J'insiste :

« Les cours sont terminés et vous ne devriez pas rester là. Et puis c'est dangereux, des enfants passent sur ce trottoir.

— Qui t'es pour me dire ce que j'ai à faire ? T'es pas ma mère (air connu), poufiasse ! j'nique ta mère ! »

Suivent quelques autres injures fleuries ainsi que des conseils très inventifs pour agrémenter ma vie sexuelle...

Après quoi le motocycliste fait une démonstration de rodéo en pétaradant de plus belle sur le trottoir avant de s'éloigner à regret.

Je réponds mentalement à mes propres questions :

« Oui, tu leur as parlé calmement, non tu ne les as pas agressés, non, ils n'avaient pas à rester là. »

Mais la journée, qui a déjà été chargée, paraît maintenant peser encore plus lourd. Ce ne sont pas des élèves du lycée, en tout cas pas le conducteur, mais leurs voisins de quartier, leurs copains, et le casque cachait peut-être le visage d'un élève : tristesse et lassitude devant cette bêtise agressive et ordurière.

Un autre soir, je longe le trottoir qui borde le parking.

Fatiguée, je prends le temps de regarder les étoiles avant de rejoindre les lumières de la rue Émile-Zola. C'est la rue la plus commerçante et animée du centre-ville, à l'extrémité des bâtiments du lycée. Même si le parking est désert, je n'ai aucune raison d'avoir peur, alors je flâne un peu. À l'autre bout du trottoir une moto surgit bruyamment : le conducteur est de ceux qui s'amusent parfois à frôler les passants. Ils sont quelques imbéciles à gêner la vie des piétons et à mettre en danger les plus petits. Je reconnais la moto et je me sens gagnée par la colère. Le conducteur est, évidemment, invisible sous son casque. Il fonce sur moi, et je devrais m'écarter mais la colère m'en empêche :

« Ah non, ce petit crétin ne va pas encore faire sa loi ! »

Je ne me range pas.

Comprenant sans doute le message, il accélère et fonce sur moi. Au dernier moment, il cabre sa moto sur sa roue arrière, tout près de moi. Je ressens un instant une réelle panique. L'engin s'éloigne : le conducteur me fait un splendide doigt d'honneur en guise d'au revoir et continue son rodéo

sur le parking. J'essaie de garder bonne contenance et m'éloigne aussi dignement que je peux.

Quel visage sous le casque ? Un élève ? Je ne le crois pas. Suis-je trop naïve ? Je ne le pense pas non plus : mais c'est quelqu'un qui sait très bien où il est et qui je suis. Le lycée attire son agressivité, et il passe à l'intimidation physique. Il était certainement assuré de savoir m'éviter avec adresse. Il ne voulait pas me blesser physiquement, mais il voulait faire peur. C'est réussi.

Je regarderai les étoiles un autre soir.

Il faut reconnaître également que je ne me sens pas très à l'aise, et passablement irritée lorsque des professeurs me font le compte rendu d'une sortie « en ville » avec des groupes d'élèves, pour assister à des spectacles, des conférences ou des visites guidées.

. « Oui, madame, dans l'ensemble ça s'est très bien passé, mais... un petit groupe d'élèves a perturbé la représentation (le concert, le spectacle...). Voici les noms pour les sanctions, et le procès-verbal d'incident... »

Alors je réprimande, nous alertons les parents, j'envoie des lettres d'excuses, les élèves fautifs envoient des lettres d'excuses, etc.

Et chaque fois reviennent les mêmes interrogations : Comment en sont-ils arrivés là ? De quoi ont-ils conscience ? Que fallait-il faire ou dire que nous n'avons pas su trouver ? Et la tentation surgit à nouveau de penser que devant l'influence du quartier, de l'environnement familial parfois, nous ramons en vain à contre-courant.

Mais il suffit parfois d'une seule opération réussie pour que l'espoir l'emporte à nouveau, pour que l'on ait le sentiment, peut-être fallacieux, d'avoir porté un coup sévère à la « culture quartier ». Ainsi cette soirée de novembre où une classe entière de seconde va au théâtre, voir *La Boucherie de l'Espérance*, une pièce de Kateb Yacine au sujet brûlant : le conflit israélo-arabe. Je les accompagne avec trois professeurs. Nous nous sommes répartis stratégiquement dans la salle pour éviter tout désordre, mais c'est presque inutile : quelques jeunes spectateurs à côté de nos élèves seront beaucoup plus bavards qu'eux. C'est un plaisir de sentir « les nôtres » aussi concentrés sur ce spectacle, aussi réceptifs. Leur professeur de français les a préparés au mieux à cette soirée. Un acteur est venu travailler avec eux en cours.

Sur scène, les deux personnages de Moïse et de Mohamed participent ensemble à une réunion clandestine pour la fondation d'un syndicat, et

dialoguent :

— Shalom !

— Salam !

Moïse : Si tu veux, je t'invite à partager ce coq.

Mohamed : J'allais précisément t'inviter à ma table.

Moïse : Tu m'inviteras plus tard, quand tu seras chez toi.

Mohamed : Mais je suis chez moi.

Moïse : Non, tu es chez moi.

Mohamed : Allons, tu déraisonnes, quel est le nom de ton douar ?

Moïse : Israël. Et le tien ?

Mohamed : Palestine.

Moïse : Israël, c'est ici.

Mohamed : Non, c'est la Palestine.

Et si ce coq pouvait parler...

Moïse : Il dirait Israël.

Mohamed : Il dirait Palestine.

Le coq : Cocorico !

Je perçois la tension et l'émotion qui se dégagent du groupe autour de moi. La plupart d'entre eux montrent bien qu'ils apprécient ce spectacle et s'en nourrissent.

Le retour à Vaulx se fait calmement en groupes. La ligne de métro n'est pas encore prolongée jusqu'au cœur de Vaulx-en-Velin. Pour l'instant nous prenons le métro jusqu'au boulevard de ceinture puis le bus : mais ce n'est pas très long et les transports en commun sont plutôt sûrs.

La loi, l'ordre et la fête

Elle est debout à l'entrée de mon bureau, le visage ravagé :

« Madame, il faut que je vous parle, c'est urgent !

— Entre, qu'est-ce qui t'arrive ? »

Justine est au bord des larmes.

« Madame, on m'a volé mon portable ! »

Ce n'est que cela, je respire. L'usage des téléphones portables est interdit dans l'enceinte du lycée. Il est évidemment impossible d'en empêcher la possession. Leurs propriétaires doivent, en principe, les garder éteints. Et comme dans la plupart des établissements scolaires, on vient régulièrement signaler à l'administration une disparition de portable. Il est bien difficile de trouver une parade. Nous rappelons régulièrement aux élèves et aux familles que la possession de ces appareils relève de leur responsabilité, et il est en général impossible de déterminer exactement à quel moment le portable a disparu.

Justine pleure :

« Il était tout neuf !

— Écoute, Justine, c'est dommage, certes, mais tes parents sont assurés, peut-être que si tu declares ce vol, et si vous avez gardé la facture de l'achat, tu pourras être dédommagée.

— C'est-à-dire que... c'est un cadeau de mon cousin.. »

Très naïve, je suggère de demander la facture de l'achat au cousin.

« C'est-à-dire que, euh..., mon cousin avait eu une occasion. »

Je finis par comprendre...

« Voyons, Justine, tu viens me demander de t'aider à retrouver un portable "tombé du camion", comme on dit ? C'est ça ? Ce portable avait peut-être été volé à quelqu'un qui le regrette autant que toi ?

— Euh... »

Justine sèche ses larmes.

Dans un environnement où la débrouille, les trafics divers, les combines plus ou moins louches sont bien souvent le seul moyen de survivre, beaucoup d'élèves arrivent au lycée avec des codes qui leur sont propres et

un rapport à la loi plutôt distendu. Cela ne veut pas dire, bien sûr, qu'ils sont constamment « hors la loi », mais on constate que, pour certains d'entre eux, la frontière entre le permis et l'interdit reste plutôt floue et sujette à variation en fonction des circonstances. On n'a jamais expliqué à Justine le sens du mot recel. Je m'emploie donc à lui faire comprendre qu'il existe, dans le droit français, des articles qui punissent ceux qui sont convaincus d'utiliser des portables « tombés du camion ». Elle m'écoute bouche bée, comme si je lui racontais une histoire venue d'une autre planète.

Il faut donc saisir l'occasion de leur passage au lycée pour que ces élèves soient amenés à fréquenter des lois et des règlements autrement que sous la forme brutale de la sanction pénale.

Un lycée public n'est pas un Heu public. Son accès est réglementé, la vie de la communauté éducative est organisée et codifiée dans un règlement intérieur qui rappelle les droits et les devoirs de chacun. C'est le conseil d'administration de l'établissement qui en adopte le texte. Les élèves et les parents le signent à la rentrée scolaire. Il est expliqué et commenté en classe par les professeurs. Mais cela ne peut suffire à faire vivre des règles communes. Pour qu'elles soient intégrées, acceptées, respectées, il faut beaucoup de paroles, d'échanges, de rappels de leur sens.

Et chaque incident disciplinaire est l'occasion de vérifier la pertinence du règlement. Comme on a pu le voir dans le premier chapitre, à l'automne 2000 ce sont les interventions des élèves élus au conseil d'administration qui ont fait comprendre à leurs camarades la nécessité du respect des locaux où ils vivaient et travaillaient. Lorsqu'un problème majeur survient, c'est toujours la communication et l'échange qui permettent de le circonscrire et si possible de le résoudre.

Dans un lycée, la plupart des élèves ont dépassé l'âge de la scolarité obligatoire (seize ans). Je le rappelle souvent à tel (le) ou tel(le) : « Tu es ici parce que ton conseil de classe a jugé que c'était une bonne orientation pour toi, mais aussi parce que tu l'as choisi, tu l'as voulu. »

Il est donc d'abord possible de s'appuyer sur cette notion de choix pour développer leur sens des responsabilités. Il est également souhaitable de renforcer l'intérêt des élèves pour leur scolarité au lycée en donnant toute leur place aux structures de participation de ce que l'on nomme, dans le jargon administratif, la « Vie lycéenne ». Sous cette étiquette, on désigne toutes les instances, commissions, conseils et autres conférences auxquelles

participent les délégués élus des élèves. Beaucoup de ces institutions sont nées à la suite des mouvements revendicatifs qui avaient touché les lycées en mai 1968. Avec le temps et le départ progressif à la retraite des personnels qui avaient connu le fonctionnement passablement autoritaire des anciens lycées, ces instances nouvelles sont parfois remises en question. Elles sont trop lourdes à gérer, estime-t-on parfois, et l'on se contente souvent du « minimum administratif » de trois réunions annuelles de la conférence des délégués de classe.

Mais on peut aussi tenter d'en faire un rouage solide du fonctionnement de l'établissement, ainsi qu'un instrument éducatif : la nécessité du respect de la loi, si difficile à faire admettre sous forme de leçon impromptue de droit ou de morale, comme dans le cas de Justine, peut alors s'imposer d'évidence. Mais il faut pour cela que les élèves aient le sentiment d'avoir été entendus, d'avoir été traités comme des citoyens en devenir, et non comme des sujets en attente. Cela ne veut pas dire qu'un lycée doit être le décalque, en miniature, d'un système politique démocratique, avec tous ses éléments. Le « contrat d'éducation » qui existe entre l'État et la société civile implique le maintien de la distance pédagogique entre l'enseignant et l'enseigné. Mais cela ne signifie pas pour autant que les élèves doivent être soumis en tout temps et en tous lieux à l'injonction « Apprends et tais-toi ! »

Donner de la substance et de la vie aux instances de la « Vie lycéenne » ne constitue pas, par ailleurs, une perte de temps ou une charge de travail, qui serait impossible à assumer par un personnel de direction déjà accablé de tâches. Il n'est pas nécessaire de mettre toujours en branle les « grosses machines » institutionnelles, avec leur cortège de lourdeurs bureaucratiques (convocations, ordres du jour, procès-verbaux de séances, etc.).

Ainsi, en cas d'urgence, une réunion de dix minutes du conseil des délégués au moment de la récréation permet de toucher très rapidement toutes les classes pour sensibiliser à un problème, pour faire passer une information et pour entendre ce que souhaitent faire « remonter » les élèves. C'est le cas, par exemple en ce mois de novembre 2001, lorsqu'un groupe d'élèves m'apporte une pétition : ils sont en effervescence. La grogne est montée à propos des conditions de restauration, et voilà qu'ils dénoncent en vrac la qualité des plats, la lenteur du service, les conditions de travail des personnels. Le petit groupe suit un ou deux meneurs, en l'occurrence des meneuses, des filles non dépourvues de caractère. L'une d'elles, en

particulier, a eu une altercation au service de midi avec une employée affectée au self et n'a pas supporté que je lui donne tort et lui demande de s'excuser.

Je prends la feuille de la pétition, mais j'explique aux élèves :

« Je constate votre émotion, mais il n'est pas possible de vous laisser fonctionner comme cela, en groupe de pression. Il y a des structures de discussion prévues au lycée : toutes les classes sont concernées, ce n'est pas l'affaire privée d'un groupe de copains. Toi, Souad, tu es déléguée de classe, et là, tu dis que tu parles "au nom des élèves", mais tu ne les as pas consultés, vous vous êtes regroupés en quelques minutes autour de la colère d'une de vos camarades, c'est différent. Il faut que tu comprennes que tu ne peux pas te transformer en meneuse d'un groupe de pression. Mais vous avez raison sur deux points :

« — le premier : il y a un problème,

« — le deuxième : il faut en parler.

« Eh bien, la conférence des délégués est faite pour ça, elle sera convoquée dans l'amphithéâtre pour la récréation de 16 heures ! D'ici là, calmez-vous, rassemblez vos arguments, informez vos délégués de classe de ce que vous pensez. Nous discuterons lors de cette conférence de ce qui se passe à la restauration. »

Et dans l'amphithéâtre, effectivement, à la récréation suivante, les délégués font le point plus sereinement.

Les problèmes sont posés et discutés : trop de temps d'attente à certaines heures, pas de « rab » en quantité suffisante en fin de service, demande de plats hallal, c'est-à-dire conformes aux rites alimentaires musulmans.

On met alors en place des mesures à court et à moyen terme : un cahier de remarques sera mis à la disposition des élèves au self à condition que les messages soient signés. Notons qu'à ce jour, près de trois ans après sa mise en place, ils ne sont pas encore parvenus à respecter cette mesure : les écrits sur ce « cahier de doléances » se sont, pour l'heure, limités à quelques inscriptions ordurières non signées.

À la demande de viande hallal, je réponds en rappelant la règle adoptée à la restauration :

« Le menu doit toujours proposer le choix entre un plat garni carné et un autre non carné (œufs ou poisson), donc autorisé pour les musulmans pratiquants. C'est une formule qui permet à chacun de se nourrir quelles que soient ses habitudes alimentaires (religieuses, diététiques, etc.). Tout le

monde est traité de la même façon. Il n'est pas question d'organiser systématiquement la prise en compte d'une religion quelle qu'elle soit. »

J'insiste sur la manière de poser les problèmes dans une collectivité :

« Il faut que ce soit l'occasion de réfléchir sans excitation et de trouver ensemble des solutions. »

Les contestataires, pour autant, ne se sont pas tus immédiatement, ni ne sont rentrés sagement dans le rang. L'acceptation sans protester d'un compromis établi par consensus n'est pas une attitude spontanée chez des adolescents un peu fougueux. Mais ce n'était pas là le but de l'opération. Il s'agissait de faire savoir au plus grand nombre que la parole des élèves, même excessive, était écoutée, et qu'en discutant calmement on pouvait trouver des solutions à peu près acceptables par chacun.

Il faut du temps pour donner vie et identité à une communauté éducative. Il faut aussi de la volonté chez les adultes, de la disponibilité, et de surcroît une réelle aptitude à ne pas se décourager devant les échecs.

Les deux CPE (conseillers principaux d'éducation, que l'on appelait jadis surveillants généraux), sont au cœur du dispositif de dialogue avec les lycéens et leurs familles. Ce sont eux qui ont la charge du suivi de la scolarité des élèves, des rapports avec les parents lorsqu'un problème d'assiduité, de travail ou de conduite se pose. Ils s'investissent beaucoup dans toutes les activités du lycée, et c'est une chance pour l'établissement.

Un des acquis les plus solides de ce travail collectif est sans doute l'association, aux règles écrites dans le règlement intérieur, de quelques règles non écrites propres au lycée, déjà évoquées plus haut à propos des affaires de voile islamique. Elles ne sont pas secrètes, mais au contraire très clairement explicitées, présentées aux élèves à chaque rentrée, expliquées à nouveau lors de chaque incident, discutées au sein du CVL, reconnues parce qu'elles ont du sens. Elles découlent toutes du même principe : la vie privée s'arrête à la porte du lycée, où nous venons vivre quelque chose en commun qui mérite de chacun un effort particulier.

Mais cela n'est pas facile car la loi et le droit sont des notions abstraites et lointaines qu'il nous faut, que nous le voulions ou non, incarner tous les jours.

En témoignent ces quelques formules parmi les plus fréquemment employées par les élèves quand se pose un problème de discipline :

« Vous avez pas le droit de m'interdire ça, c'est pas écrit ! »

« J'ai le droit, c'est pas interdit ! »

« Mais, M'dame, j'savais pas, on m'l'a jamais dit ! »

Et c'est toujours au moment où nous nous réjouissons du calme de l'établissement que survient l'incident à traiter en urgence, le coup de pied donné dans la porte des toilettes, la porte claquée, le flagrant délit de cigarette fumée au fond de la cour, le portable qui sonne, etc.

Nous avons donc du pain sur la planche, surtout quand les adultes, au lycée ou à l'extérieur, ne sont pas toujours eux-mêmes convaincus que les élèves ont effectivement des droits. Il s'agit bien d'un processus collectif de construction d'un « vivre ensemble », très civique, qui implique toute la communauté éducative, y compris les parents d'élèves.

C'est dans cet esprit qu'a été installé en octobre 2000 dans le lycée le Conseil de la vie lycéenne (CVL). Cette instance, dont le principe a été fixé par le décret du 5 juillet 2000, peut paraître compliquée à mettre en place (élection de sept élèves pour deux ans par tous les élèves du lycée, élection de trois élèves pour un an par les délégués de classe), mais cela s'est fait.

Le système éducatif évolue lentement : il a fallu du temps pour que les délégués des parents puissent siéger dans les conseils de classe. On peut supposer que la reconnaissance des droits individuels et collectifs des lycéens, et en particulier du droit à se mêler du fonctionnement de leur établissement, a représenté dans certains lycées une petite révolution culturelle. Le lycée Robert-Doisneau a bénéficié de sa jeunesse : le développement des instances de participation lycéenne n'a pas rencontré d'opposition chez les personnels adultes, bien au contraire.

Le CVL réunit donc dix élèves élus, ainsi que dix représentants des personnels et des parents d'élèves, mais seuls les élèves ont le droit de vote. Ce sont eux qui décident de l'ordre du jour des réunions. Le CVL est présidé par le chef d'établissement, mais la vice-présidence est assurée par un (ou une) élève. Il peut se saisir de tout problème de la vie de l'établissement, et le conseil d'administration doit prendre en compte ses travaux.

Les débuts ont été laborieux : beaucoup trop d'interventions des adultes — à commencer par moi —, et pas assez de temps de parole accordé aux élèves. Mais nous avons progressé : les élèves élus au CVL en 2003 sont autonomes et dynamiques, ils sont entrés en contact avec des lycéens d'autres établissements, prennent des initiatives.

C'est ainsi par exemple que, participant « ès qualités » aux mondanités de la vie publique vaudaise, ils ont rencontré, à l'occasion des traditionnels vœux du maire au début de l'année, d'autres acteurs de la vie locale, et monté un projet de réunion d'information au lycée entre élèves et policiers sur le thème des possibles carrières dans cette administration. Son organisation a donné lieu à une scène de comédie entre Karim, un des élus au CVL, et le brigadier de service au commissariat.

Karim : « J'ai rendez-vous avec le capitaine B.

Le brigadier : — Ah ! Et qu'est-ce que tu as fait ?

Karim : — Non, monsieur l'agent, je viens voir le capitaine pour organiser un débat à Doisneau... »

Vérification faite, le brigadier de l'accueil, toujours un peu perplexe, introduit Karim dans le bureau de son chef.

D'autres rencontres, toutes aussi improbables en dehors du cadre du lycée, ont pu être organisées avec le concours du CVL. Les élèves ont pu ainsi écouter des responsables d'entreprise leur raconter leur parcours personnel : un autodidacte explique comment il a monté « sa boîte », une directrice de société parle de son investissement dans une ONG, une responsable d'agence d'Air France décrit le déroulement des entretiens d'embauche de la compagnie aérienne. Cela n'a rien de cette « tribune accordée au Medef » dénoncée par quelques militants syndicalistes ou politiques. Pour nombre d'élèves, ces visites sont l'occasion de préciser leur vocation, et même de glisser, en douce, leur CV dans la main de l'invité...

Une autre instance, la Maison des lycéens (MDL, ci-devant foyer socio-éducatif), gérée par les représentants élus des élèves, a pour mission de proposer des loisirs, récréatifs et culturels, à l'ensemble de la communauté lycéenne. Elle existe sous la forme d'une association régie par la loi de 1901 et son budget est alimenté par les cotisations des familles et quelques subventions. Il n'est pas toujours facile de trouver chaque année, au lycée, des élèves majeurs (c'est obligatoire) disposés à s'investir dans la MDL. Mais bon an, mal an, depuis 2002 cette institution fonctionne, a de l'argent en caisse, et prend des initiatives : sorties de ski, concert de jazz au lycée, invitation d'un peintre pour l'initiation au dessin. Au-delà de ces activités classiques, elle peut servir de support à des initiatives « de la base », comme l'organisation de l'élection de « Miss et Mister Doisneau ».

C'est l'histoire d'une classe qui voulait partir en voyage.

Pour trouver le financement, les élèves ont imaginé toutes les activités possibles : ventes de petits pains, de calendriers, de bougies... Ils ont finalement décidé de faire une fête avec participation aux frais.

L'annonce du thème retenu a désespéré une bonne partie de la salle des professeurs : élection d'une Miss Doisneau ! Les plaisanteries ont fusé devant cette victoire de la télé et de Madame de Fontenay réunies.

Mais les élèves ont plus d'humour que les adultes, heureusement. Ils se sont très bien organisés — musique, jury, défilé de mode et buffet.

Bien sûr, les élèves volontaires pour concourir et défiler devant leurs camarades et les professeurs présents ont fait un triomphe. Ils étaient tous, garçons et filles, à la fois heureux de faire la fête ensemble, et pleins d'humour et de distance. Ils ne reproduisaient pas les concours de Miss, ils en organisaient une joyeuse parodie.

Deux cents lycéennes et lycéens ont donc vécu ensemble trois heures de fête sans aucun incident et sont rentrés chez eux fort contents.

L'année suivante, c'est la MDL qui a repris l'idée pour en faire profiter tous les élèves. À nouveau le lycée a vécu un moment collectif de fête et de rire.

Au printemps 2004, deux classes de première qui veulent aller visiter Paris ont aussi imaginé avec leurs professeurs plusieurs actions pour financer leur voyage, dont une *fiesta* de métissage des musiques qui a très bien réussi (120 élèves s'y sont retrouvés).

Ces fêtes ne sont peut-être pas à première vue les activités les plus pédagogiques, mais elles ont plus d'importance qu'on ne pourrait le croire : filles et garçons se retrouvent entre eux pour partager librement la danse et la musique loin du regard du quartier, des parents, des voisins. C'est très sage, les professeurs sont présents, nous nous relayons à l'entrée pour « faire le pitbull » et décourager les intrusions extérieures. À la sortie les élèves s'attardent longuement en groupes sur le parking avant de rentrer « au quartier ».

Voilà. Nous sommes à Vaulx-en-Velin, et, ces soirs-là en particulier, il fait vraiment bon y vivre. Mais je prends tout de même la précaution de prévenir le commissariat, et une patrouille de police veille sur les abords de l'établissement, pour prévenir tout incident.

Il faut pourtant reconnaître qu'il est assez facile de mobiliser les élèves autour d'un projet de fête. En revanche, c'est quand une initiative ne réussit

pas qu'on peut prendre la mesure du chemin qui reste à parcourir. Les échecs nous questionnent et nous ramènent à de lourdes réalités.

Des professeurs ont organisé une conférence sur la poésie arabe, l'amphithéâtre est plein... mais, à la sonnerie de cinq heures, les élèves se lèvent tranquillement et quittent l'amphithéâtre, alors que le conférencier n'a pas terminé.

Le concert de musique country donné au moment de la pause de midi a enthousiasmé son public... mais les élèves étaient au maximum quarante sur un effectif total de plus de six cents.

Des élèves se pressent au centre culturel pour le spectacle de l'atelier danse (hip-hop, danse de rue...) ; ils adorent... mais plusieurs d'entre eux se montrent incapables de supporter cette réussite : ils hurlent, couvrent le son et interpellent régulièrement les danseurs, gâchant le plaisir du reste du public, et les professeurs qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour préparer le spectacle ont envie de baisser les bras. Il faut bien constater aussi que les droits de réunion, d'expression, de publication au lycée sont encore exercés par une minorité, la plupart se contentant, au mieux, d'être des consommateurs passifs des activités proposées. Mais en va-t-il différemment dans d'autres secteurs de la vie sociale et associative ?

8.

Histoires de familles

Les relations entre l'institution scolaire et les familles ne sont jamais simples. La tendance, chez les enseignants, à mettre les échecs scolaires et l'inconduite des élèves sur le compte d'un mauvais environnement familial est universellement répandue. Inversement, chez nombre de parents, on rencontre l'attitude consistant à rendre les professeurs responsables du manque d'appétence de leur rejeton pour le savoir et la culture. À Vaulx-en-Velin, et plus généralement dans les lycées implantés dans des zones rassemblant des populations socialement défavorisées et de récente immigration, les problèmes que l'on rencontre avec les familles sont infiniment plus complexes, et parfois plus dramatiques.

Il y a des parents qui souffrent, qui désespèrent, qui ont du mal à boucler leurs fins de mois, il y a des familles surendettées.

Il y a des pères et des mères qui ne parlent pas la langue dans laquelle leur enfant étudie.

Il y a des parents qui se sentent perdus dans le système scolaire.

Il y a des hommes et des femmes qui ne comprennent rien au pays qui les accueille.

Il y a des « parents isolés », et ce sont beaucoup plus souvent des femmes seules que des hommes seuls.

Il y a des parents malades de l'alcool, des parents malades de la vie, hospitalisés, des parents emprisonnés, des pères et des mères qui ne voient presque pas leurs enfants, parce que leurs horaires de travail ne le leur permettent pas.

Il y a des pères et des mères qui sont violents avec leurs enfants.

Il y a des pères et des mères qui pleurent de ne plus se sentir respectés par leurs enfants et qui sont désemparés.

Il y a des parents morts, et des enfants orphelins.

Ce ne sont pas là, j'en conviens volontiers, les conditions idéales pour que les élèves trouvent, après leur journée au lycée, l'environnement matériel et psychologique favorable à la réussite scolaire. Mais il faut bien « faire avec » les réalités sociales, économiques, culturelles. C'est une des

missions les plus nobles du système éducatif, du service public d'éducation, que d'aider ces parents en difficulté à accompagner plus facilement la scolarité des jeunes qu'ils nous confient.

Cela ne signifie pas que nous n'avons aucune exigence à leur égard, au contraire. Les « histoires de famille » rapportées dans ce chapitre témoignent de la variété et de la complexité des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Là aussi, la réussite n'est pas toujours au rendez-vous, car la misère, matérielle ou morale, se révèle parfois la plus forte.

« Vous avez dû vous tromper de lycée... »

Il est 19 heures, un vendredi de novembre, le lycée est vidé de ses élèves, y compris des internes, et la gardienne s'apprête à fermer le grand portail. Nous voyons arriver deux hommes essoufflés. L'un d'eux me hèle de loin :

« Ne fermez pas, mon ami vient chercher sa fille ! »

Je l'attends sans comprendre de qui il peut bien être question.

Quand ils atteignent le portail, je vois bien que le père à la recherche de sa fille titube un peu. Il émane de lui une forte odeur d'alcool. Son ami est mal à l'aise, honteux. Ils sont perdus tous les deux devant ce lycée éteint dont les portes se ferment. Le père a les yeux tristes et flous des grands alcooliques.

J'essaie de les mettre à l'aise et d'éclaircir la situation.

« On m'a appelé pour récupérer ma fille dans le bureau de la directrice. »

Son nom ne correspond à aucun nom d'élève de l'établissement.

« Est-ce que vous savez dans quelle classe est votre fille ? »

— Ben, elle est à l'école, elle va au lycée. À Vaulx-en-Velin. C'est sûr. »

Ses yeux pleurent et son ami a honte pour lui. Je comprends tout à coup qu'il s'est tout simplement trompé d'établissement, et qu'il n'a aucune idée de l'établissement fréquenté par sa fille, ni des études qu'elle poursuit. Hypothèse vérifiée rapidement par un coup de téléphone à ma collègue du lycée voisin.

« Effectivement, j'ai une élève malade dans mon bureau, j'ai téléphoné à son père sur son portable, sa fille ne sait pas où il travaille, nous avons laissé un message sur le répondeur, nous attendions des nouvelles. Il n'y a personne chez elle, j'étais un peu inquiète. Tu peux le guider, il va trouver ? »

J'indique leur chemin aux deux hommes.

« J'ai gardé le garçon, j'ai laissé la fille à cette personne. »

Jean-Christophe écoute son père me parler de sa mère. C'est un grand gaillard muet, buté, qui est en train de rater sa classe de première. Il commence à multiplier les absences non justifiées, et je viens d'annoncer à son père une sanction : deux jours d' » exclusion-inclusion ». Cela signifie qu'il devra venir au lycée toute la journée pour y effectuer, sous surveillance, un travail proposé par ses professeurs, mais il ne sera pas accepté en cours, Il travaillera dans une petite salle à part.

Jean-Christophe vit seul avec son père et ce père est en train de déverser sa colère sur lui dans mon bureau.

« Tu te moques de moi, je veux te trouver là quand je rentre. Tu sais bien que je te fais à manger. Je range ta chambre. Je te lave ton linge. Mais je ne peux pas rentrer plus tôt, tu en profites. Je sais avec qui tu traînes. Ça va mal finir. »

Il se tourne vers moi :

« Madame, je rentre à dix heures du soir, et quelquefois il arrive après moi. Je n'en peux plus, je suis tellement déçu. J'essaie pourtant d'arranger ma vie, madame. J'ai eu deux enfants avec une personne, mais elle n'était pas convenable, ce n'était plus possible, j'ai quitté cette personne. Je lui ai laissé la fille, j'ai gardé le garçon. Je pensais qu'il réussirait. Je suis tellement déçu. S'il veut, je lui paie des cours en plus. Mais je ne peux pas être à la maison avec lui, je travaille tard. »

Il recommence à s'en prendre à Jean-Christophe avec une colère impuissante et douloureuse. Il ne voit pas la souffrance de son fils quand celui-ci l'entend parler de sa mère. Il ne sait pas qu'il a cherché à revoir sa sœur. Ce n'est pas à moi de le lui dire. Je sais que l'assistante sociale « suit de près » ce foyer éclaté, dont les deux parents se déchirent et déchirent leurs enfants.

Je devine les tentations et les dérives de Jean-Christophe qui traîne son mal-être avec des délinquants et des petits trafiquants, et qui n'a plus guère de projet personnel.

Je l'aperçois quelquefois, le soir, quand je vais faire mes courses à la dernière minute dans une grande surface. Il erre avec d'autres tout aussi perdus que lui dans la galerie marchande.

Jean-Christophe a été arrêté quelques semaines après cet entretien, pris sur le fait dans une tentative de vol à main armée en bande. Seul à avoir été

interpellé, il n'a pas dénoncé ses complices. C'est là qu'il a cru devoir mettre son « honneur ». J'ai de ses nouvelles par un professeur du lycée qui donne des cours à la prison Saint-Paul de Lyon aux jeunes détenus, et qui le pousse à continuer la préparation de son bac.

Jean-Christophe avait peut-être besoin de cette catastrophe-là, la prison, pour reprendre la maîtrise de sa propre histoire.

« J'ai élevé ses enfants, il n'a jamais reconnu ceux qu'il m'a fait. »

La femme est vêtue d'une pauvre robe noire à la Piaf. Elle travaille dans une entreprise de nettoyage, fait des ménages dans des bureaux à l'heure où ses quatre garçons se réveillent. L'aîné est en seconde et s'absente régulièrement. Difficile de le sanctionner en recourant à l'exclusion, alors que nous voudrions tellement le ramener au lycée ! Difficile d'envisager des pressions financières sur le budget de cette femme aux abois qui ne s'en sort plus. Il n'y a pas d'autre solution que le contact direct et l'écoute. Il faut surtout ne pas baisser les bras, et accompagner les familles le plus loin possible.

Les plus petits sont à présent inscrits à l'école primaire dans un quartier de Lyon, où la mère a emménagé à la rentrée. Elle a laissé Nadir au lycée parce qu'il ne voulait pas quitter ses copains, et parce qu'elle pensait que « là, au moins, il serait bien tenu ». Mais les trajets sont un peu longs pour lui, il n'arrive pas à l'heure, et il n'a ni le temps ni l'envie de travailler suffisamment. Et puis il y a son père, qu'il voit en cachette de sa mère. Nadir m'a dit un jour en parlant de ses parents :

« Ces deux-là, ils auraient jamais dû se rencontrer... »

Pour arriver à joindre sa maman, j'ai pris contact avec le directeur de l'école primaire des petits frères. Avec eux, elle s'en sort encore, mais Nadir lui échappe, elle ne peut pas l'aider dans ses études. Elle culpabilise devant ce garçon qui grandit et qui lui reproche d'avoir voulu partir et reprendre sa liberté pour échapper à la violence de son compagnon. On devine comment le quartier l'a condamnée, répudiée, alors que le père y vit toujours. Honte sur elle.

Elle a peur des services sociaux, car elle s'est mis en tête qu'on allait lui retirer ses enfants. Au milieu de ces difficultés, l'effort qu'elle a fourni pour revenir à Vaulx-en-Velin me rencontrer est énorme. Elle me raconte le téléphone coupé, le manque de temps, la peur des dettes.

« Leur père ne m'aide pas : on n'était pas mariés, il ne les a jamais reconnus. Pourtant je me suis occupée de ses autres enfants. Mais je ne voulais plus être sa bonniche. Sa mère ne me le pardonne pas. »

Comme elle accepte enfin la visite de l'assistante sociale, nous arriverons à accompagner à peu près le budget de cette femme, mais les études et la formation des garçons vont être difficiles. Pour Nadir, je demande son inscription dans le lycée tout proche du nouveau domicile de sa mère, en me disant que, pour lui aussi, les tentations de dérive vont être grandes.

Dans les mois qui suivent j'ai de ses nouvelles : pas d'amélioration, encore plus d'absentéisme. Je garde le souvenir de ce gâchis et de notre impuissance collective. Il faudra là aussi du temps pour que Nadir se redresse, s'il y parvient.

« Prenez-le-moi pour trois mois ! »

Au téléphone, ce papa ne comprend pas que je ne puisse pas inscrire son fils au lycée. Il vient d'emménager à Vaulx-en-Velin et dit que son fils est titulaire d'un « bac pro » (baccalauréat professionnel). Nous sommes en janvier. Son fils n'a pas trouvé encore de pistes pour poursuivre des études à la sortie de son lycée professionnel. Il me dit qu'il lui a trouvé un travail.

« J'ai un ami patron d'une petite boîte qui va me le prendre dans trois mois, en CDD, mais d'ici là je ne veux pas qu'il soit à la rue. »

Bien sûr, ça part d'une bonne intention, il est touchant, ce monsieur. Je sens bien son inquiétude et je devine à sa voix que son fils doit lui donner toutes les raisons de s'inquiéter de le savoir trois mois « à la rue ». Mais il voit le lycée comme un lieu magique, idéalement adaptable à tous les cas particuliers.

« Avec un peu de bonne volonté, quand même ! S'il vous plaît, madame ! »

Je sens qu'il m'en veut et me considère comme une fonctionnaire butée. Je n'arrive pas à lui faire comprendre qu'on ne navigue pas ainsi à travers les filières de formation, et qu'on n'intègre pas une classe de lycée comme une salle d'attente. Tout ne fonctionne pas comme dans la série télévisée où la bonne volonté de l' » instit » dénoue tous les imbroglios et résout tous les problèmes.

« C'est mon neveu. »

Michel est présenté par son oncle.

Il arrive du Cameroun et les services de l'inspection académique l'ont affecté au lycée de Vaulx-en-Velin puisque son adresse semble être chez une tante, qui, d'après son dossier, y serait domiciliée. L'oncle qui vient l'inscrire me donne toutes les assurances possibles sur le suivi de Michel, la manière dont il va s'occuper de lui, etc. Quand les relations entre la « tante » et son « neveu » se gâcheront, et que Michel viendra expliquer qu'il dort sur le tapis et ne peut pas travailler le soir, je comprendrai mieux les relations compliquées qui ont conduit ses parents à essayer pour lui des études en France.

« C'est mon neveu, me dira cet "oncle", mais au sens large. Vous comprenez, je vis avec une amie de sa mère. »

Le problème, c'est que quand la charge de Michel leur devient trop lourde, le lycée n'a plus d'interlocuteur. Quelques conversations téléphoniques difficiles avec la mère de Michel appelée au Cameroun ne permettent pas de résoudre le problème. Elle pleure au téléphone et me demande de trouver une chambre en foyer à son fils. Je finis par retrouver la trace à Paris d'un autre oncle, tout à fait authentique celui-là, et comme je lui demande au téléphone pourquoi il ne s'occupe pas de Michel et ne le prend pas avec lui à Paris, je m'entends répondre :

« Vous savez, madame, moi je vis à Paris depuis longtemps et j'y élève ma fille, alors je connais les difficultés de certains quartiers, les dangers de la rue, la drogue, la violence. Non, vraiment, nous en Afrique on est bien conscient de tout ça, alors quand on a décidé d'envoyer Michel en France pour avoir son bac et faire médecine, on n'a pas hésité, on a voulu le préserver de tout ça, parce qu'on connaît, alors on a choisi Vaulx-en-Velin. »

Il a raison, ce monsieur, c'est un bon choix, Vaulx-en-Velin. Mais je lui rappelle la loi : Michel est un mineur étranger sur le territoire national et séparé de ses parents. Si c'est lui l'oncle qui lui sert de tuteur, c'est auprès de cet oncle « légal » que Michel doit vivre. C'est ce qui finira quand même par se faire après plusieurs mois de flottement.

« Je suis son grand frère. »

« Mes parents ne comprennent pas bien le français, alors c'est moi qui m'occupe des études de mon petit frère. »

La situation est fréquente. On peut concevoir, bien sûr, le souci très louable des aînés qui s'inquiètent des résultats scolaires des plus jeunes.

Pourtant, je tiens à privilégier le contact avec les parents ou les responsables légaux. Il est bien rare que l'élève lui-même ne puisse pas servir de traducteur quand ses parents ne parlent pas le français. Je répète donc à chaque famille que je tiens absolument à rencontrer les parents de l'élève. Souvent, les grands frères et sœurs viennent « en renfort » en cas de problème disciplinaire.

« Non, s'il vous plaît, je ne peux pas vous recevoir. Vos parents sont venus, c'est parfait, et je les en remercie, c'est donc avec eux que je vais discuter du cas de votre frère. Je crois que vous pouvez le comprendre, par respect pour eux. Toute la famille ne peut pas venir comme ça. Asseyez-vous dans le couloir en attendant. Merci, monsieur. »

Une fois ou deux seulement il y a eu des refus violents :

« Qui vous êtes pour me commander ? »

« Y a que ma mère qui peut me donner des ordres »

Ce n'est jamais allé très loin. Je me suis obstinée avec politesse à parler du respect des parents. Au pire, un jeune homme très excité est reparti en vociférant dans le couloir. Sa mère s'est excusée. Et puis à la fin, cela finit par se savoir, l'explication est reprise dans le quartier, et le souci de reconnaître l'autorité et le rôle des parents est bien compris.

Exiger le contact avec le père, la mère, c'est les conforter auprès de leurs enfants dans leur statut social de parents d'élèves, parties prenantes de la communauté éducative.

La lutte contre l'absentéisme

Quelle que soit l'importance des difficultés vécues par les familles, le contact avec elles est indispensable.

Depuis la rentrée 2002 nous avons mis en place une « Charte des parents d'élèves des classes de seconde ».

L'objectif était d'abord de faire baisser l'absentéisme des élèves, parce que nous avions constaté, chiffres à l'appui, le lien direct entre le taux des absences et les résultats scolaires. Dans la classe de terminale STI électrotechnique, en juin 2002, les résultats au baccalauréat ont été médiocres : seulement 62,50 % de réussite, un choc pour les enseignants de cette filière qui avaient enregistré 87,50 % de réussite l'année précédente. Nous connaissions la fragilité de plusieurs élèves de cette classe. Mais un constat s'est imposé : ceux qui ont échoué sont ceux qui avaient décroché

plus ou moins tôt dans l'année scolaire, perdus dans l'illusion qu'ils travailleraient plus tard, qu'ils donneraient un « coup de collier » au dernier moment, etc., alors que la totalité des élèves qui étaient restés en cours jusqu'à la fin ont réussi leur examen.

L'absentéisme, bien sûr, n'est pas l'unique raison de ces succès, mais on le retrouvait néanmoins beaucoup trop souvent au cœur des parcours d'échec des élèves de seconde qui redoublaient ou choisissaient une réorientation.

Il existe, dans des établissements où les élèves sont originaires de catégories sociales plus favorisées, un absentéisme des lycéens — en particulier en terminale —, qui n'a pas un impact aussi négatif sur les résultats à l'examen. Il y a là d'ailleurs, pour les enseignants de ces lycées, un véritable défi pédagogique à relever : la maturité des élèves, leur autonomie, les facilités culturelles offertes par l'environnement familial font que certains sont tentés d'adopter un fonctionnement très « étudiant » et de venir en cours un peu à la carte, surtout à la fin de l'année.

Les lycéens appartenant à des couches moins favorisées de la population, comme au lycée Robert-Doisneau, ne peuvent pas s'offrir ce « luxe » : c'est au lycée qu'ils trouvent la documentation, les ressources informatiques, les conseils des enseignants, la dynamique du travail en groupe. Ils n'en ont pas la possibilité ailleurs, chez eux ou en ville, sauf dans ces merveilleux refuges que sont les bibliothèques municipales. J'ai souvent entendu un élève m'expliquer :

« Je ne rentre pas à la maison directement en fin de journée, je vais à la bibliothèque. J'y retrouve les copains mais on est tranquilles, on est surveillés, je peux lire *L'Équipe* pour suivre le foot et je fais mes devoirs au calme. »

Au cœur du quartier du Mas-du-Taureau, à côté du centre commercial et de la poste, la bibliothèque Georges-Perec, par exemple, les accueille effectivement et joue un rôle extraordinaire. L'écrivain Georges Perec, fils d'immigrés, enfant de Belleville, serait sûrement heureux de voir son nom au fronton de ce lieu de culture vivante.

Les bibliothèques municipales complètent bien le service public d'éducation assuré par les écoles, collèges et lycées de Vaulx-en-Velin, mais ne peuvent pas le remplacer, et d'ailleurs nos absentéistes ne les fréquentent pas davantage que l'établissement scolaire.

Nous avons donc décidé, à l'occasion des travaux de la prérentrée des enseignants en septembre 2002, de faire de la lutte contre l'absentéisme une campagne prioritaire. Tout le monde s'y est mis : professeurs principaux, CPE, surveillants, aides-éducateurs (il y en avait encore), proviseur adjoint, proviseure.

Nous avons commencé par organiser un accueil spécifique des parents des nouveaux élèves de seconde dès le lendemain de la rentrée de leurs enfants. Ils sont reçus dans l'amphithéâtre du lycée. On leur présente l'établissement, on leur explique les contraintes d'une scolarité en seconde, les exigences de rythme de travail de l'élève, le fonctionnement du carnet de correspondance et le contrôle des absences. Nous entamons ensuite une séance de questions-réponses avec l'assistance.

Il n'y a là rien de bien révolutionnaire, ni de très innovant, j'en conviens, mais ce rituel est d'autant plus nécessaire qu'une grande partie des parents n'ont jamais fréquenté de lycée, et n'en connaissent ni les règles ni les usages. Nous leur expliquons que notre établissement est un service public, à la disposition de ses usagers, élèves et parents. Mais c'est aussi un service public d'éducation : ses missions ne peuvent être menées à bien que si les parents et les élèves respectent les droits et devoirs de chacun.

C'est également un moment où les familles prennent conscience qu'elles constituent une force collective. Les parents qui remplissent l'amphithéâtre sont manifestement fiers d'être là, de montrer ainsi qu'ils font partie de ces gens dont l'enfant va au lycée. Quand cet enfant sera le premier de sa famille à passer le « bac », on mesure tout l'espoir qui est mis dans l'institution scolaire. On voudrait faire en sorte que cet espoir ne soit pas déçu.

C'est aussi un moment privilégié pour rappeler les règles de vie en commun au lycée, pour parler de République et de laïcité.

Cet accueil ne suffit pourtant pas pour toucher toutes les familles : 40 pour cent seulement des parents se déplacent. Nous ne nous contentons donc pas de ces soirées d'accueil, et le travail de contact se poursuit intensément.

À ceux qui participent à ces premières réunions nous proposons donc de signer le soir même la « Charte des parents d'élèves des classes de seconde ». Nous avons déjà revu ce dispositif aux rentrées 2003 et 2004, et il sera sans doute amélioré encore pour la rentrée 2005. Le mot « charte »

d'ailleurs est un peu trop abstrait et nous adopterons peut-être une formule plus concrète telle que « engagement réciproque ».

Il s'agit de sensibiliser les parents à l'importance de leur rôle, de les responsabiliser en leur demandant un geste symbolique : l'engagement d'une signature au bas d'un texte, que je signe aussi.

Ce qui leur est demandé dans cette charte est très clair :

Les parents s'engagent :

- à prévenir l'établissement le jour même en cas d'absence de leur enfant ;
- à participer dans la mesure du possible aux réunions proposées ;
- à consulter régulièrement le carnet de correspondance de leur enfant ;
- à communiquer des possibilités de contacts rapides : téléphone, adresse ;
- à prendre contact au moins une fois par trimestre avec l'équipe pédagogique et les conseillers d'éducation : demande de rendez-vous ou contact téléphonique avec le CPE chargé du suivi des classes de seconde.

Et réciproquement.

Le lycée s'engage :

- à organiser l'accès à l'information, les contacts, par la mise à disposition des cahiers de textes des classes, par le suivi quotidien du contrôle des absences ;
 - à offrir un accueil téléphonique aux demandes de renseignements ;
 - à faciliter le suivi scolaire et le choix d'orientation...
- à la rentrée (accueil des parents, présentation générale de l'année de seconde),
- au premier trimestre (remise des bulletins en mains propres aux parents après les conseils de classe et réunions parents-professeurs) ;
- à aider les élèves à développer leur travail personnel en dehors des cours,
- par l'aménagement des horaires et l'encadrement des heures d'étude de 17 heures à 18 heures.

Les parents qui assistent aux réunions de rentrée sont, dans leur grande majorité, ceux avec lesquels il n'y aura pas de problème de communication dans la suite de l'année.

Pour établir le contact avec la totalité des familles, cependant, il nous faut plus d'un mois et demi. Mais ce travail nous permet de repérer les problèmes les plus graves.

Pour certains parents, très démunis devant leur enfant, seule la rencontre en tête à tête avec eux permet de rétablir la situation.

Ainsi, j'explique à ce père qu'il doit consulter le carnet de correspondance de son fils toutes les semaines au moins :

« Souvenez-vous, monsieur, c'est ce qui est convenu dans la charte que vous avez signée.

— Quelle charte ? »

Et l'on découvre que l'élève a fait signer sa mère... qui ne sait pas lire

Le CPE montre à une mère le double des courriers qu'il lui a envoyés pour la prévenir des absences de sa fille, et elle assure ne les avoir jamais reçus.

Souvent c'est le téléphone qui n'est plus en service, et les numéros de portable ont changé.

Sur l'écran de l'ordinateur de nos bureaux, quand nous recevons élèves et parents, nous pouvons leur montrer les tableaux du logiciel qui enregistre les absences de toutes les classes.

« Regarde, Jonathan, tu as séché un cours d'anglais mardi dernier à 14 heures et tu n'as toujours pas régularisé ta situation, le signal clignote. »

« Madame, regardez le tableau de la semaine dernière, votre fille Géraldine est arrivée en retard trois jours de suite. Motif inscrit dans son carnet de correspondance : "Bus" ! Mais ce n'est pas une excuse valable. Ce n'est pas le bus qui était en retard, c'est Géraldine qui n'a pas pris le bus à l'heure. »

C'est un travail de fourmi, un travail de communication permanente qui demande beaucoup de temps et d'énergie, mais les résultats obtenus sont visibles, solides : l'absentéisme est en baisse très importante et très régulière depuis trois ans, chiffres à l'appui.

Le règlement est appliqué strictement : un élève en retard n'est pas accepté en cours, au bout de trois retards c'est une heure de colle, etc. Les sanctions sont indispensables quand la communication et la sensibilisation ne suffisent pas. La crédibilité du discours que nous tenons aux élèves et à

leurs parents reste en jeu : l'assiduité et la ponctualité font partie des devoirs des lycéens. L'enjeu, c'est la réussite des élèves.

Pour tout cela, rien ne peut donc se faire sans la participation des parents. Le lycée accueille pourtant des élèves dont la majorité a dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, et notre mission est de les amener à l'autonomie et à la maîtrise de leurs apprentissages en favorisant au mieux l'épanouissement de leurs capacités.

Mais l'année de seconde est une année de transition dans ce processus idéal, et nous devons pouvoir compter sur les parents pour réussir la transformation du collégien en lycéen.

« *Je veux qu'il redouble !* »

La classe de seconde générale a été à l'origine organisée pour permettre à des élèves engagés dans un projet de baccalauréat général ou technologique de se déterminer avant de choisir en classe de première la filière la plus adaptée à leurs goûts et aptitudes. D'où le nom de « seconde de détermination ». Mais elle est devenue depuis plusieurs années déjà une classe pendant laquelle beaucoup d'élèves revoient leur projet d'orientation, en fonction, souvent, des difficultés nouvelles qu'ils y rencontrent.

En fait, le comportement de nombre de parents et d'élèves devant des difficultés scolaires relève souvent de l'acharnement pédagogique : on les voit refuser *a priori* d'envisager des études dans la voie professionnelle et insister pour utiliser le droit au redoublement dont ils disposent à la fin de la seconde, même si à l'évidence l'élève concerné réussirait plus brillamment dans un projet de baccalauréat professionnel.

« Je suis sûr qu'il va réagir, il m'a promis de travailler ! »

Conduite relevant de la magie, souvent contre la plus profonde aspiration de l'élève lui-même quand il est brouillé avec l'enseignement général et serait beaucoup plus épanoui dans une voie plus concrète.

Les parents insistent :

« Non, non, je préfère qu'il redouble ! »

Mais, sans le désir de l'élève de réagir vraiment, le redoublement est inutile. Nous le vérifions chaque année malgré les efforts des équipes pédagogiques, les redoublants de seconde ne réussissent pas tous à passer en première. Nous nous sentons collectivement en échec devant ces parcours ratés, si peu nombreux soient-ils.

Il arrive aussi que le choix d'orientation des parents et de l'élève surprenne l'équipe pédagogique qui proposait un projet plus ambitieux. Il nous est arrivé à plusieurs reprises de plaider pour qu'une élève envisage positivement le passage en première générale, alors que sa famille n'en demandait pas tant.

Certes, aucune filière n'est négligeable, mais je suis frappée tout de même par le manque d'ambition constaté dans certains cas, et notamment lorsqu'il s'agit de filles, comme si l'avenir d'une fille ne s'envisageait pas avec autant d'ambition que celui d'un garçon.

Quelquefois l'explication est aussi économique que culturelle. Se projeter dans un avenir d'études longues demande confiance en soi et sécurité financière.

« Nathalie, tu es brillante, tu peux espérer décrocher un bac ES avec mention et entrer en classe prépa.

— Je préfère devenir comptable. Maman a besoin de moi. »

Rien n'y a fait, et personne n'a pu convaincre Nathalie ni sa mère. Je n'avais pas encore, à l'époque, l'exemple des admissions à Sciences-po pour lui donner envie de tenter sa chance.

Le corps enseignant

« Quelqu'un a-t-il vu Sabrina ? Il paraît qu'elle a décroché une mention. »

« Tu es reçu du premier coup ? Bravo, Samir, ça fait plaisir. »

« Tu n'es pas admis, tu passes au deuxième groupe ? Combien as-tu de points à rattraper ? Douze points ? Allez, courage, tu dois réussir. »

Un professeur propose une séance de révisions le lendemain matin pour ceux qui ont échoué au premier groupe d'épreuves, un autre conseille une élève sur les matières qu'elle doit choisir à l'oral :

« Tu as toutes tes chances en Sciences éco, mais souviens-toi, ton défaut, c'est le manque de confiance en toi. Vas-y en battante, il faut d'abord que tu y croies toi-même, allez ! Oublie ta peur et tes complexes. »

Un soir de résultats du bac, sur le parking devant le lycée. Comme à la fin de chaque groupe d'épreuves, les résultats sont affichés dans le centre d'examen où le candidat a composé, qui peut être situé très loin de Vaulx-en-Velin. Malgré cela, les élèves et les enseignants du lycée se retrouvent tous « à Doisneau » à la fin de la journée pour venir aux nouvelles. Sur le parking et les trottoirs devant le lycée, dans la cour, les groupes se forment et se défont pendant des heures.

Les professeurs passent d'un élève à l'autre, pointent les résultats sur leurs listes, recueillent les notes obtenues, s'émeuvent.

Ces soirs-là le cœur du lycée bat très fort. Même parmi ceux qui sont « collés » — dès le premier groupe d'épreuves ou le soir des résultats du deuxième groupe —, début juillet, la plupart des élèves reviennent faire le point avec leurs professeurs, trouver du réconfort, préparer les formalités de leur demande de redoublement.

Il y a quelquefois des échecs lourds, il est heureusement rare qu'un élève rate son bac deux années consécutives, mais cela arrive. Dans le cas de Norma, c'est un drame : sa très grande bonne volonté n'a pas suffi à compenser ses lacunes, mais elle ne se décourage pas. Pour l'instant elle va tout oublier pendant le voyage qui emmènera en juillet un groupe de jeunes Vaudais en Mauritanie avec l'aide de la municipalité, d'un centre social,

d'une ONG. Norma veut travailler plus tard dans l'humanitaire. Elle a décidé qu'elle décrocherait un bac, elle le préparera à nouveau en « candidate libre » l'année prochaine, tout en continuant les petits boulots qui lui permettront de joindre les deux bouts.

Il y a des succès joyeux : Line arrive en courant, elle a réussi et embrasse tout le monde. Cette coutume des retrouvailles des enseignants et de leurs élèves les soirs de résultats du bac n'est sans doute pas spécifique au lycée Robert-Doisneau, elle existe certainement dans de nombreux autres lycées, mais elle révèle bien l'attachement des professeurs de ce lycée à leur mission, à leurs élèves, à l'établissement.

Le lycée Robert-Doisneau compte aujourd'hui plus de soixante enseignants, qui ont, pour la plupart, choisi d'être nommés ici. Ils sont un peu plus jeunes que la moyenne selon les statistiques nationales et académiques. Les professeurs titulaires ne cherchent pas à quitter l'établissement le plus vite possible, comme cela est souvent le cas dans d'autres établissements situés en « zone sensible ». L'augmentation progressive des effectifs a fait, bien sûr, que l'équipe du début s'est modifiée au fil des arrivées, et ceux qui ont « fait l'ouverture » ont commencé à demander des mutations au bout de quelques années. Un seul enseignant est encore en poste depuis la première année scolaire, mais d'autres sont là depuis la deuxième, la troisième...

Le lycée entre dans sa dixième année scolaire et ses professeurs ont réussi à développer et à maintenir collectivement une atmosphère particulièrement ouverte et vivante. Ils sont tous, ou presque, engagés avec passion dans cette entreprise de promotion collective de jeunes gens et de jeunes filles issus de milieux défavorisés. Certains d'entre eux vivent les succès et les échecs de leurs élèves comme si c'étaient les leurs, ou ceux de leurs enfants.

Les professeurs stagiaires qui ne passent que quelques heures par semaine dans le lycée, les professeurs « TZR » (« titulaires sur zone de remplacement ») qui s'intègrent le temps d'une année à l'établissement pour assurer ce que l'on appelle un service de « moyens provisoires », les inspecteurs qui viennent rencontrer les collègues lors de stages ou d'inspections, les intervenants extérieurs qui ont l'occasion de découvrir le lycée et d'approcher les équipes pédagogiques, tous font la même observation : « Il y a une ambiance particulière à Doisneau. »

Il faut dire que les professeurs profitent comme les élèves du confort et de l'esthétique des locaux, et que l'espace professeurs (vaste ensemble de salles de réunion et de détente), en particulier, est un lieu de vie et de travail très réussi. Et ce n'est pas rien. Mais c'est surtout l'ambiance qui s'y est développée qui frappe nos visiteurs.

Il n'y a pourtant pas de « mystère Doisneau ». En fait, les conditions d'ouverture du lycée, les difficultés de ses débuts, le recrutement des enseignants qui se sont lancés dans cette aventure, la qualité de leur engagement, tout cela a forgé l'identité du lycée pour longtemps, et les nouveaux professeurs qui arrivent s'y conforment de bonne grâce.

Ce qui ne veut pas dire qu'ils s'adorent tous et sont d'accord sur tout, loin de là ! La salle des profs a parfois des airs du village d'Astérix avant le banquet de réconciliation. Mais cela n'empêche pas qu'existe ici une capacité collective à partager les débats, les crises, les problèmes, les désaccords, voire les conflits (de fond comme de personnes) et à les dépasser. C'est une culture commune assez exceptionnelle, dans laquelle il est facile de s'intégrer. Pour un chef d'établissement, il est beaucoup plus agréable et stimulant de travailler dans une telle ambiance que de diriger une collectivité où chacun est frileusement replié sur son pré carré.

L'équipe qui a ouvert le lycée la première année était formée de volontaires, qui avaient demandé en toute connaissance de cause à participer à cette aventure. Cela veut dire qu'il s'agissait de professionnels passionnés, habités par une haute idée de leur mission au service des élèves. Mais même à l'entrée de la dixième année de vie du lycée, les nouveaux venus n'y arrivent pas complètement par hasard : les postes de ce lycée sont classés « PEP » (« poste à exigences particulières »). Ce sigle signifie qu'il s'agit d'un « établissement difficile à projet pédagogique particulier ». Cela implique aussi qu'il faut avoir précisément désigné cet établissement dans ses vœux d'affectation pour pouvoir obtenir le poste. Ayant donc eu l'occasion de présenter le lycée à des candidats à la mutation, qui se renseignaient avant de remplir leur dossier, j'ai pu en voir plusieurs réfléchir et hésiter, voire reculer.

J'ai ainsi le souvenir de la réaction d'un jeune collègue nouvellement certifié :

« J'ai bien fait de venir discuter avec vous, je ne me sens pas encore les reins assez solides pour demander le poste. »

Par contre, il est très fréquent que de jeunes professeurs ayant l'occasion de faire leur première année de stage à Doisneau me disent combien ils souhaiteraient rester dans l'établissement, ou que d'autres, remplaçants de passage, cherchent aussi à y revenir comme titulaires, parce que leur expérience les a passionnés. Ce sont là des indicateurs très positifs.

À mon arrivée dans l'établissement, un débat récurrent divisait les personnels : le lycée devait-il ou non être classé en ZEP ? J'ai eu à plonger immédiatement dans ce débat qui resurgissait régulièrement au conseil d'administration.

Ceux qui demandaient ce classement en ZEP souhaitaient obtenir des moyens spécifiques, et pérennes, pour aider l'établissement.

Les établissements classés en ZEP reçoivent des moyens supplémentaires (en crédits de fonctionnement, en heures d'enseignement, en postes). Ces mesures relèvent des politiques successives de « discrimination positive » de gouvernements soucieux, depuis une vingtaine d'années, de compenser les inégalités des chances des élèves dans le système éducatif et d'aider les plus défavorisés.

Je n'étais pas d'accord, pour ma part, avec cette demande, et je l'ai dit aux collègues. Les conditions de travail au lycée me paraissaient beaucoup plus favorables que celles des établissements classés en ZEP, en particulier des collèges d'où arrivent nos élèves. De plus, depuis l'ouverture du lycée, les services académiques ont toujours joué le jeu et ont, à mon avis, aidé le plus possible au développement du lycée. J'étais donc en désaccord avec cette posture de « victimisation ». Cela a donné lieu à quelques débats homériques au conseil d'administration. Les représentants des personnels étant aussi énergiquement investis dans leurs revendications syndicales que dans leur action pédagogique, les affrontements ont été hauts en couleur. Mais sans aigreur.

Dans une étude sur la violence à l'école, Yves Basset, ancien inspecteur d'académie, rapporte ces propos du principal d'un collège difficile d'un quartier très défavorisé de T agglomération lyonnaise :

« La principale difficulté est de gérer des adolescents pour qui la reconnaissance du quartier est plus importante que celle du collège. »

Ce constat est celui de la plupart des établissements classés en ZEP. Mais il n'est plus valable au lycée Robert-Doisneau. Faire partie de ceux qui ont « réussi » à passer en seconde générale, c'est déjà, pour la plupart de nos

élèves, une reconnaissance, une promotion. Je le vérifie dans le regard de ceux qui n'y sont pas parvenus, quand ils viennent revoir leurs anciens camarades de classe du collège, à la sortie du lycée, pendant les premiers jours de l'année scolaire. Eux sont inscrits en BEP dans un lycée professionnel ou vont commencer un apprentissage, ou bien encore redoubler leur classe de troisième.

Il est certes dommage de voir que la question du passage ou non au lycée général se résume à l'alternative promotion-exclusion, mais c'est une réalité, et elle explique que, à partir de la seconde, les élèves que nous accueillons ne posent pas exactement les mêmes problèmes de socialisation que les élèves des collèges en ZEP dont ils sont issus, même s'ils sont originaires des mêmes couches sociales et appartiennent eux aussi à des milieux plutôt défavorisés.

C'est en particulier pour ces raisons que j'étais opposée au classement en ZEP du lycée. Les représentants des élèves au conseil d'administration l'avaient également dit au recteur Bernard Dubreuil quand il les avait rencontrés lors de sa visite au lycée en mai 2001 :

« L'étiquette ZEP, on l'a portée sur le front pendant quatre ans, on a envie d'autre chose. »

Fort bien, mais comment faire pour qu'un jeune établissement, confronté à des problèmes complexes, définisse un cap à suivre et soit pourvu des moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs ? Une solution appelée, en jargon administratif, « contractualisation » a été conçue et mise en œuvre à la suite d'une réflexion collective entamée à la rentrée scolaire 2000-2001.

À ce moment-là, le lycée tanguait un peu : le chef d'établissement change : Jacques Garden, mon prédécesseur, qui a accompagné l'expérience du lycée depuis le début et piloté avec succès les cinq premières années, va poursuivre sa carrière dans le grand lycée Parc-Chabrières à Oullins. Il n'est pas si simple pour une femme, qui plus est débutante dans les fonctions de chef, de remplacer le « père fondateur ».

Les effectifs d'élèves augmentent plus que prévu, et il faut ouvrir en catastrophe une classe de seconde supplémentaire. La restauration vient d'être terminée et peut enfin accueillir des demi-pensionnaires, on reçoit aussi les premiers internes. Une deuxième section sportive voit le jour (du football féminin, après la section cyclisme qui existe déjà) en partenariat avec le Football Club de Lyon.

Cela fait beaucoup d'évolutions simultanées qui secouent l'établissement, et qu'il me faut gérer.

Au fil de l'année, une évidence s'impose : il faut remettre en débat le projet d'établissement initial pour l'adapter à ces mutations. Seule la discussion collective permettra à toute la communauté éducative de se retrouver dans des perspectives partagées. Entre la fin de l'année 2000-2001 et le début de l'année 2001-2002, d'assemblées générales en foisonnement de contributions écrites, le débat avance. Un groupe de pilotage, composé de collègues volontaires, propose, sur la base de ces contributions, des axes de travail. À la rentrée 2001 tout le monde participe, après accord sur ces axes, à l'écriture définitive du projet : journée pédagogique, commissions, rapporteurs, assemblée générale. Le texte est adopté par le conseil d'administration du 5 novembre 2001.

Le texte propose un diagnostic des points faibles et des points forts du lycée, fixe des objectifs à atteindre, des moyens et des dispositifs pour y parvenir. Les quatre axes retenus nous ont semblé s'imposer d'eux-mêmes :

- accompagner autrement la scolarité des élèves ;
- intégrer et développer la culture des élèves ;
- accompagner les élèves vers l'âge adulte ;
- développer la filière technologique et la connaissance de l'entreprise.

Il n'y a là rien de révolutionnaire, mais l'écriture collective de ce projet fut certainement une expérience aussi fédératrice que le texte lui-même.

Ce dernier évoquait en outre une évaluation en vue d' » une demande de contractualisation précise de moyens consacrés à la poursuite des objectifs proposés ».

C'est ce qui a pu être mis en place à la rentrée 2002 : le recteur Alain Morvan a poursuivi l'engagement des services académiques dans un accompagnement spécifique du lycée, pendant trois ans, pour « une action pédagogique prioritaire portant sur les classes de seconde ».

Le texte du contrat d'engagement mutuel est simple :

Pour lutter contre l'échec scolaire en classe de seconde, l'établissement s'engage :

- à faire baisser le taux de redoublement ;
- à faire baisser le taux de réorientation ;
- à améliorer la réussite des redoublants ;

— à lutter contre l’absentéisme, notamment par une sensibilisation des parents à cette entreprise.

Pour accompagner le lycée Robert-Doisneau, l’académie s’engage pour une période de trois ans :

- à maintenir les effectifs de seconde à 30 élèves ;
- à doter chaque classe de seconde de 2 HSA (« Heures supplémentaires à l’aimée ») pour le tutorat des élèves ;
- à développer une formation des enseignants sur les modalités du tutorat des élèves ;
- à mettre à disposition de l’établissement l’expertise du SPS (« Service de perspectives et statistiques ») pour l’élaboration des indicateurs du tableau de bord de l’établissement et pour organiser un suivi de cohorte.

L’académie tient ses engagements. Les nôtres sont évidemment ambitieux : nous obtenons de très bons résultats dans la lutte contre l’absentéisme, mais il est plus difficile de faire réussir tous les élèves de seconde, et nous évaluons les résultats de nos efforts collectifs en toute lucidité.

Il y a évidemment des critiques de cette démarche de contrat.

Les premiers sceptiques sont parfois des partenaires institutionnels ; ainsi un inspecteur m’assure : « Vos professeurs ne s’intéressent qu’aux moyens, pas à la démarche d’évaluation. »

Des militants enseignants s’inquiètent : « Si on n’atteint pas nos objectifs, on perd nos moyens ? » ou font de la surenchère : « De toute façon, on veut 24 élèves par classe partout ! »

Cette démarche nous demande de rendre compte de l’emploi qu’on fait des moyens mis à notre disposition. Cela peut paraître technocratique aux yeux de certains, pour d’autres il s’agit d’une véritable révolution culturelle, mais on peut comprendre que l’État souhaite évaluer la pertinence de l’usage que nous, faisons de ces fonds publics. Je vois aussi dans cette démarche de contrat l’occasion de faire de l’établissement un partenaire, plus autonome et à la fois plus responsable, de l’institution dans laquelle il est inscrit.

Il faut toutefois veiller à ne pas laisser s’installer de fracture, faire en sorte que chacun puisse trouver sa place dans un ensemble cohérent en fonction de ses choix personnels, associer tous les personnels, les parents,

les élèves : c'est long et difficile, mais je ne vois guère d'autre chemin possible que ces avancées collectives.

En mai 2004, comme dans beaucoup d'établissements de la ville, le lycée est très touché par le mouvement de grève.

Interrogée sur ma position, j'explique en salle des professeurs que je suis le chef d'établissement des grévistes comme des non-grévistes et que j'ai le souci de maintenir la cohésion du lycée, qui n'est pas réductible aux seuls personnels en grève.

Les professeurs grévistes veillent cependant à maintenir les cours dans les classes d'examen, et assurent aussi les conseils de classe.

Un mois plus tard, c'est le jour de l'épreuve de philosophie, la première des épreuves écrites du baccalauréat, et la grève dure toujours. Des projets de manifestation ont été envisagés à l'occasion de l'examen.

À 6 heures et demie du matin, je découvre avec surprise et amusement un des militants du collectif « On Vaulx mieux » (qui rassemble les plus déterminés des grévistes) à l'intérieur de la cour du lycée : il serre contre lui une banderole roulée autour d'un manche à balai, et semble jouer à cache-cache derrière la grille d'entrée avec les policiers qui patrouillent devant l'établissement.

Je l'interpelle gentiment : « Désolée, mon pauvre ami, mais je ne vais pas pouvoir vous garder là. »

Il ressort, tout penaud, attendre des renforts militants devant l'établissement.

Le collectif « On Vaulx mieux », regroupant syndiqués et non-syndiqués de Vaulx-en-Velin, et dans lequel se retrouvent plusieurs tendances de l'extrême gauche, est très actif dans le mouvement de grève, surtout dans les collèges et plusieurs écoles. Ses manifestations publiques ont fait craindre aux autorités un blocage des épreuves du bac, et des voitures de police sont prévues à l'extérieur du lycée, mais il n'y aura aucune tension. Je vais expliquer au commissaire présent que les enseignants du lycée ne se livreront certainement pas à des actions violentes. Je ne les vois pas empêcher le déroulement des examens.

Les candidats pourront en effet composer normalement, mais la démonstration des grévistes est spectaculaire, et les photos feront le tour de la presse nationale : un cortège de professeurs enchaînés et bâillonnés forme

une haie d'honneur à l'entrée de l'établissement. Un tambour ponctue de ses sons lourds et inquiétants l'entrée des candidats. Les manifestants acceptent néanmoins de laisser un très large passage pour ne pas intimider les candidats, et je vais chercher ces derniers en plaisantant et en essayant de détendre l'atmosphère.

Je respecte le droit de grève, et j'apprécie que les manifestants soient restés calmement à l'extérieur de l'établissement.

Mais je supporte mal ce symbole sinistre des bâillons noirs et des chaînes, le tambour, cette mise en scène très saisissante, et physiquement impressionnante. Elle sera d'ailleurs péniblement vécue par les non-grévistes obligés de passer devant leurs collègues.

Paradoxalement, il me semble que le mouvement des grévistes n'a pas réussi à montrer combien les enseignants sont attachés à leur métier. J'ai l'impression que les revendications de ce printemps 2004 mettaient surtout en évidence leur « ras-le-bol », et popularisait l'image d'un métier épuisant.

Il est vrai que c'est souvent le cas.

Rares sont les chefs d'établissement, et pas seulement dans les zones sensibles, qui n'ont pas, un jour, accueilli des enseignants au bord de la rupture, épuisés nerveusement, qu'ils ont aidés à faire le point. Cela m'est arrivé aussi bien à Doisneau que dans mon précédent établissement. Ces moments sont d'autant plus difficiles qu'il faut penser à préserver l'enseignant aussi bien que les élèves. Les professeurs sont des êtres humains comme les autres, ils peuvent « craquer », traverser une mauvaise passe, physique ou psychologique, qui pèsera sur les élèves. Et dans une classe d'examen, par exemple, les dégâts peuvent être beaucoup plus graves quand les élèves ne disposent pas d'un environnement familial leur permettant de pallier les carences de l'enseignement.

Lors de cette grève de mai 2004, ce sont les parents déjà militants organisés qui ont exprimé leur soutien, la masse des familles est restée en retrait, tout comme les élèves d'ailleurs, qui sont restés parfaitement calmes et se sont surtout inquiétés de savoir lesquels de leurs professeurs étaient présents ou non. Pour les élèves de seconde, c'était plutôt : « Génial, pas de cours ce matin ! » Il est bien risqué d'entretenir cette réaction-là. Il y avait peut-être des manières plus inventives et positives de s'adresser aux élèves, en se souvenant que notre mission est en principe de leur apprendre à réfléchir.

De même, quand s'est engagé le débat sur l'âge de la retraite, j'ai regretté pour ma part que la cinquantaine soit stigmatisée, et devienne symbole de lassitude et de fatigue du métier chez les enseignants. J'ai regretté que puisse s'installer dans l'opinion l'idée qu'après cinquante ans la capacité de faire face à une classe diminue. Il y avait tant d'autres dimensions du problème à mettre en avant !

Je sais que je suis très mal placée aux yeux de beaucoup pour en juger : ayant élevé trois enfants, j'aurais pu partir à la retraite à l'âge où j'abordais de nouvelles fonctions. De surcroît, l'application, il y a quelques années, de la règle qui va ramener progressivement à quarante-cinq ans l'âge maximum d'accès aux fonctions de personnel de direction m'aurait empêchée de me présenter au concours et de vivre ma deuxième vie professionnelle. Or le SNPDEN (le syndicat majoritaire des personnels de direction), qui a beaucoup contribué à la prise en compte des difficultés d'exercice de notre profession, estime qu'on ne doit pas s'y engager trop tard et a cautionné la mesure. Je suis en désaccord sur ce sujet avec lui, car j'estime que nos établissements perdront beaucoup à se priver, dans les équipes de direction, de collègues expérimentés ayant franchi le cap de la cinquantaine. Leur vie professionnelle est loin d'être terminée et j'en connais beaucoup dont l'énergie n'a pas été totalement épuisée par un quart de siècle passé face aux élèves.

Je suis devenue chef d'établissement par choix, mais mon parcours est personnel, et n'a évidemment aucune valeur d'exemple. J'ai quitté l'enseignement parce que j'aspirais à une nouvelle évolution professionnelle, certainement pas par lassitude. J'admire ceux qui choisissent de faire toute leur carrière dans la fonction enseignante, même si je m'élève parfois contre les méthodes d'action et les modes de revendication d'une partie d'entre eux.

Dans notre système éducatif, l'enseignant est seul face à sa classe. C'est sur lui, une fois refermée la porte de la « boîte noire » de la classe, que repose l'école. On oublie trop souvent le poids de cette solitude et de cette responsabilité.

Il est parfois terriblement difficile de trouver le comportement adéquat devant tel élève, telle classe. Ce n'est pas toujours devant les élèves les plus difficiles que certains enseignants seront fragilisés, et devant une même classe il arrive que des professeurs vivent des réactions très différentes.

Au lycée Robert-Doisneau, les collègues qui en avaient besoin ont toujours trouvé de l'aide auprès des autres professeurs. Mais le professeur est seul quand il lui faut résoudre la plupart des problèmes disciplinaires ou pédagogiques qui peuvent survenir. Sa crédibilité est parfois en jeu, même s'il peut toujours faire appel à d'autres adultes de l'établissement.

Des innovations telles que les TPE (travaux personnels encadrés) en première et terminale, à l'occasion desquels les professeurs peuvent intervenir auprès de groupes d'élèves moins nombreux, n'ont pas encore changé fondamentalement cette réalité. Mais la conscience collective et le travail de groupe sont une des caractéristiques de la culture qui s'est développée au lycée, et je suis persuadée que même face aux situations les plus lourdes dans l'exercice de leur métier, les enseignants du lycée Doisneau sont moins démunis qu'ailleurs.

Au-delà des conditions matérielles de travail déjà décrites, ils bénéficient du développement des nombreux projets collectifs auxquels ils participent.

Ainsi, les enseignants de français ont conçu depuis plusieurs années des actions culturelles communes pour l'ensemble des classes de seconde, auxquelles ils ont su associer, chaque année, les nouveaux collègues : participation au Concours des lycéens, organisation d'un concours de lecture, travail avec des écrivains, des journalistes, des acteurs, des metteurs en scène, etc. L'important travail des professeurs de l'équipe de lettres a pour objectif de compenser les lacunes des élèves qui arrivent en seconde, d'intégrer leur culture en l'élargissant à la rencontre de l'art, de leur donner davantage d'outils de réflexion et de communication. Ils ont d'ailleurs pu bénéficier pour cela des très bienvenus crédits PAC (« Projets d'activités culturelles »). Tous ces moyens ne sont pas un luxe, de l'argent que l'on engloutirait dans des activités prétendument ludiques et éloignées des missions fondamentales de l'enseignement. Ils donnent la possibilité aux élèves de combler une partie du fossé culturel qui les sépare des milieux où la lecture, la fréquentation des œuvres d'art, de la musique ou du théâtre s'effectuent dans un contexte familial.

De même, les collègues de toutes les disciplines ont pris l'habitude de préparer ensemble l'organisation de devoirs communs. C'est l'occasion d'avancer dans une réflexion d'équipe, sur l'évaluation des élèves, sur les rythmes d'apprentissage.

Les enseignants d'EPS (éducation physique et sportive) ont réfléchi à l'évaluation des élèves « momentanément inaptes » (dispensés d'activités

physiques pour raisons médicales). Ils viennent de proposer aux élèves, aux parents et aux médecins concernés un modèle approprié de certificat médical, qui décrit l'inaptitude partielle et permet à l'élève de s'intégrer à l'enseignement et de participer à la mesure de ses capacités, en arbitrant un match, par exemple.

La vie du lycée est un foisonnement d'initiatives pédagogiques et périscolaires, telles que la mise en place d'ateliers d'astronomie, d'écriture, de danse, de théâtre, de cinéma.

Je pourrais multiplier les exemples de tous ces « trains qui arrivent à l'heure » dans l'établissement, mais je crains que, malheureusement, leur description passionne moins que celle des difficultés et des échecs. Le grand public a été habitué par les médias à préférer le fait divers.

Les enseignants du lycée et ceux des collèges du secteur travaillent en concertation. Tous savent les difficultés économiques, sociales, familiales, qui font le quotidien de leurs élèves et de leurs parents. Comment, en trois ans, transformer en bachelier de série générale un élève qui, à l'entrée en seconde, a encore du mal à rédiger correctement, comprend difficilement les énoncés des problèmes et ne dispose chez lui d'aucune aide ni d'aucun espace pour travailler seul ? C'est à ce genre de questions que les enseignants du lycée construisent des réponses. 11 faut s'en souvenir quand on critique les redoublements : au lycée, près d'un élève sur deux a encore besoin de quatre années au lieu de trois pour obtenir le baccalauréat.

10.

Les rumeurs du monde

Ces dernières années ont été riches en événements dont l'ampleur ou le caractère tragique ne pouvaient laisser indifférente notre petite collectivité. Les attentats du 11 septembre 2001, le durcissement du conflit israélo-arabe, la présence de Jean-Marie Le Pen au deuxième tour de l'élection présidentielle de mai 2002, le déclenchement de la guerre en Irak ont provoqué, chez les élèves comme chez les professeurs, des réactions passionnelles et passionnées. À aucun moment, cependant, ces événements n'ont provoqué d'affrontements violents dans l'enceinte du lycée, ni de manifestation d'intolérance envers des professeurs ou des élèves, notamment envers ceux qui sont d'origine juive. Les réactions aux attentats du 11 septembre 2001 menaçaient pourtant de dégénérer au lycée en un « choc des civilisations », dans la mesure où les élèves de culture islamique auraient pu réagir violemment à une mise en cause du monde musulman, jugé globalement responsable du terrorisme meurtrier qui endeuillait les Etats-Unis. On pouvait percevoir, en ville, des signes indiquant que les hypothèses les plus farfelues, notamment celles d'un supposé complot juif, diffusées par quelques chaînes arabes satellitaires trouvaient dans les cités quelques oreilles attentives et complaisantes.

C'est pourquoi, trois jours après le drame de New York, le texte suivant a été distribué à l'ensemble du personnel du lycée :

Ce vendredi 14 septembre 2001, vers midi, comme dans toute l'Union européenne, nous observerons ensemble un moment de silence en hommage aux victimes des actes terroristes d'une violence inégalée qui ont frappé le peuple américain.

Aucune cause au monde ne justifiera jamais la haine, le fanatisme, la violence aveugle.

Quelles que soient nos réflexions, nos opinions, nos analyses, pensons à ces victimes, pendant ces instants de recueillement, avec le respect humain et la dignité qui s'imposent devant cette tragédie.

Nous avons ensuite organisé des instants de recueillement dans chaque classe et aucun incident n'a été signalé. J'avais demandé aux enseignants de veiller à laisser s'installer « un temps et une qualité de silence suffisamment significatifs ».

Le mardi 11 septembre, quand un collègue me téléphone dans l'après-midi pour m'apprendre qu'un avion s'est écrasé sur les Twin Towers de New York, je reçois ce choc, comme des millions de gens, avec horreur et inquiétude.

Les élèves dans leur ensemble ne manifesteront aucune réaction, en apparence, ni ce jour-là ni par la suite. Discretion ou gêne ? C'est difficile à dire. Seuls quelques élèves d'origine juive me font part de leur désarroi quand je les croise au portail à la sortie du lycée :

« Vous avez entendu la radio, madame, il y a des fous qui disent que c'est un complot juif ! »

Je leur suis reconnaissante de la confiance qu'ils me témoignent ainsi. J'observe aussi avec satisfaction qu'ils peuvent se permettre de le faire publiquement, sans créer d'incident, c'est plutôt rassurant quant à la maturité des élèves.

Nous savons tous combien la situation internationale, et en particulier le conflit du Moyen-Orient, a des échos dans les quartiers. J'en devine à regret les effets partisans, lourds d'intolérance et d'affrontements potentiels. Comme j'ai demandé à tous les enseignants de lire en classe la circulaire, l'un d'eux me dira beaucoup plus tard :

« Je vous l'avoue maintenant, je ne l'ai pas lue, je ne voulais pas défendre l'impérialisme américain.

— Eh bien, je le regrette, parce que ce n'est pas digne. Vous êtes allé beaucoup trop loin dans votre interprétation. »

Quand une professeure m'apporte les textes imprimés à partir d'Internet (sur un site saoudien), qu'elle a trouvés sur le bureau d'un élève, je convoque celui-ci dans mon bureau. Nous parlons longuement et je prends la mesure de son désarroi.

« Je voulais vérifier que l'islam était contre les attentats. C'est pas possible que des musulmans aient commis ces crimes, madame, puisque l'islam est contre la violence. »

Je le mets en garde, mais je devine les pressions sur le quartier autour de lui :

« Je parle avec des gens qui savent, madame, qui étudient. »

Nous avons à relever le défi de prouver à des jeunes comme celui-ci que le lycée est le lieu privilégié du savoir et de l'étude.

Sept mois plus tard, c'est le choc du premier tour de l'élection présidentielle, la présence de Le Pen au second tour de scrutin.

Le lendemain matin, les élèves sont en effervescence. L'émotion monte dans la cafétéria et le forum. À dix heures, ils se rassemblent et parlent de se mettre en grève et d'aller manifester. Je sens que l'affectivité et l'émotion vont l'emporter. Étant de petite taille, et ma voix portant peu, je demande à l'un de ceux qui me semblent mener le mouvement de m'aider à prendre la parole. Je monte sur une chaise, et c'est Fayçal qui obtient le silence pour moi.

« Je sais que vous voulez réagir aux événements d'hier. Je vous demande de ne pas vous lancer dans n'importe quoi sans réfléchir. Reprenez les cours normaux après la récréation, et venez vous rassembler pour débattre dans l'amphithéâtre à 12 h 45, après avoir mangé. Je vous demande de ne rien faire avant. »

Applaudissements, et retour en cours.

L'amphithéâtre est plein à l'heure prévue : des élèves, essentiellement, et plusieurs professeurs.

« Certains parmi vous veulent partir manifester. Je tiens à vous rappeler qu'on ne conteste pas dans la rue un vote organisé démocratiquement dans un pays libre. Il faut l'assumer. J'espère que tous ceux d'entre vous qui ont plus de dix-huit ans sont inscrits sur les listes électorales, et qu'ils ont voté.

« Je tiens aussi à vous mettre en garde contre les débordements. Il est plus important de débattre que de hurler pendant des heures le même slogan. Soyez intelligents et responsables, ne laissez personne penser à votre place. Je vous rappelle aussi que la manifestation n'est pas organisée, que vous prenez des risques en quittant le lycée pour vous y rendre, et que je ne vous y autorise pas. Ne prenez pas le risque de gâcher votre fin d'année en faisant sauter des heures de cours, cela ne nuira qu'à vous-mêmes.

« Si vous voulez vous comporter de façon civique, je vous rappelle vos droits. Un panneau d'expression libre sera mis à votre disposition à condition que vous en respectiez les règles : pas de message anonyme, pas d'incitation à la haine et au racisme, pas d'insultes. Voilà, maintenant vous prenez vos responsabilités. »

Évidemment, tous sont partis manifester.

Mais ils sont revenus, en fin d'après-midi, et, sauf quelques militants lycéens déjà très politisés et liés à des syndicats lycéens ou des partis, la grande masse des élèves n'est plus redescendue dans la rue. Cela ne veut pas dire qu'ils se sont désintéressés de la situation, au contraire : l'espace d'expression libre a été pris d'assaut. Il s'agissait de dépasser les rumeurs de quartier parfois affolées du type : « Le Pen va nous expulser ! » En fait, une véritable campagne pour l'usage du droit de vote s'est développée. Le samedi suivant, à l'occasion de la journée « Portes ouvertes », les élèves du CVL ont organisé un débat sur la citoyenneté.

Une sorte d'état de grâce éphémère a touché le lycée pendant ces journées : tout à la fois calme et mobilisation, groupes de discussion beaucoup plus nombreux que d'habitude dans la cafétéria.

Espérons qu'il est resté dans les consciences quelques traces de ce moment fort, de cet apprentissage « en situation » d'une forme active de la citoyenneté.

Dès le déclenchement de l'intervention américaine en Irak, en mars 2003, les discussions dans la cour, à la porte du lycée, révèlent bien l'émotion de beaucoup de nos élèves. Mais cette fois-ci leur expression est plus réservée que lors de l'élection présidentielle.

Les textes rédigés sur le panneau d'expression libre sont moins nombreux. Ce sont essentiellement des poèmes dédiés aux enfants qui subissent les combats, des messages de solidarité aux civils irakiens. Mais on pouvait déceler une peur sur un sujet aussi sensible, de se nommer, d'apparaître, une prudence aussi de ceux qui, manifestement, sont beaucoup plus radicaux à l'extérieur du lycée (ce qui signifie qu'ils en respectent au moins l'enceinte) ; j'ai dû néanmoins retirer le panneau quand sont apparus des messages qui ne respectaient plus les règles : ils étaient non signés, orduriers, suintant de haine antiaméricaine.

Grèves, guerres, attentats, élections, qu'elle soit nationale ou internationale, l'actualité est toujours présente dans la vie du lycée. Il faut certes prendre garde à ce que les passions qu'elle éveille ne mettent pas en péril le fragile équilibre qui permet la cohabitation des cultures, des convictions qui s'opposent, parfois durement, à l'extérieur. Mais il faut aussi maintenir le courage d'éduquer.

En dehors de ces moments d'irruption brutale du politique dans la vie du lycée, l'état du monde, et souvent sa misère, a des répercussions sur son fonctionnement. Par leurs racines familiales, leur histoire directe, leurs relations personnelles, nos élèves sont souvent bien plus que nous à l'écoute de telle ou telle partie du monde. C'est le cas bien sûr des réfugiés des pays en guerre civile, comme la Côte-d'Ivoire, ou des jeunes chassés par la misère. La situation est pour chacun différente, avec son cortège de problèmes sociaux et de drames humains.

On a créé un sigle de plus, les NAF (nouvellement arrivés en France), pour désigner les élèves qui arrivent ainsi de l'étranger, à n'importe quel moment de l'année.

Elle est arrivée un jour de Suède. Ni ses parents ni elle ne parlaient le français, c'est sa tante arménienne installée en France depuis plusieurs années qui l'héberge. L'arménien est sa langue maternelle, mais comme elle est née au Liban et y a passé sa petite enfance, sa grand-mère lui a appris l'arabe. Elle maîtrise bien l'anglais qu'elle a appris en Suède, elle apprend le français en quelques mois. Elle parle maintenant cinq langues. C'est une richesse pour notre société d'accueillir cette jeune fille. Je suis moi aussi convaincue que l'immigration est « une chance pour la France », pour reprendre la formule rendue célèbre par Bernard Stasi.

Le hasard de ces arrivées lointaines nous rappelle aussi l'état des relations de la France métropolitaine avec ses territoires d'outre-mer.

Quand nous recevons un dossier expédié par un collège de Mayotte, au mois de juin, nous annonçant qu'Amina viendrait s'installer à Vaulx-en-Velin à la rentrée suivante, je crois d'abord à une erreur : aucune famille venue de Mayotte ne s'est adressée à nous. Mais, renseignements pris auprès du collège d'origine, il semblerait qu'elle a déclaré partir pour la métropole.

Je m'inquiète : « Mais où va-t-elle résider ? »

— Elle nous a annoncé Vaulx-en-Velin, mais n'a pas voulu nous donner d'adresse.

— Et les parents ?

— Oh, vous savez, ici, les parents sont difficiles à joindre, et puis avec la polygamie...

— Mais qui lui paie le voyage ?

— On ne sait pas, ils se débrouillent

— Mais enfin, ce n'est pas possible, ne la laissez pas partir, dites-lui que l'inscription d'une mineure ne se fera pas sans ses responsables légaux.

— Vous savez, ici, c'est la misère... »

Un collègue m'avait prévenue :

« Tu verras, tu la retrouveras début septembre devant ton lycée, il y aura eu quelqu'un pour payer l'avion. »

Il avait raison. Amina est devant le lycée fin août, obstinée, secrète. À Mayotte, elle ne parlait pas le français avec sa mère, alors malgré sa nationalité française elle reçoit des cours de « FLE » (français langue étrangère), comme les élèves « NAF », pour pouvoir suivre en classe de seconde.

Ils arrivent à Vaulx-en-Velin, comme dans quelques autres communes de l'Est lyonnais, parce que c'est là qu'un habitat plus modeste a permis à leurs parents de se loger.

Ils arrivent à n'importe quel moment de l'année, parce que les visas, les papiers, les contraintes des formalités du regroupement familial, sont imprévisibles. Ils viennent tenter leur chance, avec ou sans leurs parents, avec ou sans leurs autres frères et sœurs, et nous essayons de les accompagner en tenant compte de leurs études antérieures, dans leur pays d'origine (Afrique noire, Maghreb, Sud-Est asiatique... enfin le monde entier).

Il leur faut souvent une année d'adaptation, le temps de maîtriser suffisamment la langue française. La plupart arrivent à l'âge du collège, mais depuis quelques années les élèves « NAF » sont plus nombreux à vouloir s'inscrire en lycée : il y en a à peu près une dizaine par an maintenant à Vaulx-en-Velin. Ils manifestent dans l'ensemble une forte volonté de s'intégrer, de réussir pour échapper définitivement aux conditions de misère et d'insécurité physique et matérielle qui règnent dans leurs pays d'origine.

Épilogue.

Jusque-là, tout va bien !

« Jusque-là, tout va bien ! », dit l'homme qui tombe du trentième étage d'un immeuble en passant à la hauteur du quinzième.

L'histoire est connue, et la formule sert souvent au lycée. Elle permet d'exprimer en souriant l'impression que la situation est fragile, que tout peut s'écrouler l'instant suivant. C'est une impression partagée par beaucoup de chefs d'établissement, renforcée par l'expérience d'un métier où le quotidien consiste souvent à gérer de l'imprévu.

À ceux qui ne croyaient pas à l'intérêt d'ouvrir un lycée général et technologique à Vaulx-en-Velin, il est possible de renvoyer des réalités largement positives. Celles-ci ne se résument pas aux succès médiatisés du lycée Robert-Doisneau comme l'admission de trois de ses élèves à l'IEP de Paris. La moins visible, mais la plus précieuse à mes yeux, est certainement l'attachement des élèves à leur lycée, qui a largement contribué à la diminution de l'absentéisme, ainsi qu'au développement d'une culture du respect.

Nous n'avons pas découvert le dispositif miracle qui permettrait de gommer les difficultés socio-économiques dans lesquelles se débattent beaucoup de nos élèves et leurs familles, mais nous essayons de leur donner un peu plus d'armes pour les affronter : un peu plus d'estime d'eux-mêmes, d'ambition, de plaisir à apprendre et à prendre leur formation en main. La plupart d'entre eux ne manquent ni de courage ni de la force nécessaire.

L'autre caractéristique forte du lycée est l'engagement des professeurs auprès des élèves. Depuis la génération des « pionniers » de 1995, qui ont ouvert le lycée sous la conduite de Jacques Garden, le premier proviseur, c'est une constante.

La plupart des enseignants ont « choisi Doisneau » pour se consacrer à des élèves dont ils savent bien qu'ils sont, à leur arrivée dans leur classe, plus éloignés d'un niveau d'excellence que des enfants de milieux plus favorisés. Ces mêmes enseignants pourraient rêver de rejoindre, dans des établissements au public plus ciblé, un auditoire idéalement prêt à les suivre dans un cours magistralement élitiste. Mais ils ont précisément une telle

passion de leur propre discipline qu'ils se battent au contraire pour la faire partager à des élèves qui n'y voient parfois que des mystères et des difficultés incalculables.

À eux aussi, toutes et tous, je voudrais rendre hommage ici, et leur redire combien je les admire. Je pense qu'ils le savent, mais voilà, c'est écrit.

Quand une collègue, agrégée de lettres classiques, en poste à Doisneau depuis l'ouverture du lycée, a rejoint l'an dernier un prestigieux lycée du centre-ville de Lyon, elle a présenté à son nouveau chef d'établissement les activités pédagogiques dans lesquelles elle avait pris l'habitude de s'impliquer, manifestant l'intention de proposer des projets du même type à ses nouveaux collègues.

« Oh, ici, n'allez pas trop vite, madame ! », lui a-t-on conseillé.

Elle sait qu'elle est arrivée sur une autre planète, et sans doute pour un autre métier.

La planète Doisneau poursuit donc sa trajectoire.

Les risques de déstabilisation sont importants. Les objectifs d'amélioration des résultats au baccalauréat, en particulier, sont essentiels, quoi que nous puissions penser de notre mauvais rang au « palmarès des lycées ». Les élèves ont besoin d'être « tirés vers le haut » par la dynamique de la réussite.

Nous savons que nos efforts pour développer chez eux la culture de la responsabilisation et du travail personnel donnent déjà des résultats solides. C'est une œuvre de longue haleine, dans un contexte dont j'ai tenté de décrire les difficultés.

Il ne s'agit pas de faire du lycée un territoire coupé du monde, mais de permettre à tous ses membres d'y trouver leur place dans le respect de tous, en essayant de préférer la confrontation au conflit. Mais, dans le contexte actuel, l'établissement n'est pas à l'abri de tentatives de démonstrations militantes d'où qu'elles viennent, et d'OPA, sur les élèves comme sur les enseignants, venant d'intégrismes de toutes sortes, politiques comme religieux, de l'extérieur comme de l'intérieur.

Je suis donc pour l'instant une militante... du développement durable du lycée Robert-Doisneau. Mais sans doute ce militantisme n'a-t-il pas été encore suffisamment efficace puisque cet établissement reste le seul lycée général et technologique de l'académie qui ne soit pas doté d'une filière post-baccalauréat à ce jour.

Il est vrai que la période n'est pas favorable à l'ouverture de nouvelles sections de techniciens supérieurs (préparant les BTS). Malgré cela nous travaillons à nouveau à des projets d'offre de formation au-delà du baccalauréat, en liaison avec deux autres établissements de l'Est lyonnais.

Les Vaudais ont attendu longtemps un lycée.

Ce lycée, aujourd'hui, attend une formation post-baccalauréat — classe prépa, BTS ou autre... — qui indiquerait ostensiblement que l'effort du service public d'éducation dans les zones difficiles est soutenu. Cela serait un signe fort de reconnaissance du dévouement et de l'efficacité de tous les personnels qui le font vivre au jour le jour.

Vaulx-en-Velin, le 31 mai 2005.

OceanofPDF.com

Cet ouvrage a été imprimé par la
SOCIÉTÉ NOUVELLE FIRMIN-DIDOT
Mesnil-sur-l'Estrée
pour le compte des Éditions Plon
76, rue Bonaparte
Paris 6e
en août 2005

Cet ouvrage a été composé et mis en pages
chez Nord Compo (Villeneuve-d'Ascq)

Imprimé en France
Dépôt légal : août 2005
N° d'édition : 13936 - N° d'impression : 75041

OceanofPDF.com